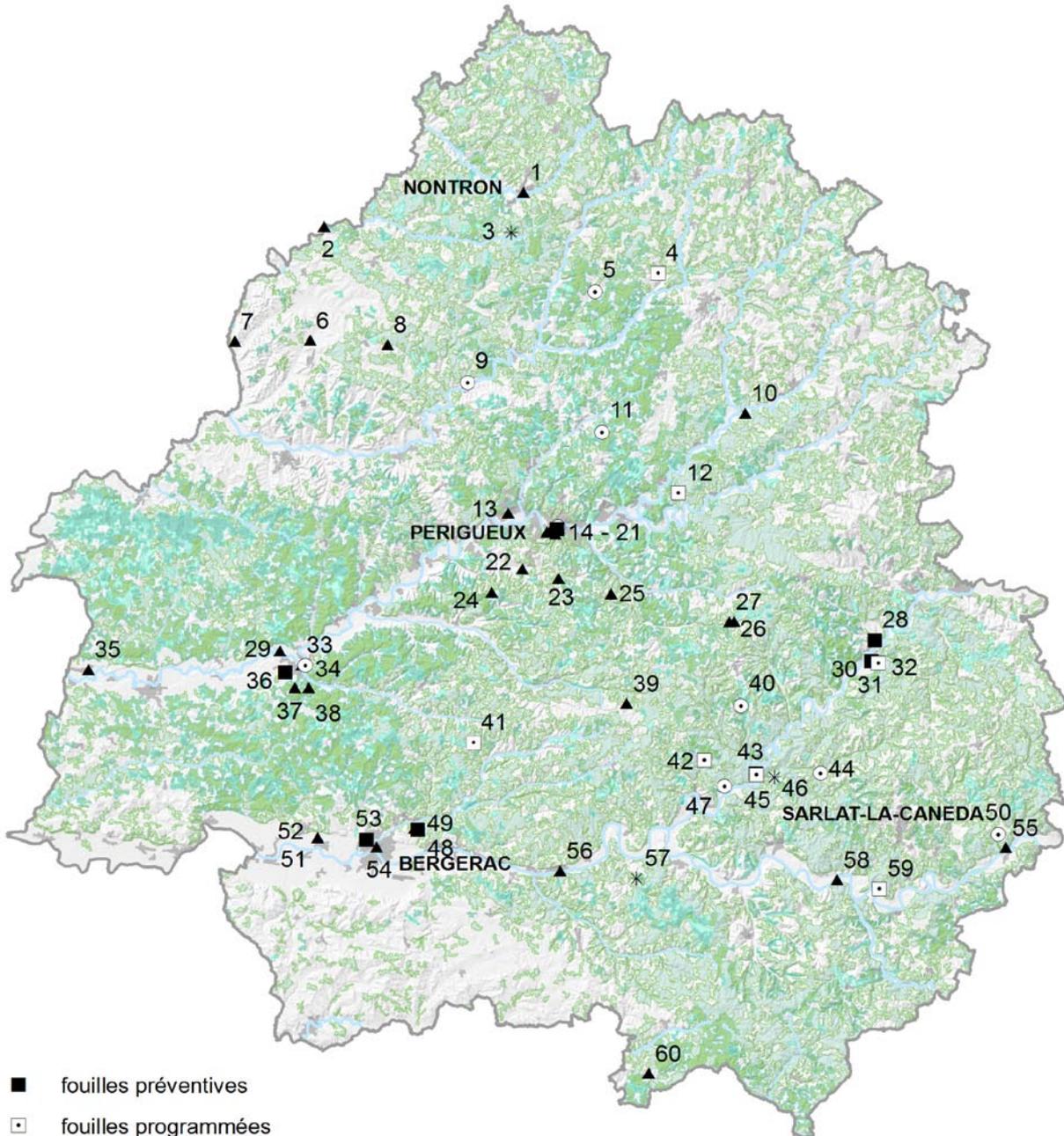


# AQUITAINE DORDOGNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	3
---	---	---	---



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- \* P.C.R.



N° Nat.						N°	P.
026300	BERGERAC	Le Bout des Vergnes	IHUEL Ewen	COL	FP	53	22
026423	BERGERAC	19 place Gambetta	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	54	23
026277	BIRON	Le Château	LEROUX Laure	DOC	SD	60	24
026140	BOURDEILLES	La grotte des Bernoux	PETROGNANI Stéphane	DOC	RAR	9	25
026231	BOURGNAC	Les Lèches	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	38	27
026304	CARLUX	Le Château	MURAT Laurence	EP	RA	50	27
026370	CARLUX	Rouffillac	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	55	28
026352	CENDRIEUX	Les Brousses	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	39	28
026006	CERCLES	Chez Tézy	DUVERNEUIL Gabriel	BEN	SD	8	29
026237	CHANCELADE	Sol de Dime	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	13	31
026296	COULAURES	Eglise Saint-Martin	GAILLARD Hervé	MCC	SD	10	31
026409	COURSAC	Le Petit Cerf	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	22	35
026488	COURSAC	Les Garennes	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	24	35
026354	CREYSSE	Les Bertranoux - Les Rivelles	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	48	35
026283	CREYSSE	Les Rivelles - phase1	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	FP	49	35
026843	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Cro Magnon	BURAUD Patrice	MCC	SU	43	36
026292	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Le Château de Commarque	NAVETAT Mylène	EP	PRD	44	36
026289	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Pataud	NESPOULET Roland	MCC	FP	45	37
026371	FOSSEMAGNE	Madaillan - Phase 2	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	26	39
026349	LALINDE	Eglise Saint Pierre	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	56	40
026220	MILHAC-D'AUBEROCHE	Madaillan	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	27	41
026251	MONTIGNAC	La Grande Bêchade	BERTRAN Pascal	INRAP	FP	30	42
026302	MONTIGNAC	Le Buy - Propriété Hallouin	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	FP	28	42
026294	MONTIGNAC	Le Regourdou	MAUREILLE Bruno	SUP	FP	32	45
026433	MONTIGNAC	Voie du Régourdou	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	31	46
026279	MUSSIDAN	Château de Mussidan	CHASSEIGNE Ludovic	COL	SD	33	47
026250	NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	La Petite Bourgeade	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	7	47
026193	NONTRON	Place Paul Bert	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	1	47
026280	NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	Saint Pierre es Liens	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	23	48
026235	PERIGUEUX	Château Barrière	PERROT Xavier	EP	SD	19	48
026210	PERIGUEUX	Boulevard Bertran de Born	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	21	49
026209	PERIGUEUX	Rue D. Rochereau, Av. Daumesnil	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	16	50
026398	PERIGUEUX	Place de la Clautre	POULAIN Peggy	EP	FP	17	51
026351	PERIGUEUX	2 rue Font Claude	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	20	51
026229	PERIGUEUX	Rue Chancelier de l'Hopital	GAILLARD Hervé	MCC	SD	18	52
026410	PERIGUEUX	7 rue du Plantier	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	15	52
026353	LE PIZOU	Le Château	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	35	53
026402	PRIGONRIEUX	Route des Junies	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	52	54
026407	PRIGONRIEUX	24 route des Junies	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	51	54
026206	LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE	Le Bourg	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	2	55
026290	LA ROQUE-GAGEAC	La grotte Maldidier	BOUDADI-MALIGNE Myriam	DOC	FPr	59	55
026295	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Grotte de Rouffignac	REICHE Ina	CNRS	RAR	40	56
026145	SAINT-CIROU-DU-BUGUE	La grotte du Sorcier	PIGEAUD Romain	MCC	RAR	47	58
026238	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Le Trou d'Angou	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	25	58
026306	SAINT-MARTIN-L'ASTIER	Eglise Saint Martin	GAILLARD Hervé	MCC	SD	29	59
026288	SAINT-MARTIN-DES-COMBES	Cassenade	DISCAMPS Emmanuel	DOC	FP	41	60
026337	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	Grotte des Fraux	CAROZZA Laurent	SUP	FP	4	61
026332	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN	Les Chauzeys	CHADELLE Jean-Pierre	COL	FP	36	62
026287	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Les Grands Bois	BONNENFANT Jeremy	DOC	FP	12	66
026138	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	TURO Alain	MCC	FP	42	67
026249	VERTEILLAC	Moulin de Chatillon	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	6	68

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

*Paléolithique moyen et supérieur,  
Âge du Bronze ancien,*BERGERAC  
Le Bout-des-Vergnes*Haut-Moyen Âge et  
Moyen Âge classique.*

Sur la commune de Bergerac, le dernier tronçon de la déviation ouest a donné lieu à une fouille menée par le service de l'archéologie du Conseil général de la Dordogne. L'emprise des travaux (5 200 m<sup>2</sup>) se situe sur le rebord de la terrasse Fw2, qui forme un petit plateau dominant la basse terrasse de la Dordogne et le ruisseau du Marmelet. A la fin du Pléistocène, un cours d'eau, la Dordogne ou le Caudeau, coulait à quelques mètres au sud du site. La séquence sédimentaire est d'origine alluviale, composée de plus de 2 m de sables et limons d'inondation déposés derrière une levée graveleuse. Les conditions de conservation du gisement sont donc très favorables. Les ressources siliceuses étaient disponibles sur les berges en contrebas du site (sénonien, bergeracois) ou à 4-6 km dans les altérites les plus proches du Bergeracois.

A la base de la séquence, l'occupation moustérienne (S5inf.) est posée sur les limons d'inondation de Fw3. Les vestiges lithiques sont au nombre de 898 pièces. Trois locus se dessinent dans la partie sud-ouest du site et un tapis de vestiges est observé sur l'ensemble du décapage. Les remontages impliquent 25 % du mobilier. Ce sont des liaisons courtes au sein des amas, mais également des liaisons plus longues entre les trois amas. Le débitage réalisé sur place est exclusivement discoïde ; de grands éclats Levallois sont introduits « tout faits » et ne sont pas retouchés. L'outillage est dominé par de grands bifaces, dont certains triangulaires. Quelques denticulés, racloirs et coches complètent l'ensemble. L'étude tracéologique confirme la bonne conservation des traces et met en évidence des activités diverses sur certains éclats et outils (boucherie, percussion sur matière minérale, traces de frottement sur les faces de biface).

Un petit locus Châtelperronien, de 203 vestiges lithiques, a été identifié dans le secteur nord-ouest de la fouille dans des limons d'inondation (S5int.). Deux

blocs de silex ont été apportés, deux sont testés et un seul a été débité. La quasi-totalité du mobilier, dont une pointe de Châtelperron, remonte autour d'un petit nucléus pyramidal, à dos cortical (cf. figure). Celui-ci a produit un grand nombre de lames, dont une partie est absente. L'examen tracéologique a confirmé la bonne conservation des pièces, mais il n'a pas identifié de trace d'utilisation. L'interprétation se dirige vers un poste de débitage éphémère, destiné à constituer un stock de pointes.

L'occupation de l'Aurignacien récent appartient à la séquence limoneuse (S5sup.). L'épaisse couverture limoneuse (70 cm) qui recouvre le site aurignacien, s'amincit en limite d'emprise, à l'est et au sud du gisement, où les artefacts sont au contact de la semelle de labour. L'érosion holocène des limons n'a pas d'impact sur ce niveau dans l'emprise de la fouille. L'occupation est assez dense avec 16 337 artefacts répartis dans 14 locus sur l'ensemble de l'emprise. Ces zones aux statuts différents sont contemporaines entre elles, ce qu'indiquent les remontages (en cours). Le locus central (Z9) représente à lui seul la moitié des vestiges aurignaciens. Il se compose de plusieurs amas et d'une zone d'épandage qui présente une forte densité d'outils.

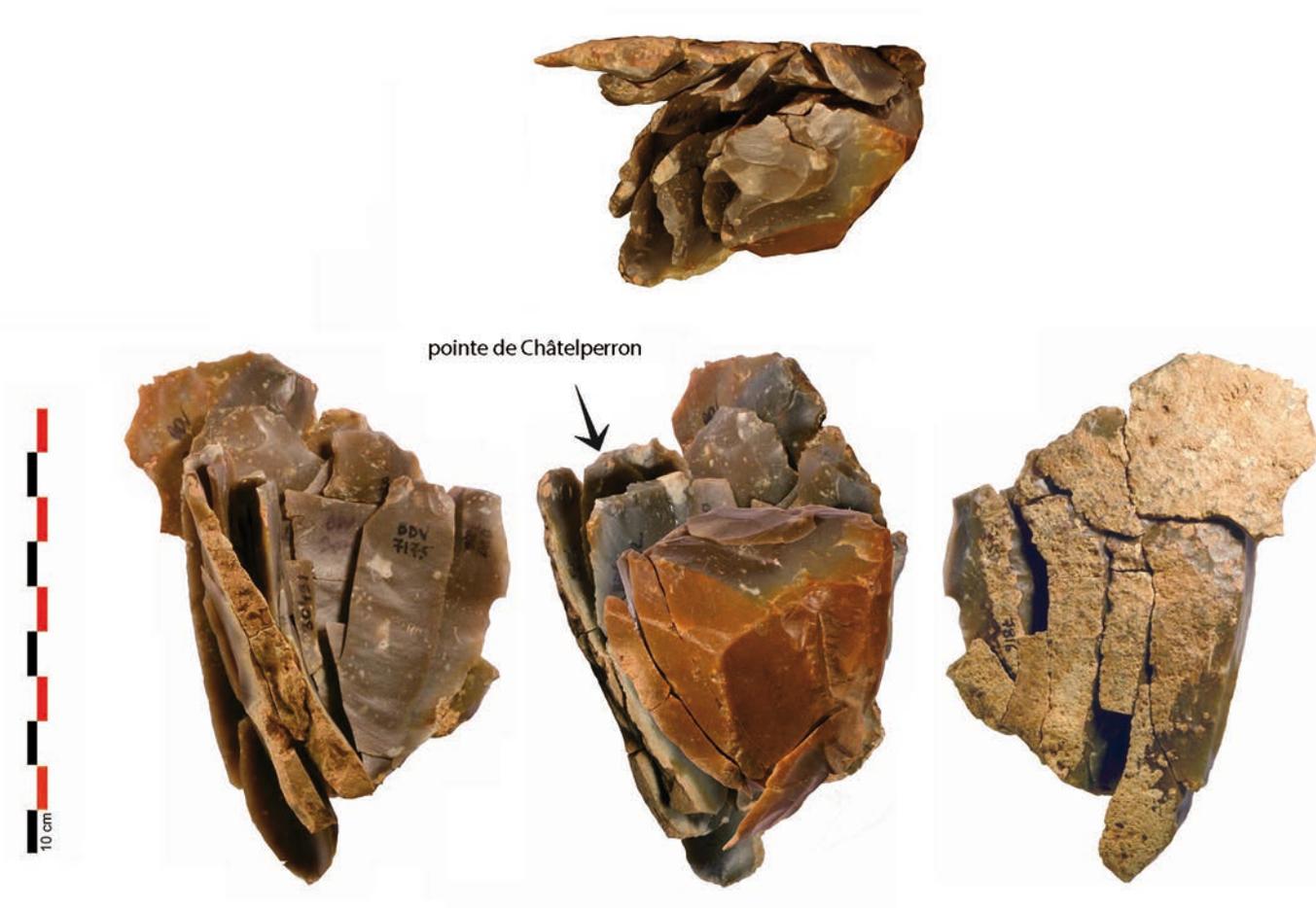
Les zones périphériques comportent des amas de débitage ou de mise en forme de nucléus. On y trouve également de l'outillage, utilisé et fréquemment extrait des éléments produits *in situ* ou dans d'autres zones du site. Des traces indirectes de foyers peuvent être mises en évidence dans chacun des locus par l'association d'éléments chauffés et des apports de roche tenace. La liste typologique et la grande variété des utilisations observées par l'étude tracéologique va dans le sens d'une vaste aire d'habitat.

Enfin, plusieurs occupations successives ont été repérées, arasées sous les labours : un enclos

circulaire protohistorique qui n'a livré aucun vestige mobilier ; deux occupations médiévales. Il s'agit d'une petite nécropole mérovingienne de plein champ d'une

dizaine de tombes et d'une aire d'ensilage du Moyen Âge classique (37 silos).

Ihuel Ewen



Bergerac - Le Bout-des-Vergnes.  
Remontage d'un nucléus et d'une pointe de Châtelperron. Zone 15 et 16. Cliché. J.-G. Marcillaud.

Époque moderne

## BERGERAC 19, Place Gambetta

Un projet consistant à créer deux bâtiments de trois niveaux, accueillant 24 logements avec parking en sous-sol et une surface commerciale en rez-de-chaussée a entraîné une prescription archéologique. La parcelle sondée se trouve dans le quartier du Mercadil, faubourg à vocation artisanale qui s'est développé au XIV<sup>e</sup> siècle au nord de Bergerac. Ce bourg devait être ceint par un fossé, « lo rey valatsz », un rempart ou simplement un mur dont le tracé nord-sud hypothétique était supposé passer par la parcelle diagnostiquée. Toutefois, les bâtiments commerciaux qui occupaient la parcelle avant leurs démolitions étaient construits

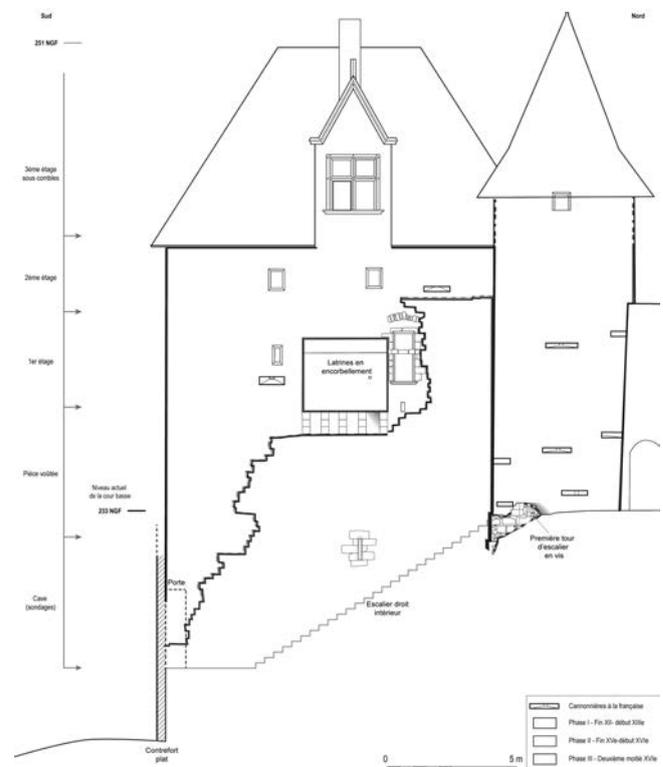
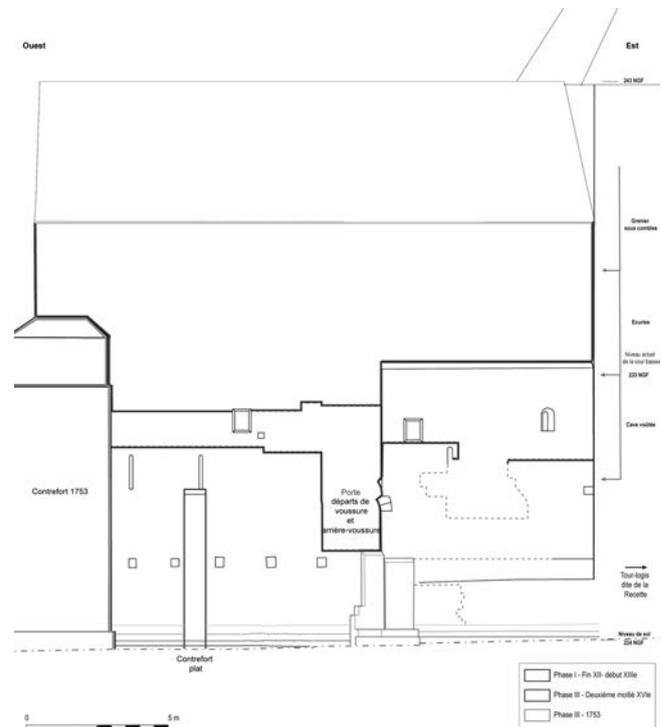
sur des caves ou sur un vide sanitaire. Le terrain étant très perturbé avant notre intervention, nous n'avons pas récolté beaucoup d'éléments, seulement un grand décaissement qui s'apparente à un fossé. Ce dernier, d'axe nord est/sud-ouest, est une large saignée, comblée peu de temps après son ouverture. Il comporte du mobilier au plus tôt de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Silhouette Hélène (Inrap)

## BIRON Le Château

Suite à une étude de bâti amorcée l'année précédente concernant le château de Biron, vaste ensemble castral sans cesse remanié du Moyen Âge à l'époque moderne, il a été entrepris en 2013 une première campagne de sondages dans les soubassements de deux édifices, les bâtiments dits de la Recette et des Ecuries, qui se distinguaient par l'ampleur de leurs élévations médiévales. Les deux édifices concernés par cette campagne déterminent l'angle sud-est de la cour basse du château, soutenant cette dernière et lui faisant office d'enceinte. Le premier bâtiment, dit « de la Recette », est composé d'un corps de logis de plan rectangulaire, d'environ 12 x 7 m pour 26 m d'élévation maximum, subdivisé en cinq niveaux dont deux semi-souterrains, appartenant à l'édifice médiéval originel. Ils comprennent un escalier droit intra-muros parcourant toute la longueur de l'édifice et assurant l'accès gradué vers la cour basse du château, à partir d'une porte donnant sur l'extérieur, surélevée à près de trois mètres de hauteur. Si la fouille du niveau inférieur de l'édifice a livré peu de mobilier, rareté vraisemblablement imputable à son fonctionnement comme cave, elle a découvert une structure inhabituelle. Elle prend la forme d'une fosse aux parois perforées de multiples forages, correspondant sans doute à une structure de levage pour le stockage de denrée sur un niveau de plancher intermédiaire. Les sondages ont également découvert les fondations de l'édifice, qui habillent la butte argileuse dans laquelle s'encastre cette tour-logis à contreforts plats. Un denier d'argent émis du temps de Guillaume X d'Aquitaine (1127-1137) mis au jour dans la stratigraphie de la construction, au demeurant fort homogène, tend à situer sa réalisation dans la seconde moitié du XIIe siècle au plus tard. A la fin du XVe siècle, les étages supérieurs du bâtiment sont reconstruits presque intégralement, étages désormais desservis par un escalier en vis et intégrant deux imposantes cheminées, ainsi qu'un fastueux décor pictural de la première Renaissance. De nouvelles modifications des étages et de la tour d'escalier laissent présumer une ultime campagne dans la seconde moitié du XVIe siècle visant à la mise en défense du seul accès carrossable du château par une batterie de canonnières « à la française ».

Le second bâtiment concerné par cette campagne de sondages, dit des Ecuries, est situé perpendiculairement à la tour-logis de la Recette et présente à la base de sa principale élévation des éléments architecturaux attestant de son origine ancienne, tels que des contreforts plats et d'étroits jours en plein cintre, qui se rapprochent fortement du bâti médiéval de la Recette.



## BOURDEILLES

### La grotte ornée des Bernoux

L'étude des parois ornées porte avant tout sur l'enregistrement et l'analyse des différentes interventions anthropiques. Bien que l'impact d'autres facteurs (comme la morphologie des supports, la présence de griffades...) soit également pris en compte, une hiérarchie visuelle favorisant les manifestations anthropiques est privilégiée.

Cela implique une indispensable et préalable sélection des données ; en d'autres termes, des choix doivent être opérés car le potentiel d'informations susceptibles d'être enregistrées sur la paroi est immense et l'accumulation risque de conduire à une confusion visuelle. Il s'agit de proposer une analyse graphique qui rende compte de la complexité des faits observés, complémentaire de la photographie.

Directement à la suite du panneau d'entrée de la grotte des Bernoux, se trouve l'une des figures connues de la grotte, et qui a concentré une grande part de notre travail depuis 2012.

Identifiée jusqu'alors comme un ours, la caractérisation de ses traits posait en effet problème.

La lecture est en effet d'autant plus difficile qu'à la nature fragmentée du support s'ajoute la présence de tracés noirs modernes (cf. figure X2), dont certains repassent la gravure, alors que d'autres la complètent de manière fallacieuse. La présence de ce noir (sue apposée au XXe siècle) pollue la lecture et induit une interprétation problématique dans plusieurs segments délicats, notamment au niveau de la tête. Nous avons donc cherché à évacuer les fausses pistes qu'il crée, car si une partie de ces tracés noirs s'inscrit dans la gravure d'origine, une autre complète les gravures par

des segments anatomiques inexistants, ce qui est le cas pour une prétendue patte avant (écartée par la photogrammétrie).

Afin de dépasser ce problème de lecture, nous nous sommes appuyés sur plusieurs analyses, en combinant plusieurs macrophotographies, ainsi qu'un traitement tridimensionnel par photogrammétrie, à notre procédé de relevé habituel.

L'un des atouts du relevé 3D que nous avons effectué est d'obtenir un rendu qui écarte les aspects de texture, et donc les retraçages au noir de fumée, pour ne fournir que le volume du trait. La restitution 3D offre de plus une lecture complète de la figure, sans déformation des tracés ni du support (contrairement aux mosaïques photographiques habituelles) (cf. figure X1).

La couverture photogrammétrique la plus efficace s'est effectuée au flash de face, en longueur de focale 18 mm, ouverture 1/8, vitesse 1/125 secondes.

Dans l'aperçu ombré, le noir est effectivement absent et ne gêne plus la lecture de la figure. Des amorces de la patte avant n'apparaissent plus, tout comme une ligne reliant l'encolure et la ligne de ventre, alors qu'au contraire les lignes principales du tracé, notamment la continuité entre la ligne de ventre et la patte avant sont, elles, plus évidentes. Cette aide à la lecture est facilitée par la possibilité, sous Meshlab, une fois le nuage maillé et texturé exporté sous le bon format image, de faire varier les éclairages sur le modèle texturé comme sur le modèle ombré.

Toutefois le rendu tridimensionnel seul n'a pas permis de révéler en détail chaque trait, du fait des

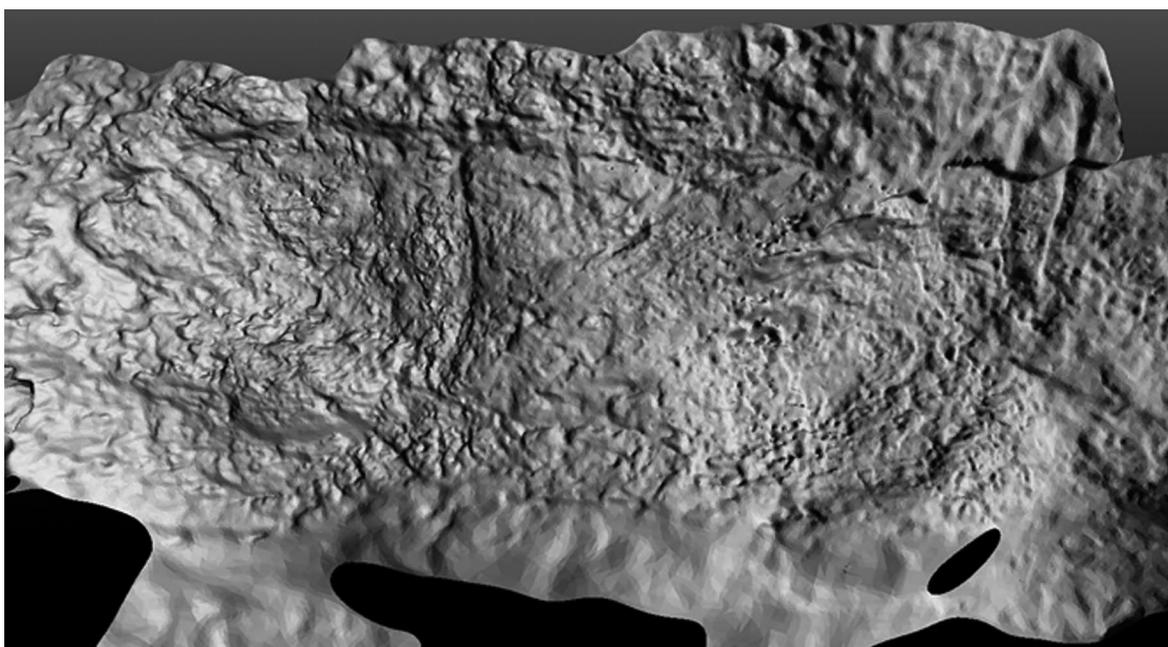


Figure X1 : aperçu ombré des traits gravés de la figure G08 (log Meshlab).

paramètres de prises de vues trop contraignants, imposés par la morphologie de la galerie à cet endroit. Nous ne sommes notamment pas parvenus à obtenir le niveau de résolution souhaité dans la numérisation des détails de la tête, pour illustrer la continuité des traits que nous avons constaté et restitué dans le relevé.

Aussi nous avons appuyé notre lecture face à la paroi de plusieurs macrophotographies. Ces dernières nous ont permis de discriminer les tracés gravés paléolithiques des différentes marques contemporaines, issues des différentes tentatives de retraçage de la figure.

Au cours de nos lectures, nous avons observé que le noir avait fait l'objet d'un retraçage qui laissait une empreinte s'apparentant à une gravure, mais différente de son homologue paléolithique (plus étroite, de couleur très claire évoquant sa fraîcheur). Plusieurs macrophotographies ciblées nous l'ont confirmé, en particulier en comparant la queue de l'animal et les tracés à la base de sa tête. Dans les deux cas, du noir est associé avec un élément de gravure.

En ce qui concerne l'extrémité de ce qui constitue à la fois la queue et la patte arrière de l'animal (cf. figure X2a), on observe distinctement que le noir recouvre la gravure d'origine, y compris le sillon interne ici marqué. Pas de possibilité de migration du noir, il s'agit bien de l'apposition contemporaine de la suie au sein du tracé paléolithique.

Le détail observé pour la base de la tête nous donne une lecture bien différente (cf. figure X2b). Le



Figure X3 : félin gravé G08 (documents S. Petrognani, E. Robert, E. Lesvignes).



**Félin G08, paroi gauche**  
**a: macro de l'extrémité de la queue**  
**b: macro de la base de la tête**

Macrophotographies réalisées sur pied  
 au 70mm, à F:8, 1/80ème

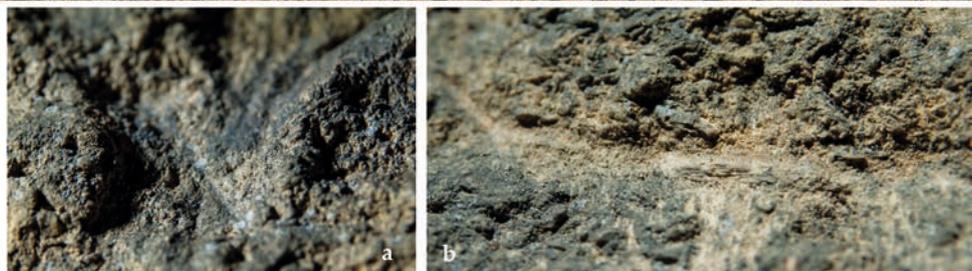


Figure X2 : représentation G08, cliché et deux macrophotographies (docs. E. Lesvignes et E. Robert).



tracé gravé est ici très clair, frais, et apparent sur le noir de suie. Le profil est différent, plus étroit que les traits gravés, avec des microsillons internes. Il ne s'agit clairement pas d'un tracé paléolithique, mais d'une surimpression du noir contemporain. Il y a fort à parier que ce trait a été effectué dans la même démarche de vouloir « éclaircir » la lecture de la figure.

Nous avons donc pu écarter ce segment de la figure d'origine. C'est fort de ces observations que nous proposons une autre lecture de la figure et de l'identifier comme un félin.

Cette identification s'appuie essentiellement sur la nouvelle lecture de la tête (cf. figure X3). La forme étranglée de cette dernière, l'allongement du museau et l'ouverture de la bouche sont caractéristiques des représentations de félin, notamment celles que l'on

connaît à Chauvet ou Roucadour. De plus, la non-déformation issue du traitement 3D révèle une forme moins trapue qu'apparente sur les photographies, produit d'une anamorphose, et qui contribuait notamment à l'identifier comme un ours. Enfin, le tracé de la queue, qui se confond avec la patte arrière, est trop long pour être celle d'un ours, mais correspond en revanche bien aux félins.

Ces éléments anatomiques révélés par le relevé, appuyés par les méthodes d'imagerie 3D et les macrophotographies, appuient cette détermination, dont la thématique est cohérente avec les phases anciennes du Paléolithique supérieur.

Petrognani Stéphane, Robert Eric, Cailhol Didier, Djema H., Lesvignes Emilie, Lucas Claire

## BOURGNAC Les Lèches

En relation avec les travaux d'aménagement de l'échangeur 13 de l'A.89 (Mussidan), l'emprise du projet a fait l'objet d'un remblaiement « sauvage », sur une épaisseur moyenne de 3 m environ. Pour cette raison, les terrains naturels n'étaient pas accessibles, et l'opération a été abandonnée prématurément, en accord avec le SRA.

Les séquences sédimentaires observées très ponctuellement montrent la succession de 6 US, dont

la base correspond à des formations tertiaires éocènes et oligocènes. On note la présence de sols pléistocènes (US 5, argile orangée à failles polygonales), qui auraient potentiellement pu contenir des vestiges du Paléolithique moyen. Ils sont recouverts d'une séquence holocène faiblement dilatée, essentiellement composée de colluvions sableuses grises, qui n'ont livré aucun vestige.

Prodéo Frédéric

*Moyen Âge,  
Époque moderne*

## CARLUX Le château

Mentionné au XIIe siècle pour la première fois, le château de Carlux, situé aux confins du Périgord et du Quercy, était le chef-lieu d'une châtelainie dépendant de la vicomté de Turenne. La forteresse, mutilée au cours de la guerre de Cent Ans et en partie abattue sur ordre royal à la fin du XVe siècle, subit à nouveau des destructions lors des guerres de Religion. Des campagnes de travaux sont entreprises à l'époque moderne, mais aujourd'hui le château, qui n'est plus occupé depuis le XVIIIe siècle, est à l'état de ruine.

L'ensemble architectural qui occupe la terrasse basse du site castral, constitué d'un imposant logis – presque entièrement ruiné – associé à une tour de plan trapézoïdal, a probablement été édifié au

XIIIe siècle. Ces vestiges, inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, sont en cours de restauration.

Le rejointoiement des parements extérieurs de la tour et d'une partie du logis, comme l'aménagement de la plateforme sommitale de la tour en vue de sa prochaine ouverture au public, étant envisagés, un suivi archéologique du chantier a été programmé. Il a permis de compléter dans ce secteur les observations réalisées par C. Yovitchitch dans le cadre de son mémoire de maîtrise en 1997, et G. Séraphin, auteur d'une étude archéologique annexée à l'étude préalable de l'architecte Ph. Oudin en 2001. En outre, il a été possible d'émettre pour certains éléments des

propositions de restitution dans le cadre du chantier de restauration.

Si les dispositions d'origine du niveau supérieur de la tour restent inconnues, son dernier état a pu être documenté. Un dallage favorisant l'écoulement

des eaux pluviales mis en place tardivement a été entièrement mis au jour. Ce niveau était alors découvert et comprenait un simple parapet.

Murat Laurence

## CARLUX Rouffillac

Le projet de ZAC sur la parcelle de l'ancienne gare de Rouffillac a été soumis à diagnostic archéologique, sur 4572 m<sup>2</sup>, au moyen d'une pelle à chenille équipée d'un godet lisse. Tout type d'occupation depuis la Protohistoire jusqu'au Moyen Âge était attendu, sachant notamment que le site est à quelques dizaines de mètres d'une fontaine votive (La Fon St Peyre) et au pied d'un promontoire rocheux qui abrite à la fois le château Renaissance de Rouffillac et l'église désertée Saint-Pierre de Cadiot.

Hormis les aménagements contemporains liés à la gare ferroviaire et à un ancien bâtiment de la direction départementale de l'équipement, l'emprise diagnostiquée ne contient strictement aucun élément archéologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Fourloubey Christophe (Inrap)

## CENDRIEUX Les Brousses

Le site est localisé sur un plateau interfluve entre Isle et Dordogne, au nord du bourg de Cendrieux.

Ce plateau, qui prolonge celui de La Douze, est le bassin versant de différents affluents de l'Isle, de la Vézère et de la Dordogne. Les eaux pluviales ne sont sans doute pas les seules à alimenter tous ces vallons ; l'hypothèse d'une seconde source, souterraine, est d'autant plus plausible que la topographie est marquée par des dolines, dont plusieurs sont ouvertes par érosion régressive.

La prescription de diagnostic archéologique porte sur environ 22500 m<sup>2</sup>, emprise d'une large serre photovoltaïque abritant fraisiers et framboisiers. Elle souligne le risque d'une destruction de site paléolithique : des silex taillés ont été récoltés en surface, et les lieux ne sont qu'à 2 km du site aurignacien ancien des Fontanelles.

Le diagnostic consiste en des tranchées longues de 20 m, disposées en quinconces, creusées par fines passes horizontales (3 à 10 cm d'épaisseur selon la sensibilité) à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 1,80 m de large.

Les 34 tranchées réalisées représentent une superficie au sol de 1386 m<sup>2</sup>, soit 6,2 % des 22500 m<sup>2</sup> déclarés du projet.

Elles n'ont révélé aucun élément du patrimoine archéologique, en dépit de la présence d'une doline fermée qui aurait pu jouer un rôle de piège sédimentaire.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Fourloubey Christophe (Inrap)

## CERCLES Chez Tézy

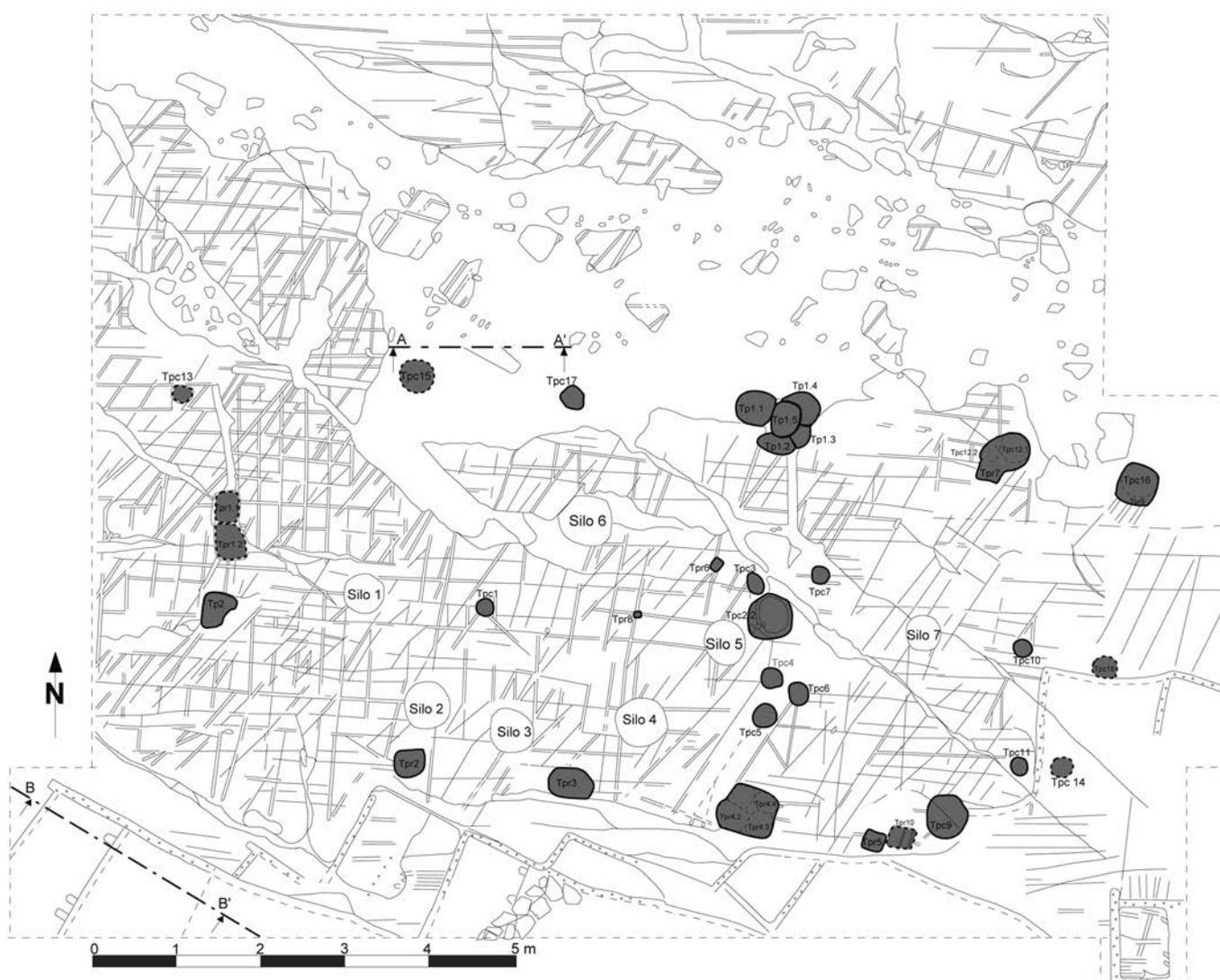
De 2010 à 2012, un sondage a été réalisé avec pour objectif de mettre au jour la structure d'un bâtiment agricole supposé médiéval, en établir le relevé précis et d'évaluer la chronologie des différentes utilisations du site. Ce sondage a donné lieu à un premier rapport. Au vu des résultats, l'autorisation de fouille a été accordée en 2013.

La fouille a mis au jour six silos dont les contenances varient entre 0,5 et 1,25 m<sup>3</sup> et une fosse de petit volume, 0,10 m<sup>3</sup>, qui a eu sans doute une fonction très différente des autres et a fourni un mobilier important. Au total le site pouvait stocker 4,6 m<sup>3</sup> de grains. Tous les silos sont privés du col qui permettait l'obturation, ces cols ayant été détruits par le premier niveau d'exploitation du calcaire d'une carrière.

Vingt-sept trous de poteaux ont été identifiés dont seize font clairement partie de la structure porteuse du bâtiment, six d'entre eux ont fait l'objet de nombreuses

retailles, jusqu'à cinq pour l'un d'eux. Comme pour les silos, la partie supérieure a été arasée par le premier niveau de la carrière.

Les fouilles de la carrière, correspondant à la bande sud du site, a permis de mettre au jour, en plus du niveau 1 correspondant à la dalle de calcaire découpée précédemment, trois autres niveaux d'extraction de blocs. Un bloc en cours d'extraction, mais abandonné car traversé par un fil, nous permet d'entrevoir la taille des blocs extraits. Les fonds des tranchées de havage ont fait apparaître les traces des pics utilisés et permis de les identifier comme celles d'un pic médiéval à pointe pyramidale. Cette carrière coupe plusieurs trous de poteaux et a fait très probablement disparaître le trou de poteau à l'est de la rangée sud. Nous avons pu ainsi identifier l'extraction de 26 blocs. Un muret de pierres assemblées sans mortier, repose sur le plancher de carrière du niveau 3 et sur un lit de poudre de pierre ; il



Cercles - Chez Tézy.



prend appui sur le front de taille et se poursuit sous le terrain non fouillé au sud. Le relevé des traces d'aires ayant été réalisé dans la campagne précédente de 2012, la seule nouveauté réside dans le fait que ces traces sont présentes au niveau 2 de la carrière mais sont absentes des niveaux 3 et 4.

Au total 370 tessons de céramique ont été trouvés, auxquels s'ajoutent 34 morceaux de tuile et 70 de torchis. La répartition des 370 tessons de céramique dans les différentes structures est la suivante : décapage 9 %, fouille des silos 58 %, des trous de poteaux 4 %, de la carrière 28 %. Avec la céramique des silos et d'un trou de poteau, 21 pots et bols ont pu être reconstitués, avec 75 tessons. Deux pesons et une fusaïole s'ajoutent à ce mobilier. Cinq de ces pots comportent des dépôts de panse nettement marqués qui nous permettent de les classer dans les pots globulaires du type oules. Ces pots sont semblables à ceux provenant de la rue Romaine à Périgueux et décrits par Claude Lacombe. Nous n'avons trouvé que très peu d'éléments ferreux : deux clous à ferrer les animaux, un autre d'usage inconnu et un morceau de lame de fer (couteau ?), peu d'ossements provenant d'animaux de petite taille (rongeurs ?). Un morceau de meule à main, un morceau de col d'un petit vase en verre coloré.

En conclusion, nous nous trouvons en présence d'un bâtiment d'une superficie d'environ 50 m<sup>2</sup>. Cinq poteaux au nord et quatre au sud sont quasiment alignés pour constituer les deux côtés les plus longs de la grange, au sud-est un trou de poteau a certainement été détruit par l'exploitation de la carrière. L'espace entre ces deux alignements est de 4,5 m. Quatre poteaux sont dans l'axe de la grange et devaient supporter la ferme centrale. Cette grange abritait deux secteurs affectés à des fonctions différentes : La partie ouest couvrait les six silos destinés au stockage des grains. La partie est pourrait avoir abrité des activités telles que le filage, le tissage ou le dépeçage des animaux. Les trois trous de poteaux disposés en triangle pourraient correspondre à l'installation d'une chèvre servant à la fixation d'un métier à tisser à main ou la fixation des animaux pour

le dépeçage et le raclage des peaux. C'est dans cette partie que se trouve le petit silo 7. Les nombreuses retailles de certains trous de poteaux indiquent que cette grange a été remaniée de nombreuses fois, peut être cinq fois si l'on prend en considération les cinq retailles de l'un d'entre eux.

Quelques trous de poteaux dont nous ne pouvons précisément justifier leur usage ont pu servir à constituer des cloisons. La destruction de la partie superficielle de cette grange par la carrière sur une épaisseur de 20 à 25 cm, nous prive d'éléments permettant de concevoir le mode de construction, par exemple nous n'avons aucune trace d'une saignée dans le plateau calcaire indiquant l'ancrage au sol des murs en torchis.

Le relevé précis des différents éléments fouillés et l'analyse de leurs différentes imbrications nous conduisent donc à proposer la séquence d'utilisation de ce site suivante :

- creusement des silos puis des trous d'ancrage des poteaux et enfin couverture par une grange, utilisation de la grange sur un grand nombre d'années que l'on pourrait évaluer entre 150 et 200 ans ;

- abandon du site au XIV<sup>e</sup> siècle, puis utilisation en carrière probablement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle

- nouvel abandon jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup>, époque où le terrain est défriché et remis en culture, puis abandon définitif au XX<sup>e</sup> siècle.

Cette grange médiévale est la deuxième découverte sur les communes de Cercles et de La Tour Blanche. La première l'avait été en 1985 à Jovelle (La Tour Blanche) par P. Carcauzon. Elle avait une superficie de 28 m<sup>2</sup>, recouvrait neuf silos dont les formes étaient intactes et une fosse de petite dimension. Une saignée servant d'ancrage aux murs de torchis était visible sur les trois quart de sa circonférence.

Ces deux exemples de granges médiévales nous permettent un début d'approche de la taille des exploitations agricoles dans ce nord-ouest de la Dordogne. D'autres traces de ce type mériteraient d'être documentées.

Duverneuil Gabriel

## CHANCELADE Sol de Dime

Cette opération de diagnostic a été réalisée en préalable à un projet de lotissement déposé par la mairie de Chancelade.

Hormis en bas de pente, où nous percevons une stratigraphie relativement développée, nous constatons que tous les niveaux archéologiques potentiels sont complètement démantelés, les sols actuels se superposant directement au calcaire et/ou argile à silex.

Ce constat nous interdit toute corrélation entre les niveaux colluvionnés et les structures.

Les structures, vides de tout matériel, resteront donc sans aucune proposition d'âge.

En l'état des travaux, nous proposerons donc deux ensembles distincts :

— un ensemble de trois sondages mitoyens (sd 22, 34 et 60) offrent des trous de poteaux. Ces derniers n'ont livré aucun mobilier et nous ne pouvons de fait leur attribuer aucune chronologie. Nous noterons que les couches 1 et 2 du sondage 34 ont livré des éléments

contemporains (tuiles, verre...). Ce constat n'est cependant pas suffisant pour dater les structures.

— Le sondage 24 nous expose une anomalie. Nous ne pouvons affirmer que le creusement soit anthropique. Le mobilier récolté à la base n'est donc pas en position originelle attestée. Nous noterons un fragment de couvercle qui pourrait (avec une grande prudence) être placé au Moyen Âge.

La première couche de ce remplissage étale un niveau lié au feu qui en l'absence de mobilier ne peut être daté.

En bas de pente, le sondage 25 a livré une couche de colluvions qui nous a permis la récolte de mobilier céramique et lithique. Nous ne pouvons pas assurer l'homogénéité de cette série et encore moins proposer une attribution chronologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

Moyen Âge,  
Époque moderne

## COULAURES Église Saint-Martin

En préalable à la restauration intérieure de l'église Saint-Martin (B. Ramat, architecte du patrimoine), le piquage d'enduits au bas des murs de la nef en 2012 avait révélé une élévation de moellons plats disposés en épi, rarement observée sur les édifices ecclésiastiques en Périgord.

Une maçonnerie de ce type utilisant des calcaires durs du Bathonien (j2b) des coteaux proches de la vallée de la Loue pouvait être discernée sur les deux murs gouttereaux au moins sur 8 m de hauteur. Cette mise en œuvre étant attachée à des constructions souvent désignées comme préromanes, il importait de définir si ces maçonneries relevaient de l'utilisation raisonnée liée aux propriétés du matériau, ou si au contraire la pratique de l'élévation en épi correspondait à un mouvement précoce et singulier de construction d'un bâtiment ecclésiastique à l'orée de l'an Mil.

Malgré une restauration ambitieuse au XIXe siècle, l'église Saint-Martin est un édifice protégé (ISMH) (cf. fig.) pour la qualité de ses élévations romanes. En effet, adhérant aux murs gouttereaux à l'est, se développe un faux transept (dit avant-chœur) prolongé d'un chevet en abside semi-circulaire, richement orné

de chapiteaux sculptés et revêtu de fresques. À l'ouest, un solide carré forme l'avant-nef (ou narthex), tandis qu'au nord et au sud, les murs de nef sont percés pour placer deux chapelles au XVe siècle. La relation stratigraphique des murs gouttereaux présumés anciens avec, à l'ouest l'avant-nef et à l'est, le faux-transept fut donc une première question posée à l'édifice, avec la préoccupation d'examiner sa mise en œuvre et d'avancer une chronologie en sondant son pied. L'intérêt manifesté par la municipalité à cette entreprise et son concours furent déterminants.

Outre l'examen des plages de maçonnerie dégagées, deux sondages ont été pratiqués à l'intérieur, à l'articulation de ces ensembles architecturaux, l'un contre le mur nord, au contact de l'avant-nef (sondage 1), l'autre au sud, à celui d'avec le faux-transept (sondage 2).

Le mur présumé ancien apparaît sous les enduits récents sur un espace limité (largeur 11,7 m, hauteur moyenne de 2,20 m, les piochages ayant porté jusqu'à 4,60 m la hauteur de la zone observée). La partie illustrée n'en montre que les aspects les plus significatifs (cf. fig.) à l'angle intérieur sud-ouest.

Dans une plage 1, les moellons en calcaire dur, gros galets, sont mis en œuvre sans réel façonnage, sur des lits sans horizontalité, rattrapés par des assises de réglage de plaquettes disposées sur trois lignes reconnues. Le tout était enduit d'un mortier rosâtre venant couvrir l'arête des blocs. Des pierres d'attente sont relevées à limite orientale de la maçonnerie. A l'ouest, le mur 1 s'insère parfaitement avec des assises en moyen appareil formant un chaînage 3, ce dernier disparaissant sous un contrefort plaqué lors de la restauration de 1860. L'hypothèse d'un retour du mur de nef au nord rompu par l'accroche du corps d'avant-nef peut être évoqué. La qualité des maçonneries de ce dernier, avec un calcaire dur en moellons, disposés en lits parfaitement horizontaux, confortés aux angles de carreaux de moyen appareil, se distingue nettement du mode de construction rustique du mur 1.

Pour le mur 2, appuyé sur le mur 1, l'utilisation de moellons en plaque est dominante, avec des épaisseurs variant de 3 à 10 cm pour une longueur assez homogène de 17 à 20 cm. Liés à un mortier beige riche en granulats, ils sont disposés en épi par série de 2 à 5, alternés à des assises de moellons posés en lits horizontaux. Le matériau est trié, façonné au marteau y compris les rares galets. Le seul trou de boulin discerné, qui comportait un rebouchage soigné sans doute pour recevoir l'enduit qui devait y être apposé, porte l'empreinte dans le mortier alors frais d'un pieu appointé (long. dans la maçonnerie 54 cm, diam. 9 cm). Si la plage 1 est antérieure à la plage 2, elles résultèrent probablement d'une étape de chantier avec des techniques – et des équipes – différentes adoptées pour le montage d'une construction, qui a conservé malgré ses disparités, une élévation conséquente érigée à l'aplomb sans confortement extérieur.

Le sondage 1 recherchait la base de cette maçonnerie originale pour collecter dans les niveaux de sa construction des indices de datation. Sur le flanc nord, la zone explorée est au contact de l'angle de l'avant-nef et du mur gouttereau, marqué ici également d'un chaînage de pierres de grand appareil régulier (haut. des assises 45 à 50 cm). Cette amorce d'angle est en parfaite cohérence avec le moellonnage du mur. Le premier sol (108) a été rencontré à 1,60 m de profondeur (122 m NGF) donnant la mesure de l'exhaussement des niveaux depuis l'époque médiévale. Il est constitué de plaquettes calcaires posées sur l'argile du substrat. Par places, dans l'espace étroit dégagé, un lambeau de mortier (106) et une flaque de chaux (109, bordure d'une aire de gâchage) adhèrent au substrat piétiné 108. Si aucun indice de datation concret n'est fourni, le sol 108 était parsemé de fragments de tuile antique, et de charbons qu'il serait opportun de soumettre à une datation physico-chimique. Le mur gouttereau est posé sur ce niveau sans fondation, mais s'approchant à l'ouest de la rencontre du chaînage, le mode change et comporterait un fondation en puits, dont l'arc de cercle dégagé (111) pourrait permettre d'évaluer la dimension d'un cylindre de maçonnerie (2 m) recevant l'angle de

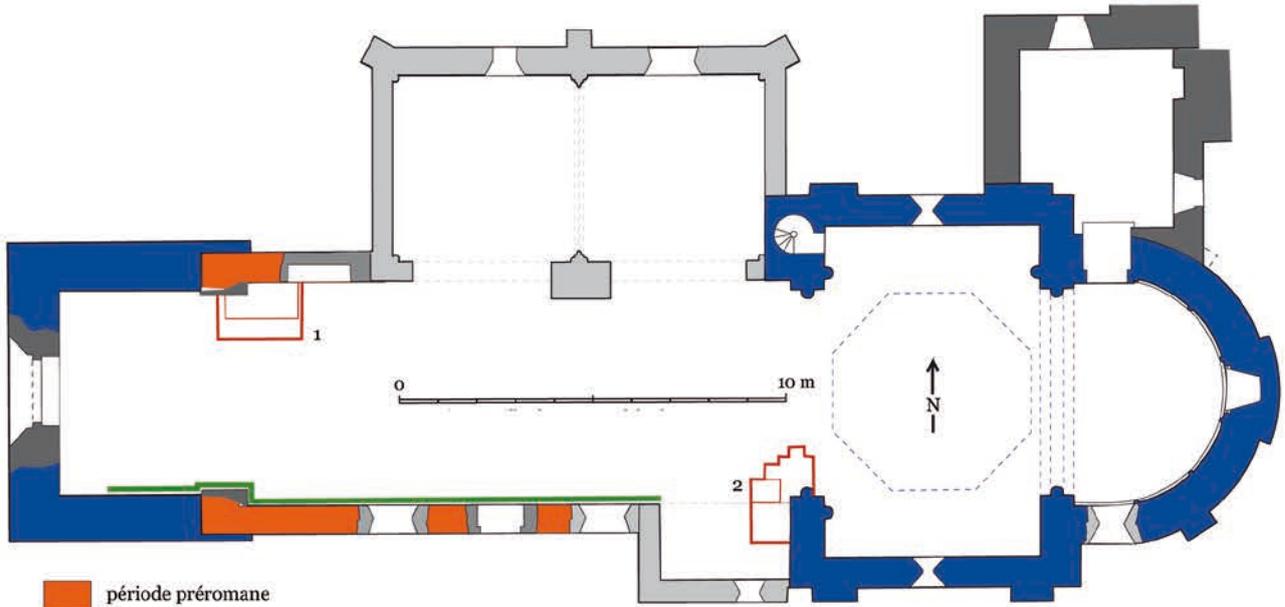
la construction. Cette substructure est renforcée de deux blocs superposés chaînés placés dans l'angle intérieur. Immédiatement au dessus de la maçonnerie de fondation et adhérent aux blocs d'angle, un sol de mortier et grave (114) solidement établi semble compléter l'ensemble. Ce sol est coiffé d'un niveau d'occupation de cendres et de limon charbonneux avec un forte teneur en graines (113).

Dans un second état, que signalent à la fois et à un même niveau altimétrique (122,40 m NGF), la base d'un enduit sur le mur gouttereau, le sommet d'un remblai de plaquettes et plusieurs fosses de forme oblongue destinées à éteindre la chaux, une campagne de restauration fut probablement entreprise. Elle correspondrait peut-être à l'installation de l'avant-nef et son raccord avec l'angle de la construction de la nef primitive. Dans ce niveau de chantier, est découvert un denier de l'atelier de Limoges (type immobilisé au nom d'Eudes, XIe-XIIe siècles). Plus haut dans la stratigraphie, un sol de terre (103) subsiste d'un état évalué du bas Moyen Âge. Son état lacunaire résulte du creusement jusqu'à cet horizon de fosses dans les apports de terre des niveaux supérieurs, fosses destinées à recevoir des inhumations en cercueil à partir du XVIIe siècle. Deux parties de sépultures d'époque moderne, fouillées dans ce sondage marquent la seule occupation funéraire relevée du site.

Le sondage 2 mord en partie sur l'emplacement de la chapelle seigneuriale des Duret, établie au XVe siècle et vient atteindre la base de l'angle extérieur du faux-transept roman. Il a permis de retrouver une partie du mur gouttereau présumé préroman (202) sur au moins quatre assises, dans la continuité de son élévation conservée à l'ouest. Il semble fortement arasé et nettement coupé par l'installation du massif de fondation du faux-transept, clarifiant une relation chrono-stratigraphique jusque là inconnue. Le mur préroman présente deux assises d'élévation et deux de fondation établies en tranchée aveugle. Au dessus, un niveau d'occupation (201) marquerait la circulation du sol de l'église préromane (122 m NGF).

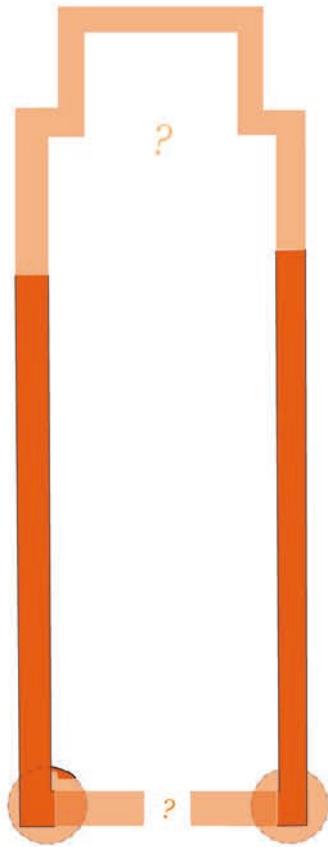
L'agrandissement roman a conduit à rehausser le niveau de sol de la nef dont subsiste une dalle sur le ressaut de fondation (122,42 m NGF), et crée un enmarchement pour accéder à la travée sous coupole. Le mur préroman à la jonction est conservé alors et n'est détruit dans son élévation que lors du percement de la chapelle des Duret. Un autel dont la base est reconnue sur 1,20 m d'élévation est apposé contre le flanc occidental dégagé. Il conserve encore enduit et peinture noire.

L'exercice conjugué des disciplines de l'histoire de l'art, de l'archéologie du bâti et sédimentaire ont, à peu de frais, permis à Coulaures de reconnaître un état préroman aux maçonneries particulières, fossilisées en grande partie par les multiples exhaussements. La surélévation constante du niveau tint peut-être aux caprices de la Loue qui sujette à débordements rendit impropre le terrain pour y établir un espace consacré

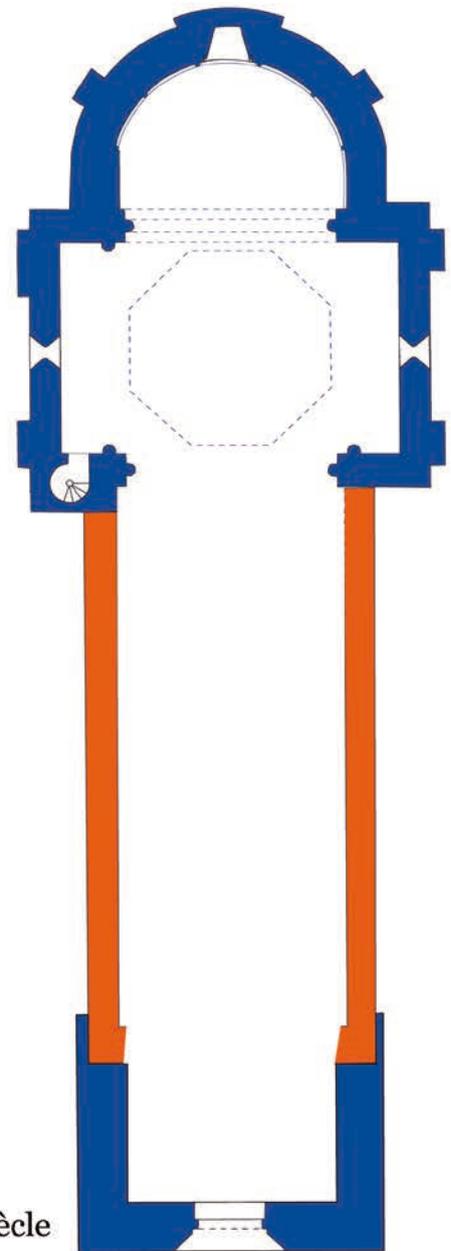


- période préromane
- période romane
- XVe siècle
- XVIIe siècle
- restauration 1860
- examen du bâti
- sondages archéologiques

Coulaures - Église Saint-Martin.  
 Plan archéologique de l'édifice.  
 Hypothèse de restitution architecturale  
 Dessin H. Gaillard d'après fond de plan B. Ramat).



Xe-XIe siècles



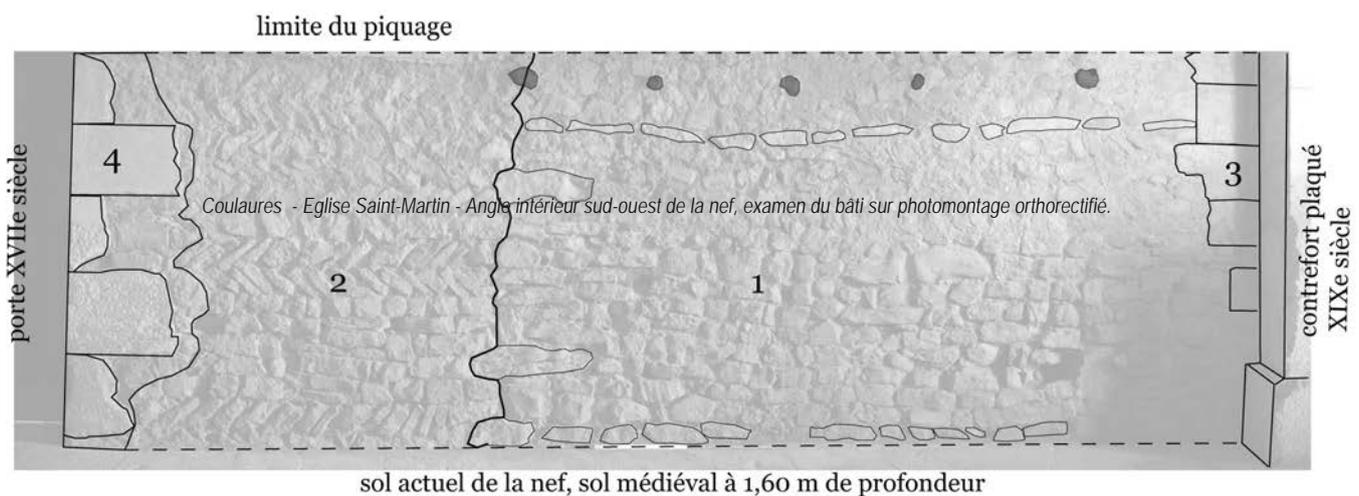
XIIe siècle

aux morts avant l'époque moderne. Il est à signaler que le vieux cimetière paroissial de Coulaures est éloigné de l'édifice, sur l'autre rive de la Loue, au débouché du pont qui l'enjambe, au lieu-dit bien à propos du « Paradis » (alt. 125 m). J. de Mourcin y décrit en 1822 le terrain comme une éminence portant de vieux tombeaux et peut-être les restes d'une ancienne église. De cet endroit proviennent les pierres sépulcrales ornées d'arcatures aveugles et décorées de champs de rouelles et de quatre-feuilles (XIIIe-XVe siècles ?) conservées pour partie sur place et au Musée d'art et d'histoire du Périgord.

Le plan du premier état discerné de Saint-Martin est pour l'heure bien lacunaire mais conforme aux dimensions du temps : une nef de 6 m hors œuvre sur au moins 14 m de long, sans aucune ouverture reconnue.

Néanmoins, peut-on avancer l'habileté des concepteurs de l'édifice, qui visa par une structure simple à l'établir solidement, grâce aux puissants chaînages assurant la cohésion des angles, assortis d'une structure en massif subcirculaire en fondation pour en stabiliser l'assiette. Le système aperçu à Coulaures permet de lancer une construction d'à peine 1 m de large sur plus de 10 m d'élévation sans refend ni contrefort. La chronologie présumée de ce premier état à Coulaures, antérieure à l'époque romane, inscrirait un nouveau site au registre bien indigent des édifices préromans en Périgord, invitant à en poursuivre l'enquête.

Gensbeitel Christian,  
Gaillard Hervé



Coulaures - Église Saint-Martin - Élévation du mur sud de la nef.

## COURSAC

### Les Garennes

Cette opération de diagnostic fait suite à une demande volontaire de M. Gilles Delor en vue de la vente des terrains à des fins de construction de maisons individuelles.

Les huit tranchées ouvertes sur les 2995 m<sup>2</sup> du terrain représentent 391 m<sup>2</sup> soit 12,7 % de la superficie totale de l'emprise.

Deux structures en creux ont été mises au jour. Toutes deux apparaissent directement sous le sol

actuel, constitué d'humus, et sont creusées dans les argiles tertiaires. Le fossé et la grande structure en creux indéterminée, n'ont pu, faute de mobilier, être datés.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

## COURSAC

### Le Petit Cerf

Notice non parvenue

Grigoletto Frédéric (Inrap)

## CREYSSE

### Les Bertranoux - Les Rivelles

Une intervention de diagnostic archéologique a eu lieu du 24 au 26 juin 2013 sur un terrain situé sur le plateau du Pécharmant, dans un contexte archéologique riche allant du Paléolithique inférieur aux phases plus récentes du Paléolithique supérieur. Signalons en particulier les niveaux solutréens et néolithiques de la parcelle adjacente au nord (Les Rivelles-D101032, Prodéo, 2012) et le niveau gravettien de la parcelle adjacente au sud (Les Rivelles-D007170, Folgado, 2012), cette dernière faisant l'objet d'une prescription de fouille archéologique.

L'opération a confirmé la présence d'indices peu abondants de période néolithique (25 pièces lithiques) ;

elle a montré aussi un peu plus d'une centaine (N = 130) d'artefacts du Paléolithique moyen correspondant à un débitage de conception Levallois, mais dans une position probablement secondaire. Aucun indice du Paléolithique supérieur n'a été découvert, néanmoins cette présence est probable, dans le chemin d'accès non sondé au sud-est de notre parcelle, comme cela a été observé dans un secteur adjacent dans la parcelle voisine pendant l'opération de fouille « Les Rivelles-Phase 1 » (Folgado en cours).

Folgado Mila

## CREYSSE

### Les Rivelles - Phase 1

L'intervention de fouille archéologique préventive réalisée correspond à la première des trois phases prescrites sur ce site et portait sur l'espace prévu pour les réseaux d'adduction de fluides et de voirie d'accès à un futur lotissement.

Une tranchée de direction est-ouest, de 130 m de longueur, de 1,25 m de largeur et d'1 m de profondeur a été décapée à l'aide d'une pelle mécanique.

Dans la partie la plus haute de l'emprise (à l'ouest), quelques artefacts attribués au Paléolithique moyen

ont été prélevés à environ 90 cm de profondeur, en contact avec les argiles.

A 90 m du début de la tranchée vers l'est et à une profondeur moyenne de 0,90 m, dans un horizon pléistocène marqué par un réseau de fentes polygonales, le niveau d'occupation (attribué dans l'état à du Gravettien) à l'origine de la prescription a été reconnu sous la forme de deux amas. Proches de moins de 3 m l'un de l'autre, ils marquent la limite nord-ouest du secteur correspondant à la 3<sup>ème</sup> phase de la fouille prescrite. Un troisième amas a été localisé à environ 130 m du début de la tranchée – vers l'est - à 1 m de profondeur environ. Il est probable que ces

amas se poursuivent vers le nord « hors emprise » dans la parcelle attenante.

Seul un amas a été fouillé manuellement sur le premier décapage, toutefois, les pièces lithiques dégagées mécaniquement ont été relevées en 3D au tachéomètre.

Un total de 1076 pièces de plus de 2 cm et plus de 300 débris et esquilles ont été comptabilisés pour les trois amas. Les différentes études prévues seront réalisées à la fin de la troisième phase de fouille quand la totalité des données (technologie, spatiale, géoarchéologie...) seront accessibles.

Folgado Mila

Paléolithique supérieur

## LES EYZIES-DE-TAYAC Abri Cro-Magnon

La création d'un escalier entre le chemin devant la maison sous l'abri Cro-Magnon et la route menant à la gare des Eyzies a nécessité une excavation dans le talus, réalisée sous surveillance archéologique.

Les niveaux concernés étaient constitués de remblais récents contenant des matériaux contemporains, mais ils ont cependant livré 18 pièces lithiques (éclats divers)

vraisemblablement issues des déblais de fouilles anciennes de l'abri.

A noter parmi ces pièces un fragment mézial de feuille de saule en silex exogène.

Buraud Patrice

Moyen Âge

## LES EYZIES-DE-TAYAC Le château de Commarque

Le château de Commarque est situé sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, au nord de la route conduisant de Sarlat aux Eyzies. Il prend place sur un rebord de falaise et domine la rive gauche de la grande Beune. Il se présente actuellement sous la forme de ruines en cours de dégagement et de consolidation.

Le *castrum* est formé d'un habitat aristocratique fortifié et d'un habitat subordonné, implanté à l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte. Depuis 1996, il fait l'objet de campagnes archéologiques de sauvetage et programmées, toutes menées par la société Hadès. L'intérieur du *castrum* ayant fait l'objet de nombreuses campagnes, jusqu'en 2006, de nouvelles problématiques ont été soulevées autour de l'habitat troglodytique et semi-troglodytique se développant dans et aux abords de la fortification. Plusieurs composantes parmi ces différentes architectures sont à distinguer sur le site. Le premier ensemble concerne la basse-cour, lié aux élévations bâties. À l'image de la structure située sous la grande salle du logis des Beynac, ces creusements semblent être intégrés à l'organisation générale et à

l'habitat noble. Le second ensemble est situé sous l'enceinte castrale, le long des deux flancs de falaises et principalement en fond de talweg. Il est caractérisé par des structures présentant un fort enfouissement, actuellement lisibles par des aménagements creusés de type solin, noue, larmier de toiture ou encore trous de poutre. Le dernier ensemble est matérialisé par des trous de poutre situés en partie haute de la falaise orientée au nord, sous le logis seigneurial.

La campagne de prospections-sondages archéologiques planifiée en 2013 présente plusieurs phases d'intervention axées autour de problématiques liées aux fonctions, à la répartition et à la chronologie d'utilisation des structures troglodytiques. La méthodologie de prospection s'est orientée vers un relevé intégral des ensembles creusés au moyen d'un scanner numérique afin de servir de support à l'enregistrement de tous les aménagements. Par la suite, une campagne de sondages archéologiques permettra d'affiner les chronologies relatives définies par l'analyse des différents creusements. La campagne

de levé a été effectuée au cours de l'automne 2013, le printemps et l'été présentant trop de végétation, pendant une durée d'une semaine à deux personnes. Le traitement des nuages de points étant assez long, seule une partie a été effectuée pour la fin de l'année 2013, représentant une partie de l'ensemble des structures situées en fond de talweg, en rive droite de la Beune.

Douze structures ont donc fait l'objet d'un enregistrement précis, permettant ainsi de mettre en évidence la construction d'un ensemble d'habitations composé de quatre éléments, bordées chacune

d'annexes dont la fonction n'a pu être précisée à cause de l'enfouissement général des niveaux de rez-de-chaussée. Une chronologie relative a pu être mise en évidence, démontrant la transformation de deux des habitations et de deux annexes. Des comparaisons avec des exemples régionaux et plus largement d'Europe occidentale ont permis d'approcher la fonction de certains ensembles et, dans une perspective générale, de replacer les structures du château de Commarque dans le troglodytisme du Moyen Âge.

Navetat Mylène



*Les Eyzies-de-Tayac - Le Château de Commarque.*

*Paléolithique supérieur*

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans

L'opération archéologique programmée portant sur le Gravettien final de l'abri Pataud s'est déroulée du 9 septembre au 5 octobre 2013. Il s'agissait de la première année d'une nouvelle campagne triennale 2013-2015 (première année de fouille en 2005) visant à terminer la fouille de la couche 2 dans le fond de l'abri, seul secteur fouillé depuis 2012.

Parallèlement aux travaux de terrain, des analyses en laboratoire, en particulier sur les pigments et l'expérimentation sur les perles en ivoire de Mammouth, ont été poursuivies.

Entre 2005 et 2012, la couche 2 a livré 13 434 pièces. Lors de la campagne de fouille 2013, un total de 923 pièces archéologiques a été découvert. L'industrie lithique sur silex domine avec 470 pièces (223 proviennent des refus de tamis). Parmi les 373 restes fauniques, 180 sont des ossements brûlés. Viennent s'ajouter à ces deux ensembles : 3 pièces d'industrie osseuse, 2 ébauches d'éléments de parure, 3 écailles de calcaire ornées portant du pigment rouge provenant de la desquamation de la voûte et/ou de la paroi de l'abri, 44 pièces minérales (des galets ou

fragments de galets, principalement de quartz, ne portant pas de traces, excepté celles d'une exposition au feu, quelques éclats de quartz taillés, et plusieurs fragments de stalactites), 20 blocs de calcaire brûlé de dimension maximale supérieure à cinq centimètres.

Dans le secteur du fond de l'abri, l'avancement de la fouille permet d'atteindre progressivement la base de la couche 2, qui se traduit par une baisse, parfois très nette, de la densité en matériel archéologique. Ainsi, une partie importante de la campagne 2013 a été consacrée à l'exploration de nouvelles unités archéologiques, dont certaines se sont révélées stériles.

Le dégagement de la zone de combustion mise en évidence en 2012 dans les carrés V75 et W75, principalement dans l'U.A. N, a particulièrement retenu notre attention en 2013. Une partie de cette zone et de sa périphérie a été dégagée et fouillée.

D'autre part, la couche 2 a été entièrement fouillée dans les carrés ou les U.A. M et N avaient été totalement ou presque totalement fouillées en 2012. Dans ces zones, l'état de fin de fouille laisse apparente l'U.A. K, qui est située sous la couche archéologique et qui est archéologiquement stérile (cf. fig.).

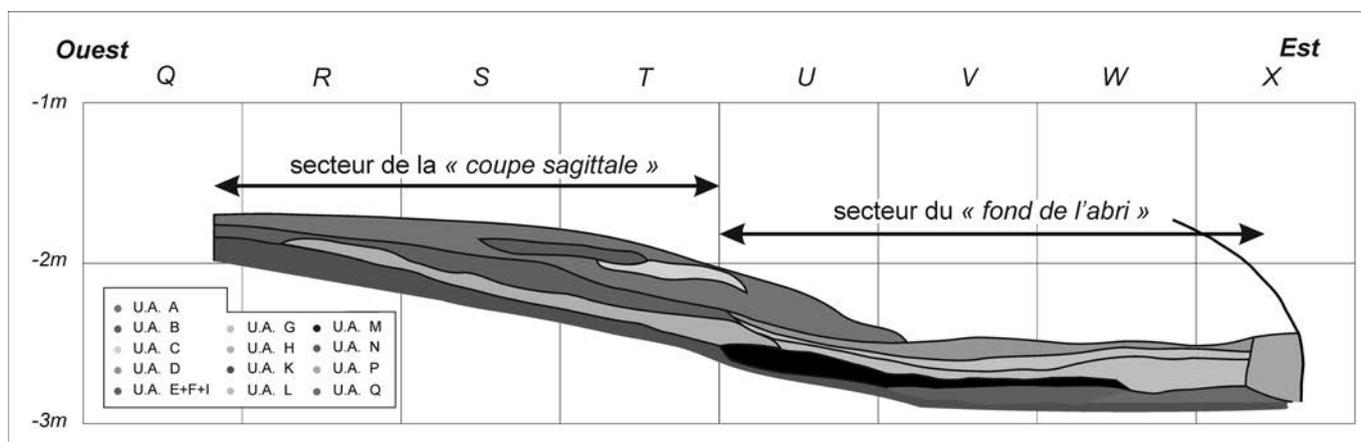
Notre stratégie et l'avancement de la fouille ont été contraints par le caractère de plus en plus confiné de la zone du fond de l'abri. En effet, nous devons en permanence trouver un compromis entre la bonne préservation des surfaces des carrés, des positions de travail acceptables pour les fouilleurs, et le maintien d'une progression logique de la fouille par rapport aux objectifs mentionnés plus haut.

L'étude de pigments bruts et de pigments à la surface d'objets archéologiques et de fragments de paroi retrouvés en stratigraphie dans les couches 2, 3 et l'éboulis 2/3 a été menée ces dernières années par L. Beck et M. Lebon, notamment dans le cadre de L'ANR MADAPCA (coord. P. Paillet). Des analyses physico-chimiques (effectuées au Centre de Recherches et de

Restauration des Musées de France avec l'accélérateur de particules AGLAE) ont montré une homogénéité de la composition élémentaire des pigments au sein de la couche 2. Les pigments découverts en stratigraphie et ceux présents sur les écailles ornées de la couche 2 sont de même nature chimique, indiquant une même source géologique. Ils sont différents de ceux de la couche 3 (Gravettien récent) et de ceux de l'éboulis 2/3 sous-jacents à la couche 2. Ceci suggère donc que le décor de la paroi était contemporain de l'habitat du Gravettien final.

Concernant l'ornementation de la scapula ponctuée provenant de la couche 2, dont le pigment semble proche des autres pigments découverts de ce même niveau, des analyses ont été poursuivies en 2013, dans le but de confirmer ou non les premiers résultats obtenus à partir d'une faible quantité de pigment. D'autres objets de la couche 2 présentant des traces de pigments (des fragments d'une scapula ornée découverts en 2010 et une phalange humaine) (cf. fig.) ont été inclus dans les analyses menées en 2013. Les résultats devraient être obtenus en 2014.

Expérimentation sur les perles rectangulaires en ivoire. Un protocole de production de perles rectangulaires en ivoire de mammoth analogues à celles découvertes dans la couche 2 a été mis en place en 2012 (S. Maury, C. Vercoutère, R. Nespoulet et L. Chiotti). En 2013 l'expérimentation s'est poursuivie avec le réexamen des 85 perles archéologiques. Deux types de perle (A et B) ont été différenciés selon des critères morphologiques (présence ou non d'un sillon sur la face plane, courbure de la face plane, dissymétrie des lobes, sections, type de perforation, ...). Le type A est le plus fréquent (70 perles sur 85). Deux gabarits semblent s'y distinguer : petit gabarit avec une longueur inférieure à 8,5 mm, et grand gabarit. Pour les pièces dont la matière première a pu être déterminée par analyse, il apparaît que les perles de type A sont en ivoire de mammoth, alors que celles du type B sont



Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud - Couche 2.  
Coupe schématique présentant les différentes unités archéologiques reconnues depuis 2005 (infographie L. Chiotti).



Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud  
Phalange humaine (AP/63-2-1520) provenant de la couche 2 de l'abri Pataud.  
a : localisation des zones d'analyse du pigment; b : vue de cet échantillon au cours de l'analyse réalisée sur l'accélérateur AGLAE (LC2RMF) (photos M. Lebon).

en bois de renne. La morphologie de ces dernières, de section circulaire, évoque celle des Peyrugues, également en bois de renne.

Ainsi, si les perles rectangulaires du niveau 2 de l'abri Pataud semblaient très standardisées et similaires à celles des autres sites du Gravettien final (Le Blot et Les Peyrugues), l'étude en cours indique plutôt une variabilité morphologique, qui pourrait être liée à la matière première et/ou à des usages différents.

À ce propos, la question du mode d'attache des perles de type A de Pataud se pose, et l'hypothèse d'un montage de perles en série à l'aide de deux fils, ensuite cousues sur un vêtement, est en cours de test.

Une série de perles expérimentales a été réalisée à partir de baguettes d'ivoire. Elles serviront notamment à tester les usures observées sur les pièces archéologiques.

Nespoulet Roland, Chiotti Laurent

## FOSSEMAGNE Madaillan - Phase 2

Cette opération de diagnostic a été prescrite en préalable à l'aménagement d'un centre d'enfouissement des déchets non toxiques réalisé par la société SITA Suez.

L'emprise de ces travaux se situe à cheval sur les communes de Milhac d'Auberoche et de Fossemagne pour une superficie totale d'une soixantaine d'hectares.

L'aménagement sera réalisé en deux phases. La première, d'une superficie de 27 hectares a déjà été réalisée début 2013 (Prodéo, 2013). La seconde phase, concernée par ce présent rapport se situe au lieu-dit Madaillan sur la commune de Fossemagne. La superficie à traiter est de 31 hectares. Cette opération

de diagnostic nous aura permis de mettre au jour une aire d'activité liée à la métallurgie. Elle se matérialise par deux bas-fourneaux et cinq trous de poteaux qui pourraient définir une palissade.

L'absence de mobilier n'autorise pas une datation de cet ensemble.

Les structures isolées n'ont pas plus livré de mobilier. Certaines d'entre elles montrent des traces de chauffes et peuvent être considérées comme des structures de chauffe sans plus de précision. Les fossés sont des fossés parcellaires.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

# LALINDE

## Eglise Saint-Pierre

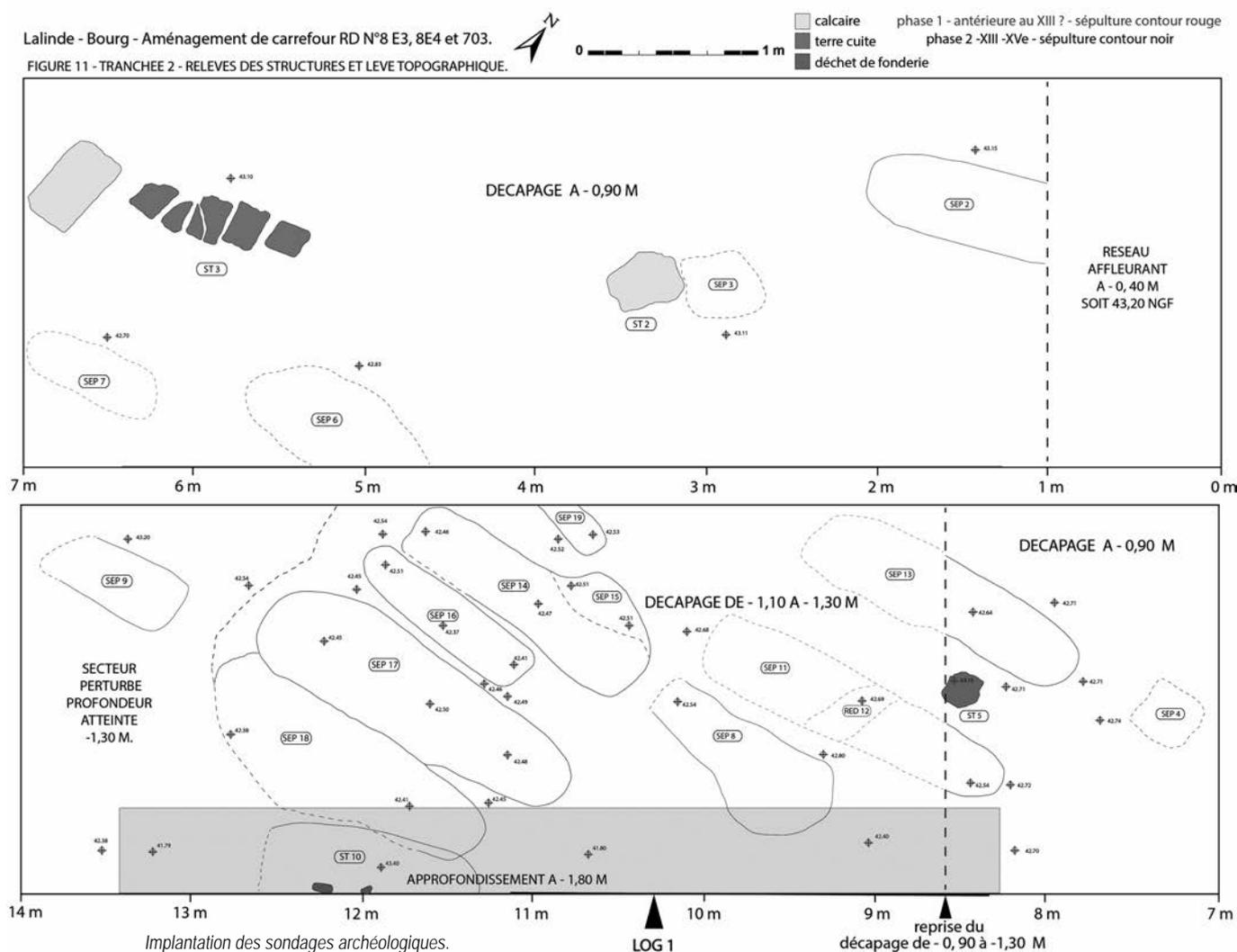
Situé en rive droite, de la Dordogne, le diagnostic s'inscrit en amont d'un projet d'aménagement de carrefour situé au débouché du pont de Lalinde. Cet ouvrage a entraîné à la fin du XIXe siècle, la reconstruction de l'église à une dizaine de mètres plus à l'est. Le projet se situe à la limite orientale de la bastide et contourne l'entrée du nouvel édifice. Il s'étend sur 1 500 m<sup>2</sup> incluant le réaménagement paysager de l'ensemble du giratoire. Le diagnostic placé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Dordogne s'est déroulé du 25 au 28 juin 2013 avec une équipe de deux personnes. Les principaux motifs de prescription portent sur les étapes de construction de la bastide, sur son lien avec l'église primitive de Saint-Pierre de la Linde aujourd'hui disparue.

Deux sondages ont été réalisés atteignant 3,8 % de l'emprise du projet (57 m<sup>2</sup>). Ils se sont tous deux avérés positifs. Le diagnostic a permis d'évaluer le contexte funéraire à travers seize cas anthropologiques étudiés à proximité du flanc nord de l'église. Le sondage 1, réalisé boulevard de Stalingrad, confirme

par la découverte d'une première sépulture, l'étendue de l'espace cimétieral sans pouvoir préciser faute d'élément mobilier, si nous nous situons à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. En tout cas, l'espace du cimetière s'étend vers le nord sur un rayon potentiel de 35 m autour de l'église. Le sondage 2, à travers l'étude de quinze sépultures et quatre structures, a permis de dresser un premier bilan sur l'espace funéraire lié à l'église de Saint-Pierre. Il confirme le plein fonctionnement du cimetière au Bas Moyen Âge entre le XIIIe et le XVe siècle en lien étroit avec la création de la bastide en 1267. Toutes les sépultures sont orientées et principalement évaluées du Bas Moyen Âge. Les indices de datations antérieures apparaissent en l'état trop fragile pour valider une incursion dans le Haut Moyen Âge ou l'Antiquité. L'étude du mobilier retrouvé dans les tombes et un décapage progressif par palier a permis d'identifier deux niveaux d'inhumations distincts. Un premier niveau compris entre - 0,90 et - 1,40 m pouvant être potentiellement antérieur au XIIIe siècle et un second niveau compris entre - 0,45

Lalinde - Bourg - Aménagement de carrefour RD N°8 E3, 8E4 et 703.

FIGURE 11 - TRANCHÉE 2 - RELEVÉS DES STRUCTURES ET LEVE TOPOGRAPHIQUE.





Lalinde - Eglise Saint-Pierre.

A gauche : Sondage 2 , vue est, en cours de fouille (AB). A droite : Sondage 2, atteinte infectieuse de la sépulture 11 (AB).

et - 0,90 m estimé entre la deuxième moitié du XIIIe et le XVe siècle. L'espace funéraire rencontré reflète une population variée qui s'accorde bien aux critères de fonctionnement d'un cimetière paroissial. Concernant les pathologies, deux cas infectieux sur adulte sont à signaler (SEP 11 et 13). Ils peuvent s'apparenter à la syphilis mais seul un examen approfondi et des radiographies pourraient le confirmer. Ce premier bilan s'est fait en collaboration avec Christian Scullier (INRAP)

pour l'étude anthropologique et Patrice Courtaud (PACEA-CNRS) pour les sujets pathologiques. Par ailleurs, une activité de fonderie a aussi été identifiée au sein du cimetière par la reconnaissance d'une fosse de rejet (ST 5). Mais le type de déchet rencontré n'a pas permis de valider la piste de la fabrication de cloche ou de tout autre objet.

Barbeyron Arnaud

## MILHAC-D'AUBEROCHE Madaillan

Les 27 hectares correspondant à la première phase d'agrandissement du centre d'enfouissement de déchets non dangereux de Milhac-d'Auberoche ont été sondés par la réalisation de 230 tranchées, totalisant 9830 m<sup>2</sup> observés, soit 3,6 % de la surface. Elles livrent un aperçu significatif du contexte géomorphologique et des occupations archéologiques très fugaces.

L'emprise associe deux plateaux séparés par un vallon sec, affluent du ruisseau de Saint-Geyrac, sur un substrat tertiaire formé d'altérites issues du crétacé (Campanien et Maastrichtien). Les formations quaternaires sont réduites à une faible épaisseur, où trois ensembles se distinguent : des colluvions grossières sur les versants, des argiles pléistocènes dans le comblement des dolines, terminé par l'horizon

humifère actuel, contenant toute la séquence holocène, très comprimée et colluvionnée.

Les indices d'occupations archéologiques sont très rares et dispersés. Ils se résument à cinq produits lithiques attribuables au Paléolithique moyen, à un petit ensemble de structures en creux contenant une céramique mal datée, entre la fin de l'époque gauloise et le Haut Moyen Âge. Les vestiges les plus prégnants sont les structures agraires récentes : fossés, drains, charbonnières.

En dépit de la présence de minerai de fer potentiel dans le substrat tertiaire, aucun indice d'une production métallurgique n'a été détecté sur l'emprise sondée.

Prodéo Frédéric

## MONTIGNAC La grande Béchade

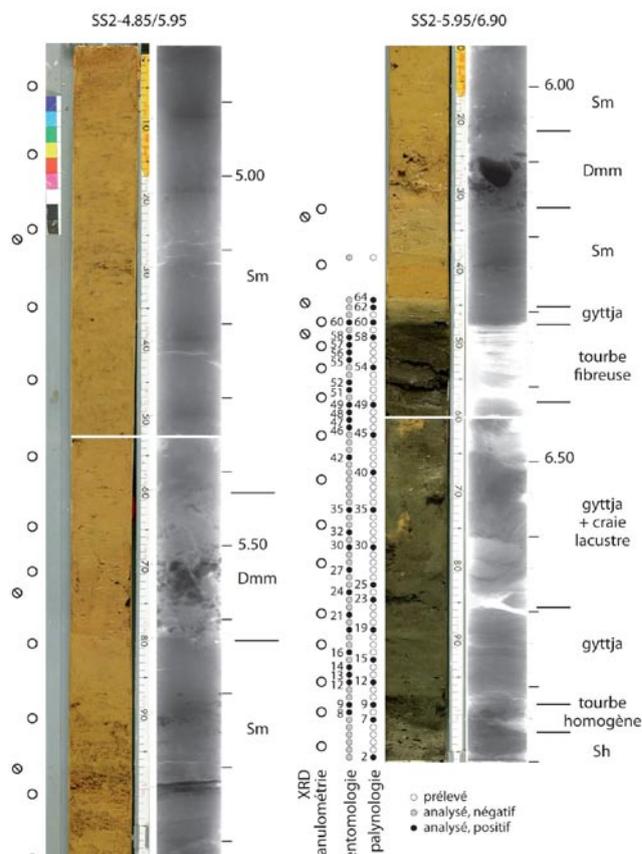
Une épaisse séquence de tourbes et de dépôts de versant couvrant le dernier épisode glaciaire a été découverte au pied de la butte de Lascaux et a fait l'objet d'analyses multidisciplinaires (géologie, géophysique, datation, palynologie, carpologie, entomologie).

Les niveaux tourbeux, datés par OSL entre ~83 et 63 ka, comblent une doline affectant une terrasse alluviale de la Vézère. Ces niveaux, qui correspondent à des boues organiques lacustres puis à des tourbes à sphaignes, ont livré de nombreux restes d'insectes et de végétaux (pollen, semences).

L'ensemble renvoie l'image d'un environnement de steppe assez froide compatible avec un âge contemporain d'un interstadaire du stade isotopique (SIM) 4, avec quelques taxons végétaux, reliques d'une forêt boréale (*Picea*). Les plantes aquatiques et hygrophiles (cypéacées), qui représentent la végétation locale, ainsi que les insectes qui leur sont inféodés sont également bien représentés dans l'enregistrement.

Les tourbes ont été érodées et recouvertes par des dépôts de versant, qui s'organisent en une séquence tripartite. La partie inférieure grossière s'est déposée pendant la fin du SIM 4. La partie médiane, essentiellement sableuse, et à l'intérieur de laquelle s'est développé un complexe de sols boréaux, est attribuée au début du SIM 3. Ces sols ont livré une petite série lithique moustérienne.

La partie supérieure, très grossière et calcaire, s'est formée à la fin du SIM 3 et au cours du SIM 2, en liaison avec différentes dynamiques de versant typiques des milieux périglaciaires. Des aménagements en terrasses agricoles historiques (Haut Moyen Âge, période contemporaine) recoupent le sol holocène, affectant les dépôts de versant.



Carottes de tourbes.

Cette séquence constitue une référence pour la chronostratigraphie régionale du dernier épisode glaciaire.

Bertran Pascal

Second Âge du Fer,  
Haut Empire, Haut Moyen Âge

## MONTIGNAC Le Buy - Propriété Hallouin

Le site du Buy se trouve à environ 1 km au nord-est du bourg de Montignac, en bordure de la route départementale 46 menant aux Farges.

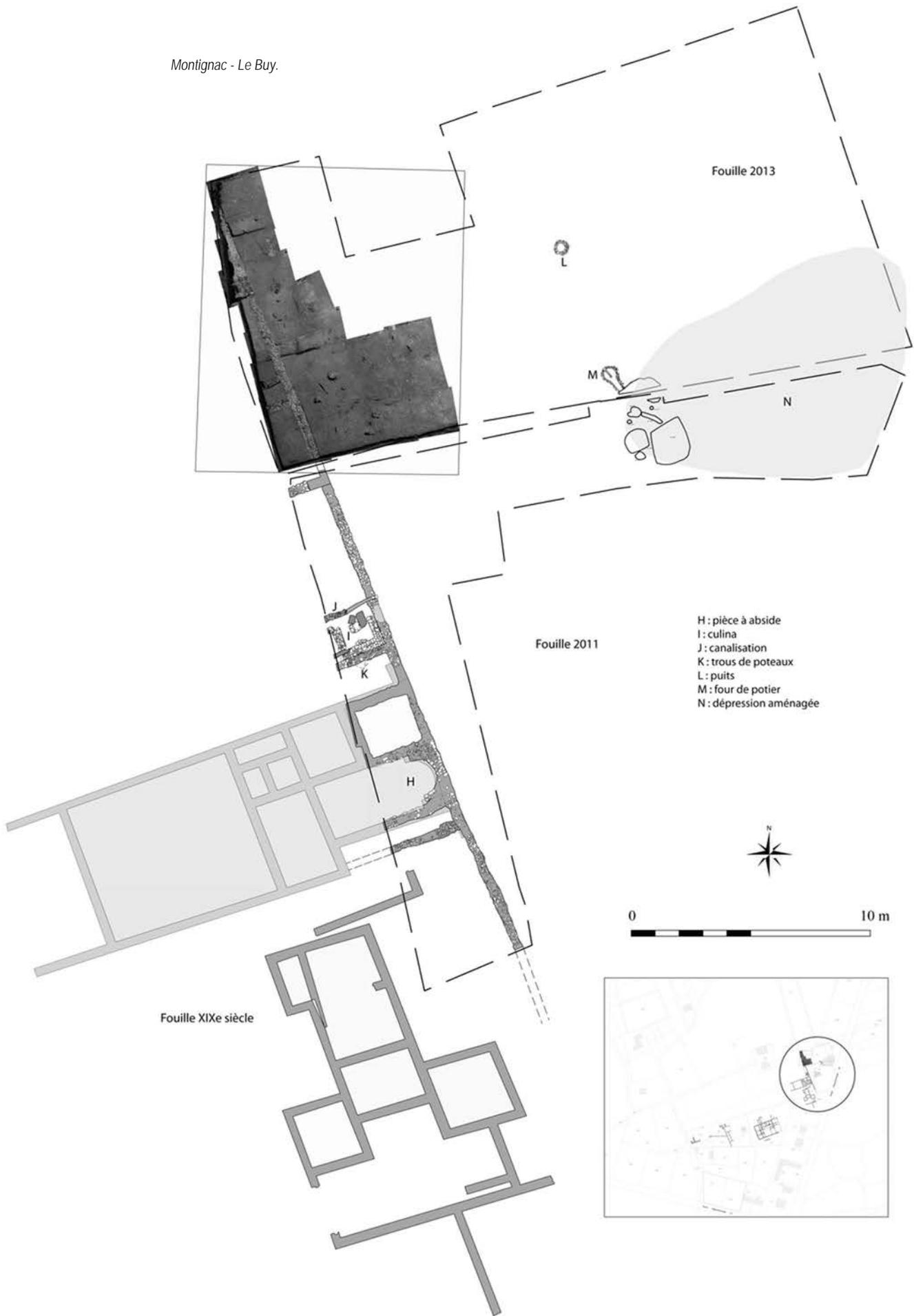
L'opération de fouille, s'est déroulée du 21 mai au 12 juillet 2013, en préalable à l'aménagement d'une maison d'habitation. Elle complète les données recueillies concernant la frange orientale d'un établissement à caractère urbain en partie fouillé au XIXe siècle, et progressivement redécouvert par le biais des opérations d'archéologie préventives menées

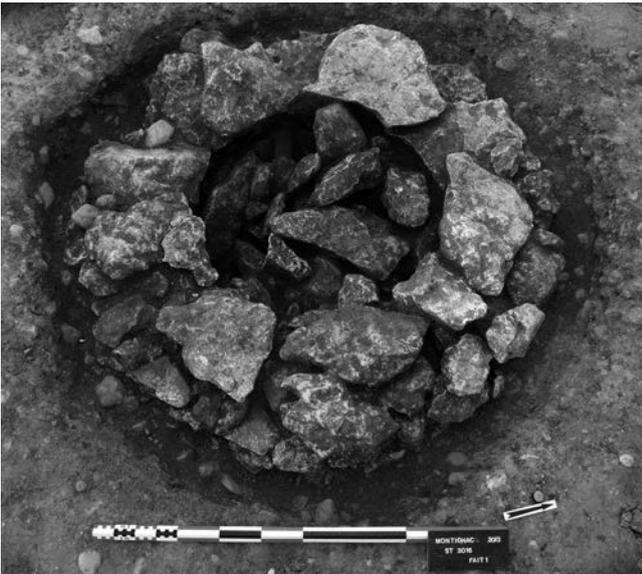
dans la zone depuis 2005. Elle apporte également des éléments nouveaux quant à l'origine du site au Second Âge du Fer et son évolution dans le temps, de l'époque augustéenne jusqu'aux Antonins, et met en lumière une réoccupation des lieux au cours du Haut Moyen Âge, avant un abandon puis une mise en culture des parcelles, à un moment indéterminé.

L'emprise de la parcelle, accolée au nord de celle fouillée en 2011, est d'environ 1 200 m<sup>2</sup>. Elle occupe la basse terrasse de la vallée de la Vézère, en rive droite,



Montignac - Le Buy.





*Un puits gallo-romain encore obturé. S. Vigier, Inrap.*

*Montignac - Le Buy.*

*Orthophotographie de la zone bâtie du site, montrant également les empreintes des trous de poteaux des bâtiments des époques antérieures. W. O'yl, Inrap.*



à proximité de la confluence de cette rivière et du ruisseau de la Laurence. Elle s'inscrit plus précisément sur les franges d'un ancien méandre de la Vézère, qui se manifeste encore de nos jours par la résurgence d'une source.

Les principales phases d'occupation du site sont les suivantes :

— Phase I : Les premières traces d'occupation sont datées du Second Âge du Fer (Tène C2/D1) entre le II<sup>e</sup> siècle et le début du I<sup>er</sup> avant J.C. Elles se traduisent par la présence de bâtiments à l'architecture de terre et de bois, mis en évidence par les trous de poteaux qui dessinent leur plan, associés à un fossé et à de rares lambeaux de niveaux d'occupation.

— Phase II : Datée du début du I<sup>er</sup> siècle, elle révèle des trous de poteaux et des sablières basses impliquant l'existence de constructions légères aux plans difficiles à établir, en raison d'une oblitération partielle due aux structures postérieures. Un niveau d'occupation a également été identifié. Malheureusement, peu de mobilier se rattache à cette phase.

— Phase III : cette phase, datée entre 30/40 et 60/70, voit l'apparition de bâti maçonné, qui coexiste avec des bâtiments sur poteaux. Elle est immédiatement antérieure à la construction du grand bâtiment partiellement fouillé au XIX<sup>e</sup> siècle et pourrait être contemporaine d'un carrefour de voirie mis en évidence sur la fouille d'une parcelle en 2005/2006

au sud (Grimbert, Le Buy, 2006). Une rampe de blocs calcaires découverte dans l'emprise d'une dépression naturelle à l'extrémité orientale traduit la présence d'un accès aménagé vers le ruisseau probablement à cette période.

— Phase IV : Elle correspond à la construction et à l'occupation d'un ou de plusieurs bâtiment(s) dont une partie a été fouillée au XIXe siècle. Dans le cadre de l'opération, seule la frange orientale de cet espace a pu être appréhendée. Une alternance de pièces et de couloirs sont visibles, complétant les données recueillies lors d'une fouille sur la parcelle immédiatement accolée au sud en 2011 (Elizagoyen, en cours de publication). Des lambeaux de sol y sont associés. Un probable petit appentis destiné à une activité de forge, en matériaux légers, est installé contre le mur arrière du bâtiment. Un four de potier, probablement destiné à une production de service, complète les aménagements attribués à cette phase d'occupation.

Les éléments mobiliers retrouvés permettent d'attribuer à cette phase une fourchette chronologique comprise entre 70/80 et 120/130. Cette activité s'installe au sommet des niveaux de circulation desservant le ruisseau.

— Phase V : La phase V est une phase de récupération des matériaux du bâtiment ainsi que de destruction. Elle est peut-être à rapprocher des « radiers » de moellons calcaires comportant des effets de paroi importants qui renfermaient de la céramique du Haut Moyen Âge mis au jour lors de l'opération de 2011.

A cette époque, les niveaux de circulation menant au ruisseau ne se distinguent plus dans le paysage et le ruisseau est désormais réduit à la résurgence d'une source.

Elizagoyen Vanessa

Paléolithique moyen

## MONTIGNAC Le Régourdou

La campagne 2013 s'est déroulée du 16 août au 1er septembre et a consisté essentiellement en la reprise en main du site avec le retrait de blocs de calcaire, vestiges d'un effondrement « récent » de la paroi nord-est de la dépression, ainsi que la réalisation d'un nouveau plan du gisement avec les aménagements réalisés en 1964 pour protéger les coupes. Grâce à la collaboration d'une petite équipe de fouilleurs bénévoles, essentiellement des étudiants en master de l'Université Bordeaux 1, ce sont près de 91 tonnes de calcaire qui ont été ainsi manuellement sorties du gisement. Cela nous a permis de constater la présence d'un puits au nord-est de la dépression, très probablement creusé par Roger Constant après 1964, faisant communiquer cette dernière avec un impressionnant système karstique « inférieur » que R. Constant a désobstrué pendant des années bien après la fin des fouilles.

Ce puits, véritable coupe disponible sur plusieurs mètres de hauteur, nous a permis de faire une analyse préliminaire de la lithostratigraphie visible au niveau de sa paroi sud-ouest, de la comparer avec celle publiée par E. Bonifay (1965) et correspondant à la reconstitution d'une coupe N.-S. de la partie E. du gisement. L'équivalent de la couche 4 selon E. Bonifay, la plus anthropisée (?), n'est pas déterminable au

niveau de ce puits. Mais une partie de la séquence semble très similaire à celle que l'on peut déduire des photos liées à la fouille de sauvetage des restes humains en septembre et octobre 1957. Des prélèvements sédimentaires ont été effectués, et la pause de dosimètres nous permettront probablement d'obtenir les premières datations absolues OSL du site (si les quartz ou les feldspaths ont été suffisamment blanchis), et de proposer alors un terminus post quem pour la couche 3 définie par E. Bonifay.

De plus, le don de nombreuses archives par E. Bonifay, essentiellement liées aux fouilles de 1961 à 1964, nous a aussi permis d'obtenir des informations très intéressantes sur l'histoire du gisement dont la redécouverte de deux dessins réalisés par Fr. Bordes lors du sauvetage des ossements humains du Néandertalien Le Régourdou 1. Si cela nous permettra de discuter certaines circonstances de la découverte et de tenter de préciser la position d'une partie du corps, la numérotation des ossements sur ce plan ne correspond malheureusement pas à celle marquée sur les ossements et conservés au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord.

Maureille Bruno



Montignac - Le Regourdou - Vue de la moitié Nord-Est de la dépression représentant actuellement le gisement de Regourdou.  
La zone gris très pâle correspond à la poussière liée à la destruction et au retrait des blocs de calcaire. Photo B. Maureille.

## MONTIGNAC

### Voie du Régourdou

Afin d'éviter la circulation des véhicules à proximité de la grotte de Lascaux, le conseil général de la Dordogne a fait élargir la voie communale du Régourdou. Le diagnostic a été réalisé par le service d'archéologie de la Dordogne, du 9 au 11 décembre 2013, en collaboration avec H. Camus. Si les résultats sont maigres, limités à quelques murets de soutènement en pierre sèche, cette opération a toutefois apporté une

meilleure connaissance des formations superficielles et des phénomènes karstiques du flanc nord de la colline de Lascaux montrant la présence, non loin de la grotte, de ressources naturelles abondantes : nodules de silex, oxydes de fer et de manganèse.

Chadelle Jean-Pierre

Moyen Âge,  
Période récente

## MUSSIDAN

### Le château de Mussidan

L'effondrement d'une cavité et la découverte de quelques tessons d'époque médiévale ont motivé la réalisation d'un sondage à l'emplacement du château de Mussidan qui a été complètement rasé en 1624.

Le sondage a révélé que le site a été très profondément remanié au milieu du XIXe siècle, lors de la construction de la route Bordeaux-Périgueux ainsi que d'immeubles d'habitation le long de son tracé.

Nos travaux ont mis au jour les fondations et les aménagements d'un immeuble de deux étages du milieu du XIXe siècle. Pour sa construction, le socle calcaire présent sur la parcelle avait été nivelé et le petit réseau

karstique, entamé à cette occasion, rebouché avec des remblais provenant probablement des parcelles contiguës de l'intérieur de l'enceinte du château. Cela expliquerait la présence de fragments de céramique médiévale mélangés à de la poterie populaire du XVIIIe-XIXe siècles. dans le remplissage de la cavité murée. Malgré tout, la céramique médiévale retrouvée est identique à celle ramassée en prospection dans la vallée de l'Isle.

Chasseigne Ludovic

Néolithique,  
Haut-Moyen Âge

## NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC

### La petite Bourgeade

Une intervention de diagnostic archéologique a eu lieu sur la commune de Nanteuil-Auriac-de-Bourzac au lieu dit « La petite Bourgeade » où il est prévu un projet de construction d'une retenue d'eau.

Sur la surface concernée (47 852 m<sup>2</sup>), seules 14 structures ont pu être repérées. Arasées et dans un très mauvais état de conservation, il s'agit de structures en creux de type trous de poteau, fosses (parfois très diffuses) et fossés. Une chronologie précise ne peut être établie avec précision pour l'ensemble des

structures (certaines sont probablement de période contemporaine). Quant au mobilier, il est peu abondant et très peu significatif, représentant principalement la période néolithique.

A signaler, un tesson de céramique trouvé dans la tranchée 45, avec un décor caractéristique des gobelets des VIe et VIIe siècles. Il serait l'unique vestige correspondant aux occupations médiévales proches connues.

Folgado Mila

Epoque moderne

## NONTRON

### Place Paul Bert

L'opération a eu lieu sur la place Paul Bert à l'emplacement supposé du cimetière paroissial, sur un promontoire qui domine la vallée du Bandiat. Les onze tranchées sont positives, même si d'autres vestiges que ceux liés au cimetière ont été mis au jour. Au nord et à l'est, ils retracent des actions de remblaiement plus ou moins importantes visant à élargir la surface de l'esplanade. Un ensemble de murs appartenant à des constructions distinctes et peut-être à des chronologies

différentes a également été mis en évidence. Ils sont associés ou recoupés par des fosses dont la nature est à déterminer. Le mobilier céramique retrouvé au sommet des vestiges ou dans les couches de remblais, désigne une occupation du début de l'époque moderne (XVIe siècle) d'un probable quartier d'habitation.

Moreau Nathalie

## NOTRE-DAME-DE-SANILHAC Saint Pierre-es-liens

La partition d'une parcelle agricole aux fins de construction d'un lotissement sur la commune de Notre-dame-de-Sanilhac a donné lieu à un diagnostic archéologique. Le lieu-dit St Pierre-ès-liens où se situait l'opération pouvait être susceptible de receler des vestiges en relation avec l'église aujourd'hui disparue, son cimetière, des édifices associés, voire une occupation plus ancienne.

Sept sondages ont été ouverts qui n'ont livré aucun vestige construit ni indice matériel relatif à une occupation humaine, hormis une excavation dans le substrat calcaire à proximité de la voie communale. En l'absence de matériel, aucune datation n'a pu en être proposée.

Ducournau Bertrand

## PÉRIGUEUX Château Barrière

L'étude des parties antiques de la façade orientale du château Barrière est une commande du service régional de l'archéologie d'Aquitaine. Confiée à la société Hadès, elle fait suite à un avis CIRA émis en 2011 au sujet d'un rapport d'étude consacré aux phases médiévale et moderne du site, les seules concernées par un chantier de restauration réalisé en 2003. Le rapport, rédigé en 2008 par M. Chaillou à partir des notes de terrain d'A. Marin, évoque tout de même rapidement les élévations du Bas-Empire réutilisées par la maison forte. Or, l'hypothèse alors émise quant à la possibilité de l'origine antique de la poterne ouverte au contact d'une courtine et d'une tour méritait une vérification. Comme plusieurs portions du rempart du Bas-Empire de la ville avaient été étudiées dans le cadre d'autres opérations (PCR, fouille programmée, chantier de restauration), la CIRA a demandé à ce que cette partie de l'enceinte soit à son tour documentée.

Cette opération comporte un relevé lasergrammétrique des maçonneries du Bas-Empire (réalisé par O. Veissière ; cf. fig.), un inventaire de chaque bloc employé établi à partir de ce relevé et un sondage manuel, pratiqué au pied de la fameuse poterne. L'objectif de cette campagne étant de collecter les informations utiles à la publication du site, son étude en post-fouille s'est avérée extrêmement limitée ; celle-ci devant être réalisée dans le cadre de la publication à venir.

Il ressort tout de même de l'intervention de terrain que l'origine antique de la poterne est définitivement écartée. Le mode de construction de l'enceinte ne diffère pas véritablement par rapport à ce qui avait été observé par le passé. Cependant, quelques particularités sont à noter : ainsi, le radier de fondation présente un aspect beaucoup plus fruste que ce qui avait été vu au CNP (fouille M. Chaillou, 2008), composé d'un radier de moellons équarris installé dans une tranchée étroite creusée dans le substrat qui culmine ici à 88,30 m NGF. Par ailleurs, on observe l'usage de blocs de remploi brut en fondation, sans retaille. Les niveaux de construction atteints ont livré un mobilier céramique relativement abondant ; issu de couches antérieures remaniées du Haut-Empire, celui-ci n'a pas permis d'affiner la datation de l'ouvrage. Enfin, les blocs de l'élévation, issus de remplois des monuments de la ville du Haut-Empire, ont été inventoriés individuellement dans une base de données. Les éléments révélateurs de leur mise en œuvre et chaque trou relatif à leur manutention y ont été consignés.

Ces données complètent utilement la connaissance du rempart du Bas-Empire. Elles attendent bien entendu leur publication pour être davantage exploitées.

Perrot Xavier



Périgueux - Château Barrière. Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique de la façade ouest (O; Veissière, Patrimoine Numérique).

*Gallo romain,  
Haut Empire*

## PÉRIGUEUX

68, 70 Boulevard Bertran de Born

L'opération a été réalisée à l'initiative du service régional de l'archéologie et du maître d'ouvrage, la mairie de Périgueux entre le 18 et le 28 février 2013. Deux sondages ont été réalisés sur l'emprise des deux parcelles correspondant au projet de construction d'une chaufferie bois sur une surface de 2 155 m<sup>2</sup>.

Le diagnostic a révélé une séquence antique précoce enfouie sous une cinquantaine de centimètres de colluvions récentes. Le site est implanté sur les premières terrasses alluviales de l'Isle qui se développent au sein d'un large méandre occupé dès la protohistoire. Le contexte révèle la présence d'une mouillère développée au contact du rebord de deux premières terrasses pléistocènes. Cette dépression s'est installée certainement à la faveur d'une source ou d'un affleurement de la nappe phréatique.

Une séquence archéo-stratigraphique urbaine de 1,5 m d'amplitude a été décrite. Quatre états ont été individualisés lors du diagnostic. Le premier, de la période pré-augustéenne a été rencontré dans l'ensemble des sondages traversant les dépôts antiques. Ce niveau apparaît cohérent dans son extension mais semble tronqué au sommet par les premiers dépôts urbains. Cette unité archéologique

repose sur des colluvions holocènes anthropisées (néolithique ou protohistorique). Le second état, attribué à la période julio-claudienne, se caractérise par la mise en place d'une voie est-ouest (decumanus). Plus au sud, elle jouxte une zone de circulation perpendiculaire associée à des fondations de murs et des bases de piliers calcaires monumentaux. La phase suivante débute à la période flavienne jusqu'à l'abandon du quartier à une date qui reste à préciser. Elle est la mieux représentée. Elle atteste d'une évolution notable du parcellaire antique, avec la transformation de la voirie. Plus au sud, de grosses bases de piliers monolithes jouxtent des axes de circulation perpendiculaires. Des murs conformes au parcellaire nouvellement établi dessinent un plan de bâtiment en liaison avec ces imposantes bases de piliers. Dans la tranchée 200, le décapage s'est arrêté au sommet de base de piliers en place. Ils sont associés à des sols sur lesquels reposent des canalisations d'évacuation d'eau. Mais la faible ouverture des sondages empêche une lecture en plan des bâtiments antiques.

Migeon Wandel

## PÉRIGUEUX Rue Denfert-Rochereau, Avenue Daumesnil

Une demande volontaire de diagnostic, dans le cadre du projet de remise en valeur des espaces publics environnant la cathédrale Saint-Front, est à l'origine de la présente opération. L'emprise intéressée, située au nord de la cathédrale Saint-Front, porte sur la voirie publique non cadastrée correspondant au segment concerné par la rue Denfert-Rochereau et l'avenue Daumesnil. Elle représente une surface totale de 3300 m<sup>2</sup>, se développant du sommet du Puy Saint-Front au flanc septentrional et oriental du promontoire rocheux du Puy-Saint-Front.

L'opération archéologique s'est déroulée dans un contexte très perturbé résultant notamment du passage de nombreux réseaux contemporains qui ont considérablement restreint l'emprise disponible.

La partie accessible correspond essentiellement à la place Daumesnil. Elle a été diagnostiquée sous la forme de trois tranchées de longueur inégale. L'expertise s'est avérée positive pour les trois tranchées sous la forme de murs (Tr1 et Tr2) et d'au moins trois niveaux d'inhumations sans contenant identifié, coffrages et sarcophages (Tr3).

Une fenêtre profonde réalisée à l'est du portail septentrional de la cathédrale a permis d'observer les niveaux supérieurs de la place sur une puissance de 2,70 m environ.

Les deux coupes relevées rendent compte de l'occupation « récente » de la place s'étendant du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine (cf. photo).



Place Daumesnil - Coupe septentrionale de la troisième tranchée : La voirie moderne constituée de galets, située à -0,95 m du niveau de circulation actuel de la place, scelle les dernières inhumations en pleine terre observées dans les remblais. Les squelettes correspondant à ces inhumations reposent directement sur les couvertures des coffrages ou sarcophages antérieurs constituant un deuxième niveau d'inhumation « hétérogène ». Le troisième niveau qui lui est antérieur est constitué de deux inhumations en coffrage.



Malgré l'étroitesse de la fenêtre réalisée, au moins trois niveaux d'inhumations, hétérogènes dans leurs contenants (sans contenant visible, coffrage et sarcophage), bien conservés, ont été identifiés sous un niveau de voirie moderne.

Ils s'étendent vers le nord et le centre de la place Daumesnil.

Le diagnostic complète donc avantageusement les données recueillies lors du diagnostic de la place de la Clautre réalisé en 2012 en renseignant la séquence supérieure du cimetière, absente au sommet de Saint-Front en raison du nivellement de la place de la Clautre au tout début du XXe siècle.

Calmettes Philippe

Moyen Âge

## PÉRIGUEUX Place de La Clautre

Une opération de fouille préventive s'est déroulée place de la Clautre, dans le cadre d'une intervention de GRDF sur un réseau de gaz. Pour cela un sondage en L d'une superficie de 9 m<sup>2</sup> et de 2 m de profondeur environ a été réalisé. Ce creusement reprenait pratiquement celui qui avait été effectué lors de la mise en place du réseau original. L'opération a donc essentiellement consisté en l'observation des coupes et des vestiges présents au fond. Seules les structures menacées de destruction dans le cadre des travaux ont fait l'objet d'une fouille.

Les diverses études et analyses étant en cours, les informations présentées sont encore au stade d'ébauche et sont susceptibles d'être modifiées.

Une forte stratigraphie, comportant quatre phases d'occupation dont deux niveaux pour le cimetière, a été observée sans que le substrat n'ait été atteint.

Les éléments les plus anciens sont deux tranchées de récupération formant un angle. Leur datation est assez délicate, mais il pourrait s'agir de vestiges antiques.

Cinq sarcophages ont été découverts, faisant partie vraisemblablement du cimetière du Haut Moyen Âge déjà observé lors du diagnostic de 2012 (Ph. Calmettes, Inrap). Dans ce même niveau, deux inhumations ensevelies dans de probables contenants en matériau périssable ont également été mises au jour.

Dans un niveau supérieur du cimetière, fortement arasé lors des travaux d'aménagements de la place, deux individus inhumés dans des possibles coffrages en pierres ont été découverts.

Enfin, un mur d'une habitation, peut-être moderne, a été aperçu dans un angle de l'emprise du sondage.

Cette opération de petite ampleur a été l'occasion d'avoir une fenêtre d'observation intéressante et riche en découvertes dans ce secteur de la Place de La Clautre, et vient compléter les données déjà recueillies par ailleurs.

Poulain Peggy

## PÉRIGUEUX 2 rue Font-Claude

L'aménagement de logements collectifs à usage locatif par l'office public de l'habitat – Périgueux-Habitat est à l'origine du projet de diagnostic. L'emprise concernée porte sur la partie occidentale de la parcelle BD 476 d'une surface de 2000 m<sup>2</sup> environ. Elle correspond à l'emprise du segment de parcelle concerné par l'aménagement sur un terrain se développant au sud le long du chemin de halage bordant le canal. Cette localisation suggérait la présence possible sur

ces parcelles de vestiges d'occupation antique dans les marges de la ville du Haut-Empire de *Vesunna* ainsi que des vestiges funéraires du Moyen Âge. Les quatre tranchées réalisées se sont avérées négatives de toute occupation archéologique, si ce n'est une masse de matériaux contemporains.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe (Inrap)

## PÉRIGUEUX Rue Chancelier de l'Hôpital

Le programme de rénovation des rues du quartier Saint-Front initié par la municipalité de Périgueux a conduit à prescrire une série d'opérations de diagnostic d'archéologie préventive sur ces espaces publics, en raison de l'affleurement des niveaux et la faible puissance des dépôts. Les opérations récentes de diagnostic (place de la Clautre, diagnostic Inrap Ph. Calmettes) ou de fouille (rue de la République, fouille Hadès N. Sauvaitre) ont effectivement mis en évidence la vulnérabilité de ces vestiges. La rue Chancelier de l'Hôpital en a été épargnée compte tenu de la densité des réseaux enterrés qui la parcouraient, laissant peu de chance de saisir une stratigraphie dilatée de l'occupation de ce secteur. Cependant, cette étroite rue méridienne longeant la bordure occidentale de la ville médiévale n'était pas dénuée d'intérêt, par sa position au revers de l'enceinte telle que cette dernière est tracée dans son état du XVe siècle.

Un simple suivi a donc été mené dans la partie septentrionale de la rue sur deux tranchées en quinconce de 18 m de longueur cumulée. Outre un réseau non attendu, l'exploration a permis de dégager un segment de coupe sur une zone indemne à

hauteur de la limite des n°18 et 20 de la rue. A 80 cm de profondeur, apparaît l'affleurement du substrat argileux brun-tabac, incluant de petits charbons liés sans doute au nettoyage par brûlis du site avant son aménagement. Sur 40 cm ensuite s'établit un épais niveau de grave tassée dans une matrice grise de sable et d'argile, correspondant à une voirie entretenue. Les seuls témoins collectés consistent en des tessons de panse de céramique « rouge polie » (Xe-XIIIe siècles), donnant potentiellement une existence à cet axe dans un vague Moyen Âge central. Un dernier niveau sous l'enrobé composé de cassons de tuile et de cailloux calcaires serait le résultat d'un rejet de matériau d'une rénovation à l'époque moderne (alignement, façades en dur). En effet, l'examen des façades sur rue n'offrent aucun indice de bâti antérieur au XVIIIe siècle.

Si l'on osait étendre à la rue entière cette faible plage d'observation stratigraphique, on pourrait en conclure une certaine pérennité du schéma viaire en cette marge urbaine, de sa mise en place au Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine.

Gaillard Hervé

## PÉRIGUEUX 7 rue du Plantier

La restauration et l'agrandissement d'un immeuble d'habitation sont à l'origine du projet de diagnostic. L'emprise concernée porte sur les parcelles de faibles dimensions BL 484 et 546 représentant une surface totale de 143 m<sup>2</sup> environ. Cette localisation au cœur d'un îlot urbain, dans une parcelle adossée au sud à l'hôtel Gamanson, appelé logis Saint-Front, suggérerait la présence possible sur ces parcelles de vestiges

d'occupation médiévale. Les deux tranchées réalisées se sont avérées positives sous la forme de nombreux murs (11) médiévaux et modernes et d'un niveau archéologique structuré attribuable au haut Moyen Âge, observé au sommet de la terrasse.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe (Inrap)

Le diagnostic du Château du Pizou a été motivé par la réalisation future de vingt-deux lots d'habitation à caractère social et privé, sur une emprise totale d'1,5 ha. Si l'on ôte les modifications de projets et les parcelles trop impactées par les réseaux existants, la surface diagnostiquée a été ramenée à 1,2 ha. Cinquante-neuf sondages de dix mètres de longueur en moyenne ont été ouverts, afin de ne pas toucher l'assiette des maisons qui n'était pas matérialisée sur le terrain.

La zone d'étude est localisée dans la basse vallée de l'Isle. Elle se trouve sur une terrasse alluviale ancienne qui surplombe la plaine actuelle d'une dizaine de mètres. La limite méridionale correspond strictement à la rupture de pente vers la plaine en question. La totalité des tranchées ouvertes montre une séquence sédimentaire simple et homogène. Sur la terrasse alluviale ancienne, plusieurs sondages livrent un reliquat de limons fins, sans aucune fraction grossière, plus ou moins épais mais ne dépassant jamais un mètre de puissance. Ces limons de débordements, sans doute datés d'une phase ancienne de l'Holocène, ne livrent aucun vestige. Ils ont été parfois érodés par les travaux agricoles historiques, pour disparaître complètement dans certains sondages. Ces phases érosives sont venues s'accumuler en zone basse, car repérées dans le layon le plus proche de la rupture de pente. Les accumulations de colluvions y atteignent près de 80 cm d'épaisseur. Leur maintien mécanique en partie haute, malgré le degré significatif de la pente, suggère ainsi la présence d'une haie végétale ayant stoppé ces érosions. Cette haie, identifiée sur le cadastre napoléonien, nous convainc de fixer une datation récente pour ces phases d'arasement les plus marquées. Cette datation est relayée par les matériels modernes inclus dans les colluvions.

En termes d'occupations humaines, trois phases sont caractérisées.

Deux fonds de fosses très arasées et de petite dimension – 20 cm de diamètre maximum – ont livré un petit lot de céramique bien daté. Au moins trois vases sont graphiquement complets et nous renvoient à la fin du Premier Âge du Fer. Aucun autre vestige de cette période n'est décompté dans toutes les autres tranchées. La série reste pour autant trop réduite

pour proposer des rapprochements probants avec les ensembles culturels régionaux connus.

Quatre silos et une fosse témoignent d'une occupation de la zone au cours du Moyen Âge. Les silos sont relativement bien préservés, avec près d'un mètre de hauteur conservée ; ils s'ouvrent tous directement sous la semelle de labours actuelle, et sont creusés au détriment des limons et de la grave. L'instabilité des sédiments graveleux a généré des effondrements de parois modifiant leurs profils initiaux. Un peu de mobilier a été extrait des remplissages, pour un de ces silos et une fosse. Il cible cette occupation entre le XIe et le XIIIe siècle. Malheureusement, ces structures sont isolées les unes des autres : aucune batterie n'est par exemple identifiée. En outre, aucun épandage ne caractérise des niveaux d'occupation reliant ces différents indices.

La troisième phase est marquée par une importante activité agricole. Trois trames de fossés identiques sont superposées, selon des orientations presque similaires. Ils s'ouvrent tous sous les labours, sont étroits (30 cm) et de faible profondeur (inférieure à 50 cm par rapport au sol actuel). On retrouve ces trames sur toute la surface sondée. Une autre organisation concerne l'angle sud-ouest. Plusieurs alignements de structures quadrangulaires (20 x 40 cm), régulièrement espacées, compose là encore deux trames distinctes. Toutes ces structures évoquent des traces agraires de vergers et de plantations de vigne. L'ensemble est bien calé chronologiquement et exclue les phases historiques anciennes (époque romaine notamment). Quelques rares mobiliers inclus et leur recoupement postérieur d'une structure médiévale vont dans ce sens.

L'importance des érosions et leur datation est attestée par l'intensité des travaux agricoles récents, par l'accumulation de colluvions avec de nombreux fragments de tuile modernes, et par la présence d'artefacts de même période prélevés au contact de la terrasse alluviale. Les occupations protohistoriques et médiévales, sans doute plus importantes à l'origine, apparaissent désormais très dégradées.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Marembert Fabrice (Inrap)



## PRIGONRIEUX

### Route des Junies (dossier Jutge)

La parcelle, de près de 4500 m<sup>2</sup>, concernée par le diagnostic doit faire l'objet d'un aménagement de maison privée. L'opération répond à la découverte à proximité, dans un rayon de 500 m, de plusieurs points de découvertes protohistoriques et du début de l'Antiquité.

Malgré l'absence de tout vestige archéologique, la réalisation du diagnostic apporte des compléments d'information pertinents à la compréhension de l'environnement naturel du quartier des Junies et des indices qui y sont localisés. L'opération s'est déroulée sur une parcelle dont la topographie affecte un talweg d'une cinquantaine de mètres de large bordé de deux berges de près de deux mètres de dénivelés. Le diagnostic est entièrement inscrit dans la zone basse de ce talweg.

Or la lecture des levés sédimentaires prouve que sa mise en place et son fonctionnement sont déterminés par une dynamique hydraulique et la question d'une contemporanéité ou non avec tout ou partie de ces occupations doit être discutée. Malheureusement, nous ne disposons là encore d'aucun argument direct.

Si la formation de la dépression dès la fin du Quaternaire semble acquise, découlant de la capture de réseaux secondaires par les affluents de la Dordogne, la question du calage de la séquence de colmatage reste entière. On y observe deux ensembles. Une

première phase à limons peu argileux évoque une dynamique ouverte, sèche. Une seconde signe a contrario la fermeture du système et la mise en place d'argiles bleues à grises de type palustre.

Or cette séquence, sans mobilier datant découvert dans ces dépôts, peut intervenir à tout moment de l'Holocène. Un primo-remplissage a pu en effet être une première fois balayé - ce que semble suggérer l'interface très nette du dépôt retrouvé au contact de la terrasse alluviale - avec un comblement dont la datation serait alors récente. Dans le cas contraire, l'intégralité du remplissage a pu s'installer tout au long de cette période, le contexte palustre se fixant alors sur une longue période.

Pour compliquer l'interprétation, nous mentionnerons l'utilisation de ce secteur comme carrière d'argile au cours du XXe siècle, cette activité ayant tronquée la partie sommitale des dépôts.

La réalisation de nouvelles opérations permettra peut-être à terme de répondre à cette problématique ici soulevée. Car répondre à cette question revient à comprendre si les occupations proches déjà caractérisées furent déterminées en partie par la présence de cette zone humide potentielle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Marembert Fabrice (Inrap)

Protohistoire,  
Époque romaine

## PRIGONRIEUX

### Route des Junies (dossier Galonde)

L'intervention de diagnostic archéologique a eu lieu sur un terrain destiné à recevoir une maison individuelle. Un fossé, d'orientation est/ouest a livré des tessons de céramique de période Antique et Protohistorique ainsi que quelques éclats de silex taillé attribuables également à la Protohistoire. Quelques isolats de natures diverses (scories, tessons de céramique, éclats de silex) ont été trouvés dans ce qui semble être une couche archéologique d'épandage située dans l'angle sud-est de l'emprise. Une attribution à la Protohistoire *sensu lato* peut être proposée pour

cet ensemble. Elle est basée sur les caractéristiques générales des quelques tessons de céramique et la décoration de l'un d'eux. Scories et éléments de structure de combustion seraient à mettre en rapport avec des activités artisanales probablement de période protohistorique dans un secteur plus ou moins proche comme cela avait été remarqué lors d'un diagnostic précédent (diagnostic Ch. Etrich 2010).

Folgado Mila



## LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE

### Le Bourg

En préalable à un projet de mise en valeur des espaces publics du bourg, quatre tranchées ont été effectuées afin de connaître la teneur des vestiges conservés et éventuellement, appréhender un état ancien du bourg. Nous avons profité de notre présence pour effectuer quelques observations dans une tranchée de réseaux ERDF et dans une maison ancienne, en bordure du bourg (29 rue de Ribérac).

A l'est de la route départementale 12, appelée aussi rue de Ribérac, le calcaire a été creusé pour la construction des rez-de-chaussée des maisons et des rues. A l'ouest, le pendage naturel du calcaire a permis l'aménagement de caves. Toutefois, une faille géologique qui place le calcaire à plus de 1,80 m de profondeur, a permis l'installation du cimetière dans une argile de décarbonatation, plus facile à creuser. Aux abords de l'église Saint-Théodore, nous avons mis en évidence la présence du cimetière, jusqu'ici localisé au sud de la nef. Les onze sépultures identifiées sont de divers types, tombes en pleine terre, cuves certainement

monolithes, tombes bâties ou couvertes de dalles. Les premières dalles apparaissent à 0,30 m sous le niveau de circulation actuel.

En haut de la place de la mairie, les murs appartenant aux bâtiments apparaissant sur le cadastre napoléonien (n°137 et 138) ont été mis au jour. Ils sont installés sur le rocher.

Sous ces fondations, au moins une cuve, creusée dans la roche, pourrait être un indice d'un cimetière plus ancien.

Nous n'avons pas trouvé de traces des murs de fondation de la halle, qui se trouvait en bas de la place.

Une étude du bâti, bien entendu plus approfondie que les rapides observations que nous avons effectuées au 29 de la rue de Ribérac, pourrait mettre en évidence, dans les bâtiments encore debout, des constructions plus anciennes.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Silhouette Hélène (Inrap)

Paléolithique supérieur

## LA ROQUE GAGEAC

### La grotte Maldidier

La grotte Maldidier, située dans un environnement archéologique riche, est une petite cavité qui surplombe la vallée de la Dordogne. Plusieurs campagnes de fouille y ont été menées entre 1967 et 2004 par J.-Ph. Rigaud, Fr. Delpech, G. Lucas et J.-Ch. Castel afin notamment de définir, à l'échelle régionale, les comportements de subsistance du début du Paléolithique supérieur.

Le matériel issu de ces diverses campagnes atteste d'une occupation par les Aurignaciens et les Gravettiens. Parmi les restes de faune, le cerf (*Cervus elaphus*), le renne (*Rangifer tarandus*) et le bouquetin (*Capra ibex*) sont les trois ongulés dominants. Par ailleurs un grand nombre de restes de carnivores et notamment de loup (*Canis lupus maximus*) sont découverts en fond de grotte. Les traces présentes sur ces derniers attestent d'un lien certain avec les groupes humains. On trouve également de nombreux restes de renard et différents oiseaux (Gypaète et autres rapaces, Lagopède, grand corbeau et différents Galliformes).

Les opérations de terrain entreprises depuis 2012 ont pour objectif de caractériser dans le temps et l'espace, les occupations de la cavité par les Hommes et les Carnivores. Au terme de la campagne 2013, plusieurs résultats méritent d'être soulignés.

L'analyse géoarchéologique (A. Lenoble) a permis de décrire différentes unités stratigraphiques et de définir les processus de leur mise en place. A l'instar de nombreux sites paléolithiques stratifiés et en grotte du sud-ouest de la France, la grotte Maldidier connaît des processus de mise en place complexes. Il est maintenant clairement démontré que l'unité 2, dans laquelle la plus grande partie du matériel est retrouvée, s'est mise en place par ruissellement et a été affectée par des phénomènes de gel. De fait, le matériel qui est trouvé au sein de cette unité n'est pas dans sa position originelle.

La fouille en fond de cavité a permis de réaliser des observations plus fines d'une nouvelle unité stratigraphique (US 3) plus ancienne que ce qui a été jusqu'alors décrit dans la cavité. Cette nouvelle unité mise en place par la désagrégation grain par grain de l'encaissant se caractérise par sa forte teneur en coprolithes. Les restes de faune étant, à ce stade de la fouille trop rares, nous ne sommes pas en mesure de déterminer le carnivore qui en est à l'origine. La découverte dans cet ensemble, de vestiges lithiques et de quelques os brûlés pourrait attester d'une occupation humaine. Ici encore, même si la découverte de lames

et de lamelles nous indique une production à rattacher au Paléolithique supérieur, compte tenu des faibles effectifs, il n'est pas possible d'effectuer un diagnostic chrono-culturel plus précis.

L'étude du matériel lithique (S. Caux) issu de la campagne 2013 renvoie à deux composantes chrono-culturelles ; la première concerne un petit lot de pièce aurignacienne, la seconde et plus importante, à des pièces du Gravettien. Couplée à la réévaluation de la collection lithique issue des fouilles anciennes, une archéostratigraphie beaucoup plus complexe semble se dessiner en six phases dont les plus précoces remontent aux phases anciennes de l'Aurignacien et qui s'étaleraient jusqu'au Gravettien récent. Sur la base des débitages lamellaires, il est possible d'individualiser une phase de Gravettien moyen (Rayssien), qui n'avait jusqu'alors jamais été signalée à Mالدید. La présence de chutes de burin indifférenciées, de pièces à dos et de pièces à dos tronquées pourrait être rapportée au Gravettien ancien, au Gravettien moyen à burins de Noailles, ou encore au Gravettien récent.

La réévaluation des pièces d'industrie en matière dure animale (N. Goutas) a montré la richesse de la collection de Mالدید. Au sein de l'ensemble gravettien, les déchets de fabrication sont rares (1 pièce). Les autres pièces se rapportent à des activités de transformation (2 poinçons, 1 racloir en os, 1 outil fusiforme et 1 retouchoir) et probablement de chasse (2 pointes). Trois pièces (un fragment de poinçon, un outil biseauté et un retouchoir) sont associées au contexte aurignacien et renvoient à des activités de transformation. La réévaluation de l'industrie en matière dure animale a aussi autorisé

la découverte d'un os portant une série de courtes entailles incompatibles avec des stries de boucherie qui pourrait donc témoigner d'un acte intentionnel de gravure.

L'analyse des restes de faune (M. Boudadi-Maligne, J.-Ch. Castel, J.-B. Mallye, V. Laroulandie et D. Cochard) a mis en évidence le caractère complexe de la grotte au regard des différents agents à l'origine d'une telle accumulation. Si les traces d'activités humaines sont largement documentées sur les différents taxons (exception faite de la microfaune), une partie du stock osseux a indubitablement été modifiée par les carnivores. L'activité de ces animaux se manifeste tant par des traces sur les os (manducation et digestion) que par des coprolithes.

L'analyse de l'ADN (J.-M. Elalouf et P. Palacio) contenu dans les coprolithes marque une réelle innovation dans la compréhension d'une partie de l'accumulation faunique du gisement. Le clonage et l'amplification de deux échantillons où l'ADN était préservé, ont permis d'identifier de l'ADN de renard et de loup. Ces premiers résultats indiquent que ces deux carnivores ont fréquenté la cavité sur une période assez longue pour réserver une partie de l'espace à une zone de défécation.

Boudadi-Maligne Myriam  
avec la collaboration de Castel Jean-Christophe,  
Caux Solène, Cochard David, Elalouf Jean-Marc,  
Goutas Nejma, Lacrampe-Cuyaubère François,  
Laroulandie Véronique, Lenoble Arnaud,  
Mallye Jean-Baptiste, Palacio Pauline  
et Rigaud Solange

## ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

### Analyses des phénomènes taphonomiques des parois ornées de la grotte de Rouffignac

Comprendre les phénomènes taphonomiques qui touchent les parois et plafonds des grottes ornées et en évaluer l'évolution au cours du temps représentent deux axes de réflexions majeurs pour la préservation des arts préhistoriques. Actuellement engagé dans la grotte de Rouffignac, un travail de recherche pluridisciplinaire s'intégrant dans une démarche collaborative entre archéologue, géologue et physico-chimiste de différents laboratoires (LAMS, PACEA ET CNP) et entrant dans le cadre de la thèse de Marine Gay (LAMS) vise ainsi à mieux appréhender les mécanismes à l'origine de ces altérations de surfaces et à évaluer leurs interactions avec les œuvres pariétales, par le moyen d'instruments portables non-invasifs.

La grotte de Rouffignac présente une grande diversité d'états de surface ayant subi au cours du temps

des évolutions morphologiques et physico-chimiques variables. Simultanément, le degré de conservation des œuvres pariétales paléolithiques y est divers. Cette cavité offre donc la possibilité d'études variées tant sur la genèse des faciès des parois que sur leurs évolutions taphonomiques. De premières observations géologiques et microscopiques ont permis d'identifier les différents états d'altération et de sélectionner les zones d'intérêt illustrant cette diversité de faciès. Deux types de panneaux ont alors été sélectionnés : le panneau du Patriarce, représentatif des parois à faciès plastiques, et lui faisant face dans la Galerie Breuil, la Frise des dix Mammoths représentative des parois à faciès calcités.

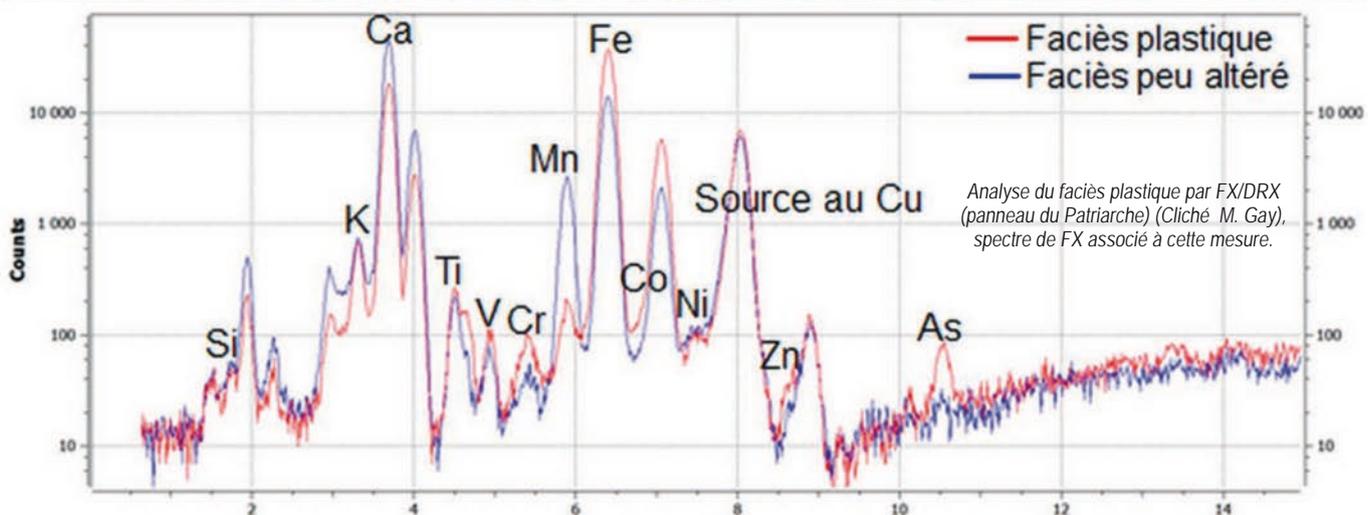
Plusieurs dispositifs portables fabriqués sur mesure pour des interventions sur le terrain ont permis une

étude intégrée de chacun des faciès identifiés. Des mesures de spectroradiométrie, pour une identification de la matière en surface des parois et un suivi de sa mobilisation-remobilisation au cours du temps, et des observations microscopiques ont été complétées par des analyses élémentaires et structurales réalisées avec un dispositif unique combinant la fluorescence X et la diffraction de rayons X (FX/DRX). L'ensemble de ce travail reste néanmoins de surface. Pour accéder à la stratigraphie des différentes couches présentes à la surface des parois, les deux panneaux ornés ont été associés à deux autres non ornés sur lesquels s'observent les mêmes altérations de surfaces, permettant la réalisation de prélèvements dont

l'analyse poussée en laboratoire viendra compléter ces premières mesures de terrains.

Les analyses de FX du panneau du Patriarce et de la paroi non ornée associée montrent une différence de composition chimique entre faciès plastique et faciès peu altéré. Le premier se caractérise par un enrichissement en fer et en potassium accompagné d'un appauvrissement en calcium. Ce bandeau plastique, d'une grande hétérogénéité, témoigne de l'importance de multiplier les points d'analyses et de la nécessité d'effectuer des prélèvements pour une meilleure appréciation de son état d'altération.

Reiche Ina



## SAINT-CIROU-DU-BUGUE

### La grotte du Sorcier

Depuis 2010, nous avons réalisé des campagnes de relevés, en sélectionnant les panneaux qui nous semblaient le plus en danger, à titre conservatoire et pour avoir un recul sur l'évolution des altérations. Nous avons également réalisé une topographie plus précise (avec des corrections de plus d'1 m par rapport à la précédente). Les représentations ont été retrouvées et inventoriées précisément. De nouvelles gravures ont été découvertes à cette occasion. Une première synthèse de ces travaux est parue en 2012 dans la revue *Paléo*.

Le rapport CIRA nous demandait de préciser les liens entre les représentations, ainsi que l'état de dégradation des parois. C'est pourquoi nous avons consacré l'essentiel de la campagne 2013 à reprendre nos anciens relevés pour mieux faire apparaître l'articulation entre les différents panneaux, notamment celui du « Sorcier ». Ce qui nous a permis de faire de nouvelles découvertes, d'ailleurs. Parallèlement, nous avons poursuivi le relevé des représentations déjà connues (n<sup>os</sup> 19 et 21). Florian Berrouet a mené de nouvelles observations sur les altéragènes.

Ont été relevés : les indéterminés n<sup>os</sup> 14 et 21, ainsi que l'indéterminé n<sup>o</sup> 22 et les gravures découvertes en 2012 (G, H et I). Nous avons identifié quatre figures anthropomorphes sur le panneau du Sorcier (K, L, M et N) et analysé en détail le pseudo-bouquetin n<sup>o</sup> 16.

Nous sommes en mesure aujourd'hui d'identifier des ensembles organisés de gravures et de comprendre leur positionnement en fonction des principaux reliefs, comme la grande fissure du secteur IV.

Les progrès du déchiffrement, l'identification de nouvelles gravures, nous donnent une meilleure idée de la décoration de la cavité, qui s'écarte de plus en plus du schéma magdalénien classique, avec l'apparition de figures schématiques aux formes non conventionnelles (n<sup>os</sup> 14 et 24).

C'est une autre cavité qui apparaît au fur et à mesure, à la décoration très variée, mais qui doit à notre avis s'enraciner sur une longue période, peut-être dès le Gravettien.

Le temps long d'une opération pluriannuelle serait nécessaire pour avoir davantage de souplesse dans l'organisation des relevés, qui vont être de plus en plus complexes, car prenant en compte les altérations de parois et le relief tourmenté.

La poursuite de la campagne envisagerait un investissement privilégié sur le secteur IV et le positionnement des représentations autour de la grande fissure. Remontant au fur et à mesure les relevés sur une ligne commune, nous préparerons ainsi un futur fac-similé en 3D.

Pigeaud Romain,  
Bougard Estelle, Berrouet Florian

## SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE

### Le Trou d'Angou

Cette opération de diagnostic a été réalisée en préalable à un projet de lotissement déposé par la mairie de Saint-Laurent-sur-Manoire.

En règle générale, les sondages comportent une stratigraphie très érodée ; les activités agricoles et autres défrichements auront fini de démanteler les éventuels niveaux archéologiques. Enfin le broyage effectué en amont de notre intervention ne laisse subsister que des éléments lithiques concassés.

Toutefois le remplissage des dépressions, plus ou moins larges et profondes, aurait pu par piégeage par exemple, enregistrer quelques artefacts qui

témoigneraient d'une quelconque occupation. Toutes ont été testées et sont restées vierges de tout élément archéologique.

Dans des niveaux de colluvions (log « type » 4) situées au nord-ouest de l'emprise ont été repérés une structure de combustion (charbonnière certainement récente) et deux éléments lithiques en position secondaire.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

## SAINT-MARTIN L'ASTIER Eglise Saint-Martin

La silhouette de l'église de Saint-Martin-l'Astier se détache dans la campagne environnante, sous la forme d'un édifice isolé de tout habitat, implanté sur le rebord d'une basse terrasse de l'Isle, entouré de son cimetière en activité. La paroisse, telle que dessinée sur les cartes d'époque moderne, présente sans doute depuis le Moyen Âge, le dessin d'un rectangle découpé dans le versant de la vallée en rive droite, de la ligne de coteau au nord à la rive au sud. Le choix de la titulature à saint Martin très fréquent en Gaule s'inscrirait dans un mouvement précoce de fondations, l'usage de l'hagiotoponyme étant dans ce cas un fait ancien si l'on retient les mentions de son existence paroissiale en 1144 lors de sa cession par l'évêque au chapitre de Saint-Astier.

L'édifice présente la singularité d'un chevet à plan centré de forme octogonale couvert d'une coupole, le seul de cette morphologie en Périgord, que l'historiographie attribuait à l'époque carolingienne, invoquant le modèle ravennate, malgré une architecture en moyen appareil nettement romane (fin XIIe, voire XIIIe siècle). Le volume de cet octogone est d'autant plus mis en valeur qu'il a été surélevé à une période indéterminée pour être transformé en clocher, l'étage abritant un beffroi. Un usage défensif temporaire (guerre de Cent Ans ou guerres de Religion) n'est pas à exclure. Cela lui vaut en tout cas l'appellation de « tour » dans la tradition locale. L'articulation confuse de ce volume avec une nef ramassée, construite en moellons et à l'élévation rythmée de contreforts plats était l'une des questions posées à l'édifice, tant l'aspect des maçonneries évoquait une tradition plus ancienne.

Avec les encouragements de la municipalité souhaitant éclaircir ce point afin de valoriser le site à partir d'une étude raisonnée, le travail a donc consisté en la réalisation du plan (Marion Provost, doctorante CRP2A), tandis qu'un sondage était pratiqué dans un

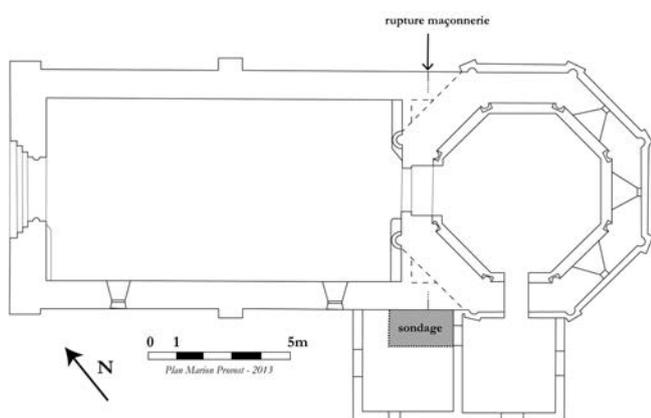
appentis au sud, dans le seul endroit épargné par un drain périphérique pratiqué dans les années 70. Excepté à cet emplacement, le lien stratigraphique entre l'édifice et les terres qui l'enrobent était donc définitivement perdu. Le sondage a été placé opportunément à la jonction des deux ensembles, là où le chaînage d'angle de la nef est au contact d'une souche en moyen appareil partant d'un angle de l'octogone (cf. fig.).

De l'état le plus ancien, la fouille a rencontré le fond d'un trou de poteau (113) atteignant la grave et contenant deux tessons de céramique modelée, d'allure protohistorique. Cette structure en creux isolée illustre de façon anecdotique une occupation de basse terrasse, assez fréquente dans la vallée de l'Isle.

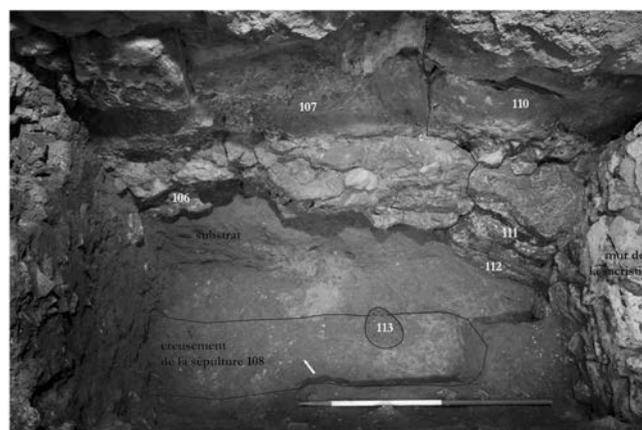
Le sondage a tenté d'aborder ensuite le processus de construction et la liaison des deux ensembles (cf. fig.). Côté nef, la tranchée de fondation subsiste (105), creusée sur une faible largeur (5 cm) dans un niveau d'argile limoneuse de couleur ocre. Est créée une semelle de fondation (106), en disposant en épi des moellons en une assise, noyée ensuite dans un mortier dur couleur jaune d'oeuf. Un niveau de blocs en moyen appareil, en calcaire local (un calcaire blanc ponctué de noyaux de silex en formation présentant de médiocres propriétés de résistance mécanique et chimique) formant libage constitue l'assiette de l'élévation, ici les assises réglées du chaînage d'angle (107).

La base débordante de l'angle de la nef sert d'appui à la fondation de chevet, démontrant de façon nette l'antériorité de la nef et l'adaptation soignée du chevet au bâtiment préexistant. La base du chevet est posée sur un lit de mortier beige en fond de tranchée (112), puis des blocs de moyen appareil (111), avant d'amorcer une élévation en appareil réglé à joint fin (110).

Rien n'est conservé des niveaux de construction côté chevet, le secteur ayant connu de profonds



Plan de l'église et emplacement du sondage.



Vue du sondage depuis le sud.

bouleversements en superficie à cause d'animaux fousseurs, et déduits plus en profondeur d'une base de construction très fortement brûlée et desquamée. Curieusement, les éclats de pierre résultant de l'incendie n'ont été retrouvés ni en place ni en position secondaire, ni d'ailleurs les sols associés ayant subi le feu. La partie altérée regarde surtout la jonction des deux ensembles, ouvrant une faille de près de 70 cm dans la maçonnerie, dont la justification provisoire la plus plausible serait une sape de la construction placée après le XIIe et avant la construction de la sacristie au XIXe siècle.

Par ailleurs, une sépulture (108) d'époque moderne (clous de cercueil) longeant le mur à peu de distance vient entailler tous les niveaux de construction. La logique du sondage atteint ici ses limites.

Au-delà du constat en chronologie relative de l'antériorité de la nef, l'appréciation est délicate entre la reprise d'un édifice ancien par la reconstruction du chevet et la mise en oeuvre d'un même programme avec deux phases distinctes décalées dans le temps et ne mobilisant pas les mêmes équipes. L'absence de mobilier accompagnant les deux phases empêche d'aller plus avant.

Les éléments architecturaux venant habiller la nef, les baies notamment, mais surtout son portail de style saintongeais, peuvent avoir été rapportés en même temps que le raccord du chevet. En l'état, la présence d'enduits et de plaquage de mortier sur les maçonneries altérées rend peu lisible les contacts entre les éléments et leur éventuelle homogénéité.

Si l'éclairage sur le processus constructif est le point essentiel de l'opération, cette dernière n'a pu permettre d'avancer sur l'origine du plan centré du chevet, si ce n'est l'impression d'une autonomie de programme en référence plus à une chapelle funéraire imitant le Saint Sépulcre, postérieurement à la Croisade, qu'à des modèles byzantins. Une initiative seigneuriale pourrait justifier cette construction originale, hypothèse que viendrait appuyer la représentation de saint Georges associée à celle de Saint Martin peinte sur les murs du chevet, peintures murales, probablement médiévales tardives, entrevues dans les années 60 et réenduites depuis.

Gaillard Hervé,  
Gensbeitel Christian

*Paléolithique moyen  
et supérieur*

## SAINT-MARTIN-DES-COMBES Cassenade

Situé à environ 15 km au nord-est de Bergerac, Cassenade fait partie des rares sites en cours de fouille où des éléments châtelperroniens sont associés à des restes fauniques. À Cassenade, les anciennes fouilles (M. Besse 1971-1978) s'étaient jusqu'à récemment concentrées sur le remplissage d'un petit conduit karstique où se sont mélangés des niveaux d'occupations anthropiques (Moustérien et Châtelperronien) et animales (ours et hyènes des cavernes).

En 2012, à l'issue d'une campagne de sondages, nous avons pu montrer l'existence dans le talus d'un niveau châtelperronien homogène (ensemble supérieur du secteur principal, cf. fig.), en apparence peu perturbé, qui associe vestiges lithiques et fauniques.

La campagne 2013 a eu pour objectif premier d'étendre la fouille du secteur principal sur une superficie de 16 m<sup>2</sup> (cf. fig.), afin d'échantillonner ce niveau châtelperronien sur une surface conséquente. Ceci a permis de récolter une macrofaune abondante (environ 2000 vestiges cotés) et diversifiée (13 espèces identifiées), dominée par les restes de chevaux et de bovinés. L'étude archéozoologique de

ce matériel est toutefois limitée de par la conservation médiocre des surfaces corticales osseuses. L'industrie lithique, plus rare (environ 200 artefacts cotés), est particulièrement homogène d'un point de vue technique. Dans l'ensemble supérieur, seules des productions rattachables au Châtelperronien ont été découvertes (schéma de production laminaire à deux plans de frappe opposés, débitage à la pierre tendre, fréquentes pointes de Châtelperron), sans aucune contamination moustérienne, contrairement à ce qui est souvent le cas pour les sites châtelperroniens en grotte. La combinaison des données spatiales, lithiques, fauniques et géoarchéologiques dans une perspective taphonomique nous a permis de distinguer dans ce secteur principal différents ensembles, certains archéologiques et d'autres paléontologiques (tanières d'ours et d'hyènes), tout en discutant de leur intégrité stratigraphique (au travers par exemple d'analyses des remontages et des fabriques).

La rectification des coupes du locus anciennement fouillé (cf. fig.) a permis par ailleurs d'affiner notre lecture stratigraphique de cette séquence d'environ trois mètres de puissance. La découverte de pointes

pseudo-Levallois en place dans les coupes confirme la présence de niveaux moustériens, vraisemblablement séparés des niveaux châtelperroniens par environ 80 cm de dépôts paléontologiques.

Cassenade devrait permettre à terme d'enrichir notre compréhension de l'organisation socio-économique et territoriale des groupes châtelperroniens. Les études effectuées permettent d'ores et déjà d'avancer de premiers éléments d'interprétation sur la fonction particulière de ce site (halte de chasse ?), et les analyses complémentaires en cours (tracéologie, cémento-chronologie) permettront d'enrichir cette discussion.

Discamps Emmanuel, Bachelier François,  
Sitzia Luca, Mickaël Baillet, Gravina Brad,  
Jaubert Jacques, William Rendu



*Cassenade, plan zénithal de répartition des pièces coordonnées (cercles verts) sur fond orthophotographique (relevé photogrammétrique du gisement réalisé en fin de campagne 2013). L'emplacement des deux secteurs principaux est indiqué, ainsi que celui du sondage 2012 dans le secteur principal. L'arche visible au Nord du locus Besse correspond à la voûte actuelle du conduit karstique.*

Protohistoire,  
Âge du Bronze

## SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS Grotte des Fraux

L'année 2013 constitue indéniablement un tournant dans le déroulement du programme d'étude de la grotte des Fraux. Compte tenu du calendrier que nous nous sommes fixés (prévoyant d'achever l'acquisition des données de terrain à la fin de l'année 2015), nous avons réalisé, en 2013, trois campagnes de terrain thématiques consacrées aux travaux de numérisation 3D, de topographie, d'étude du réseau karstique et enfin de relevés pariétaux et des structures archéologiques.

L'important travail de cartographie du réseau karstique a pu être finalisé cette année. Yves Billaud a repris, à l'appui des points topographiques mis en place par l'équipe de l'INSA Strasbourg, le plan général de la cavité.

Il est désormais possible d'intégrer le modèle 3D de la cavité au MNT de surface acquis par lasergrammétrie (en 2013), et ainsi présenter une nouvelle vision de la topographie de la cavité.

Parallèlement, le travail de numérisation 3D de la volumétrie globale du réseau s'est poursuivi dans les galeries des réseaux droit et gauche de la cavité. Plusieurs contraintes tendent aujourd'hui à ralentir le déroulement de cette opération. En effet, l'exiguïté du réseau, la faible hauteur de plafond, le caractère sinueux des galeries ralentissent l'avancement des tâches de numérisation. Enfin, on soulignera que l'étude karstologique a bénéficié d'une campagne intensive de terrain durant laquelle des relevés ont été réalisés, et des échantillons de concrétions ont été prélevés pour datation.

L'enjeu est de formaliser plus avant la chronologie de la fermeture des différentes galeries et de conforter les hypothèses relatives à l'existence d'une ou plusieurs entrées actives dans la grotte des Fraux à la fin de l'Âge du Bronze. Par ailleurs, les différentes campagnes ont été mises à profit pour poursuivre les relevés des sols

archéologiques et des structures de combustion. Dans le secteur 13, à l'entrée du réseau, à hauteur du pilier situé au centre de la salle principale, le relevé et la fouille des sols ont été réalisés. Un important travail de relevé a été opéré dans les secteurs 40 et 41 (dans des zones plus éloignées de l'entrée), zone de chaos rocheux où ont été mis au jour trois structures de combustion et des dépôts de mobilier. À l'interface des secteurs 13 et 40, une zone sableuse où deux foyers ont été mis au jour a également été relevée. Enfin, des portions de sols ont été relevées et fouillées (dans le secteur 18 notamment) dans le but d'identifier cuvettes et foyers.

Parallèlement, plusieurs dépôts céramiques ont été relevés par lasergrammétrie et géo-référencés. Conformément aux recommandations émises par le service régional de l'archéologie, ces relevés ont été réalisés sans contact et sans déplacement des objets déposés. Enfin, les travaux de relevé de parois ornées se sont poursuivis au cours de deux campagnes. Après

l'achèvement, en 2012, du relevé de l'ensemble des panneaux de la galerie de droite, les efforts se sont portés sur les galeries du réseau de gauche. Dans cette partie de la grotte, la diversité des techniques ornementales a permis de multiplier les méthodes mises en œuvre. Les décors incisés ont fait l'objet d'une numérisation 3D ; les relevés ont été pour certains réalisés directement d'après ce modèle. Ailleurs, la présence de petits tracés réalisés au charbon de bois a nécessité d'adapter la méthode de relevé. Au final, nous disposons aujourd'hui de l'inventaire complet des panneaux ornés, et l'achèvement du travail de relevé *in situ* s'achèvera en 2015. Nous avons engagé le travail de géo-référencement sur le terrain des panneaux ornés qui pourront, ainsi, être intégrés au modèle 3D de la cavité.

Carozza Laurent,  
Burens Albane et l'équipe

Paléolithique moyen  
et supérieur,

## SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN Les Chauzeys

Châtelperronien,  
Aurignacien, Moyen-Âge

Quatrième volet des opérations archéologiques sur le contournement routier de Mussidan, la fouille des Chauzeys a été réalisée par le service d'archéologie du Conseil Général de la Dordogne (cf. fig. 1).

Dans la vallée de l'Isle, immédiatement en aval de Mussidan, sur la nappe graveleuse de la terrasse FW1 de la carte géologique, quatre séquences sédimentaires ont été distinguées. Elles sont en cours de datation par OSL (Norbert Mercier, IRAMAT-CRPAA).

Sur 5243 m<sup>2</sup> dont 373 fouillés à la main, trois niveaux paléolithiques ont été reconnus ainsi qu'une occupation médiévale matérialisée par une centaine de structures en creux.

Les niveaux paléolithiques (la faune n'est pas conservée) comprennent deux niveaux moustériens, et un niveau aurignacien. Des occupations plus discrètes du site existent cependant.

Les premières traces d'occupation ne se rencontrent qu'au sud de la fouille, dans une grande dépression qui abaisse de plusieurs mètres le toit de la terrasse, sous la forme de quatre artefacts emballés dans les niveaux inférieurs d'une séquence sédimentaire (S4) antérieure à celle qui a livré l'industrie moustérienne des Bessinaudes datée par OSL de 80,4 ka.

Le premier véritable niveau moustérien (cf. fig. 2) appartient au membre supérieur de la même séquence S4. Il a été reconnu sur l'ensemble du site, mais principalement au sud, dans la dépression. Il a livré plus d'un millier d'artefacts dont une vingtaine d'éléments d'outillage (percuteurs, bifaces, chopper, grattoir sur éclat, pointe moustérienne). Une centaine de nucléus et le débitage associé attestent surtout de la recherche de produits Levallois unipolaires, allongés. Des stigmates d'élévation de température ont été observés sur certains éléments de débitage.

Le deuxième niveau moustérien (cf. fig. 3) appartient à la séquence sédimentaire S3 et correspond stratigraphiquement à l'occupation des Bessinaudes. Il est le plus riche avec près de 7000 artefacts, dont plus d'une centaine d'éléments d'outillage (percuteurs, bifaces, chopping-tool, chopper, couteaux à dos, denticulés, encoches, grattoir sur éclat, pièces esquillées, pointe moustérienne et nombreux raclours simples, doubles et convergents). Le débitage et près d'une centaine de nucléus montrent une conception essentiellement Levallois et des débitages discoïdes et Kombewa nettement moins fréquents. Près de 250 silex paraissent brûlés et, dans la partie médiane

Ci-contre Fig. 1 : Vue aérienne du site en cours de fouille.

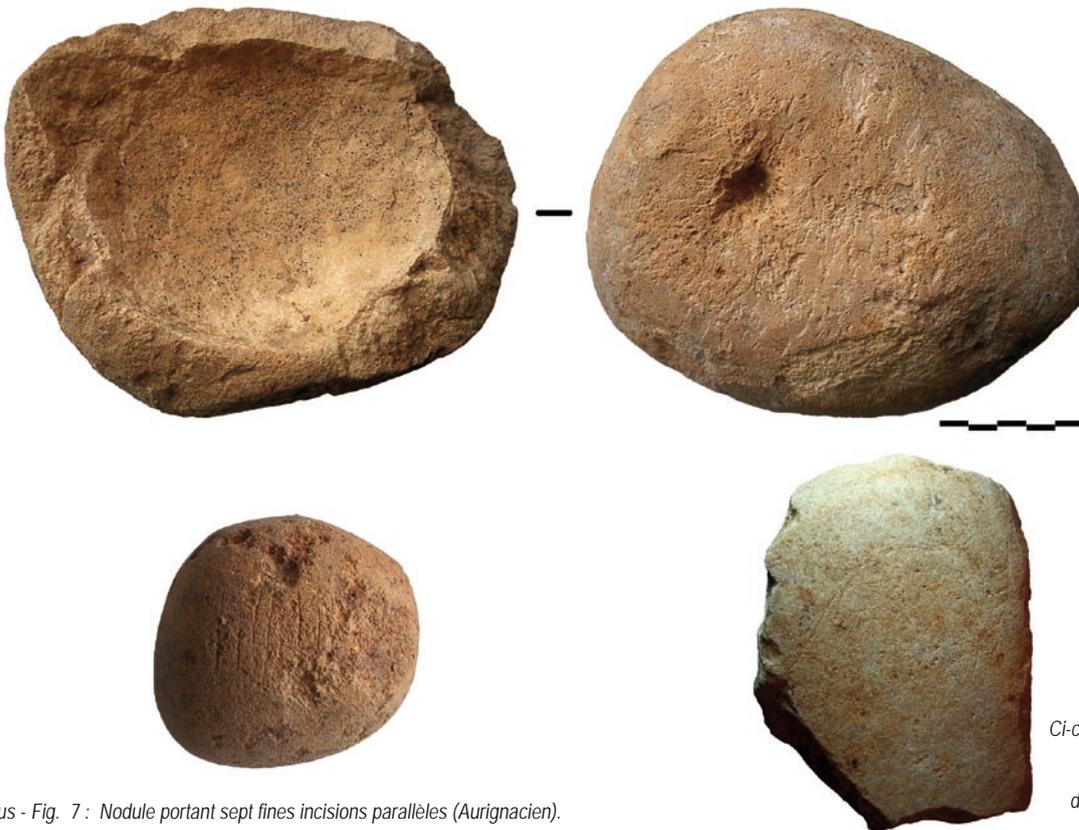




Saint-Médard-de-Mussidan - Les Chauzeys.

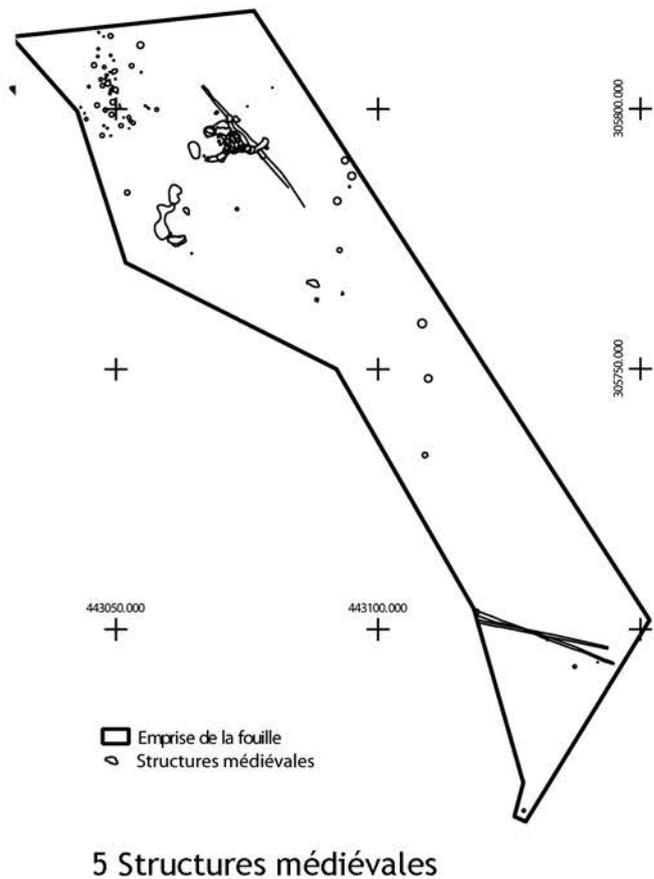
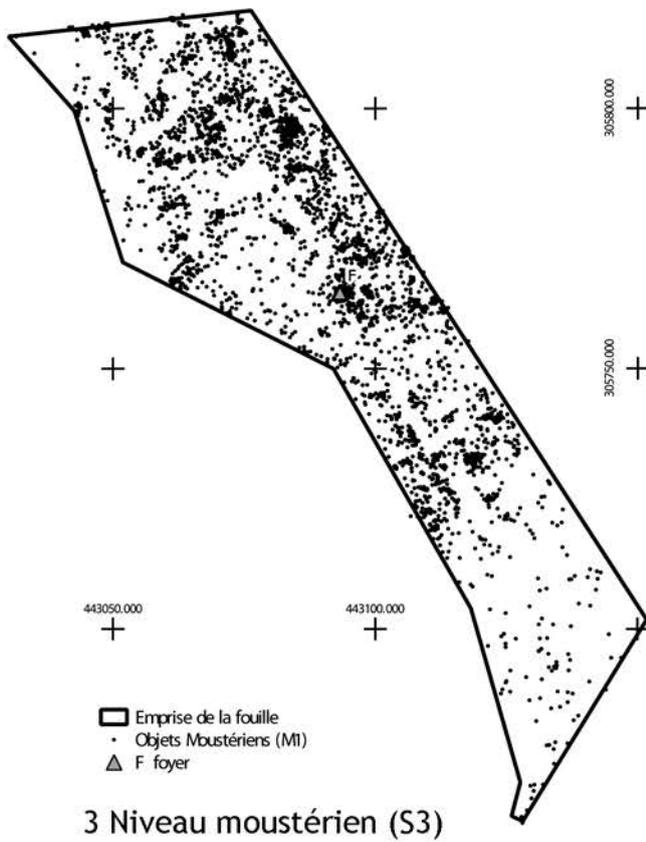
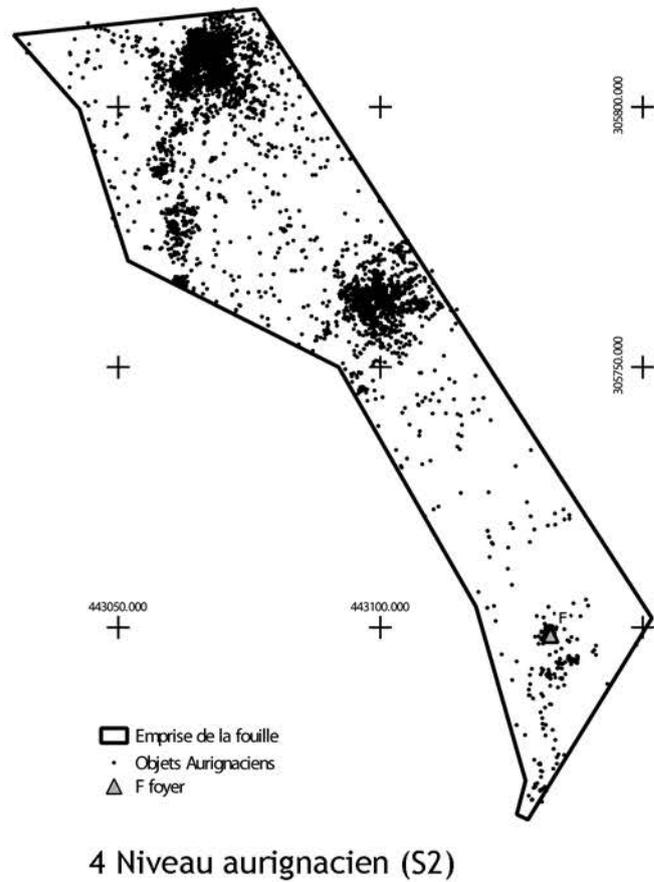
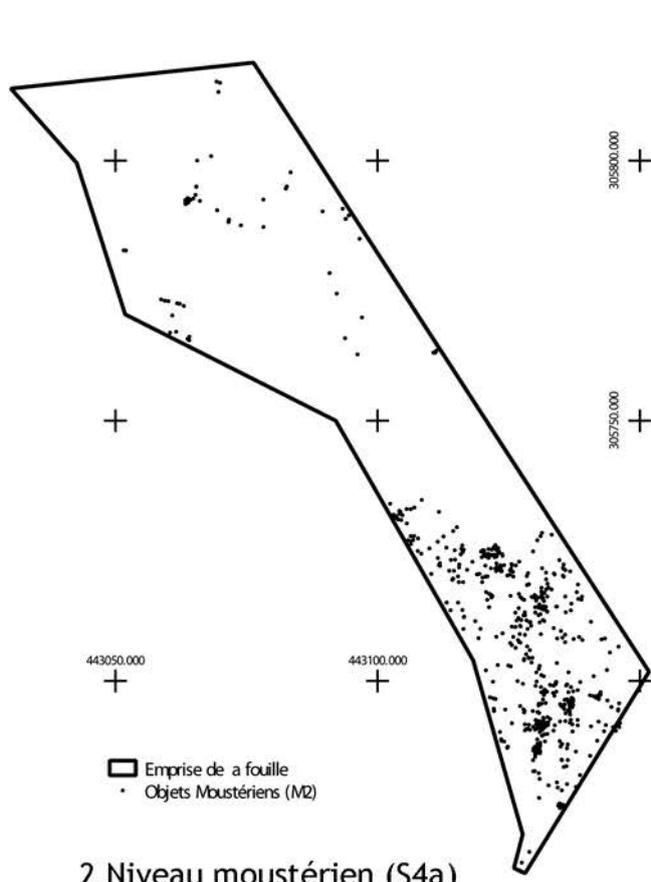
Ci-dessus - Fig. 9 : Fond conservé de la structure en creux n°35 (XIe siècle).

Ci-dessous - Fig. 6 : Godet aménagé (Aurignacien).



Ci-dessus - Fig. 7 : Nodule portant sept fines incisions parallèles (Aurignacien).

Ci-contre - Fig. 8 : Fragment de galet de dolérite gravé, débité et portant des traces de percussion (Aurignacien).



SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN - Les Chauzeys

Fig 2 : plan de répartition des artefacts du niveau moustérien contenu dans S4a . Fig 3 : plan de répartition des artefacts du niveau moustérien contenu dans S3 (F = foyer).  
 Fig 4 : plan de répartition des artefacts du niveau aurignacien de S2 (F = foyer). Fig 5 : plan de répartition des structures en creux du Moyen Âge.

du site, une possible structure foyère a été observée sous forme d'induration et de rubéfaction du sédiment argileux, avec altération thermique des silex taillés présents dans l'aire de chauffe.

Les niveaux du Paléolithique supérieur sont emballés dans une séquence limoneuse (S2), à forte composante éolienne, qui vient tronquer la séquence précédente (S3) et qui est elle-même tronquée par la séquence S1 au détriment de laquelle s'est formée la couverture végétale actuelle.

Le passage des Châtelperroniens sur le site n'est attesté que par la présence d'une pointe de Châtelperron, dans la partie nord du site, entre le dernier niveau moustérien et le niveau aurignacien. La pointe, de petite dimension, rappelle celles des Bessinaudes.

Un ensemble aurignacien forme les dernières occupations paléolithiques du site (cf. fig. 4). Il comprend près de 9000 artefacts, dont plus de 300 éléments d'outillage (burins, grattoirs-burins, grattoirs, lames appointées, lames retouchées, lames aurignaciennes, lamelles retouchées, Dufour, pièces esquillées). Près de 300 nucléus se répartissent entre nucléus à lamelles, à lames et à éclats. Notons la présence de plusieurs objets peu fréquents, un godet aménagé par percussion lancée tranchante au détriment de la partie convexe, corticale, d'un nodule de silex non silicifié (cf. fig. 6), un nodule sphérique, peu dense, dont le cortex porte sept incisions parallèles (cf. fig. 7), une plaquette de dolérite gravée puis taillée et utilisée en percussion (cf. fig. 8). Au sud de la fouille, une aire de combustion était matérialisée par l'accumulation d'une quinzaine de dalles de silex gréseux et de galets de quartz, rubéfiés et éclatés sur place.

Les matières premières proviennent de l'environnement immédiat ou proche (alluvions de l'Isle). Les matériaux exogènes sont rares. Pour les niveaux moustériens les plus récents, les remontages montrent que l'activité principale était liée au débitage. Comme aux Bessinaudes, le façonnage des bifaces n'a pas eu lieu sur le site.

Pour l'Aurignacien, les remontages ainsi que le faible nombre des outils retouchés montrent que l'activité principale était le débitage de lamelles, de lames et d'éclats à partir des matières premières locales contenues dans les alluvions.

Un site d'activités du Moyen Âge (cf. fig. 4, 9), proche sans doute d'un habitat, a été découvert, sur près de 400 m<sup>2</sup>, au cours du décapage des niveaux paléolithiques.

La fouille des 104 structures s'est déroulée sur 52 jours, entre juillet et novembre avec une équipe de deux à trois personnes encadrée par Arnaud Barbeyron. Les structures se localisent pour l'essentiel dans la moitié nord-ouest de l'emprise et comprennent deux ensembles distincts : une aire d'ensilage associée à des traces d'aménagements (trous de poteau, trous de piquet, calage) et deux ensembles de fours probablement à usage domestique. Les niveaux de sol et la partie supérieure des structures en creux ont disparus, l'érosion étant particulièrement marquée à l'approche du talus qui sépare les terrasses FW1 et FW2. Les datations <sup>14</sup>C calibrées indiquent nettement le milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

Chadelle Jean-Pierre, Michel Alexandre,  
Barbeyron Arnaud

Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge

## SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE Les Grands Bois

Des fouilles programmées ont été entreprises sur des vestiges à caractère sidérurgique qui avaient été préalablement cartographiés lors d'une prospection en 2012. L'ensemble est caractérisé par la présence de treize zones d'extractions à forte concentration de minières et de dix ferriers constitués de déchets de réduction par le procédé direct. Les ferriers ont une superficie cumulée de plus de 16 000 m<sup>2</sup> et certains d'entre eux dépassent trois mètres de hauteur. Les ferriers avaient alors été regroupés en deux entités sur la base de critères géographiques et morphologiques. La première concentre sur une faible superficie neuf ferriers qui relèvent visiblement d'une même stratégie d'implantation. Tandis que la seconde n'est constituée

que d'un unique ferrier. Le mobilier découvert sur la première concentration ainsi que les choix d'implantation des ferriers témoignent d'une certaine cohérence qui irait dans le sens d'initiatives sidérurgiques ayant fonctionné sur un laps de temps *a priori* court.

L'intervention archéologique a donc eu pour principal objectif de dater les différents ferriers afin d'appréhender l'évolution du site au cours du temps. Les aspects technologiques et les modalités techniques du fonctionnement des ateliers de réduction ont également été pris en compte dans l'étude et seront développés au cours des fouilles ultérieures. C'est ainsi qu'une série de sondages a été pratiquée dans un ferrier de chaque entité.

Les fouilles du plus gros ferrier appartenant au premier ensemble, ont pu mettre en évidence la densité et toute la complexité des niveaux le constituant. Ce ferrier a très clairement été formé par une succession de rejets, parfois réaménagés, qui ont été déposés de manière quasiment ininterrompue au cours du temps. Le mobilier découvert en cours de fouille, ainsi que les datations effectuées au radiocarbone, nous conduisent à considérer sa formation à une période comprise entre le XIIIe et le XVe siècle, dont la pleine activité peut très certainement être précisée à la seconde moitié du XIIIe et à la première moitié du XIVe siècle. Les scories, relevant d'une technologie de bas fourneau de type écoulé, ont été rejetées au dessus d'un espace partiellement perturbé par des excavations visant à extraire le minerai. Quelques structures en creux ont

été mises au jour dans les niveaux de scories ainsi que sous celles-ci. Il a ainsi été découvert, à même le substratum, un alignement de trous de poteaux correspondant à une petite structure bâtie, dont le mobilier tendrait à interpréter celui-ci comme un habitat domestique contemporain des premières phases de rejet des scories.

La fouille du ferrier isolé n'a pas permis de mettre au jour de mobilier datant. Néanmoins, les datations au radiocarbone effectuées sur des charbons de bois prélevés dans les niveaux les plus profonds du ferrier nous permettent d'estimer, avec une forte probabilité, le moment de sa formation, soit au cours de la première moitié du XIe siècle, soit durant la première moitié du XIIe siècle.

Bonnenfant JérémY

Paléolithique moyen  
et supérieur

## SAVIGNAC-DE-MIREMONT La Ferrassie

L'opération tri-annuelle 2011-2013 avait pour but de réaliser une sorte d'état sanitaire du complexe d'habitat paléolithique de la Ferrassie : mieux comprendre les structures d'accueil qui le composent, fouiller et dater le témoin stratigraphique trouvé à quelques mètres du lieu de découverte du squelette de La Ferrassie 2.

En trois ans, des réponses à la plupart des questions ont été obtenues et des données nouvelles sur ce site majeur ont été acquises.

Le va-et-vient entre les archives et le terrain ont apporté un éclairage nouveau sur les travaux de L. Capitan et D. Peyrony. Les lieux de découverte des squelettes de LF1 et LF2 ont été localisés avec précision, et les raisons de la conservation d'un témoin dans la partie ouest de l'abri comprises.

La nature des structures d'accueil servant de réceptacle aux trois sites (petit abri, grotte et grand abri) a pu être précisée comme l'évolution du contexte géomorphologique. Des relations entre la grotte et le grand abri ont été mises en évidence.

La sédimentogénèse du grand abri a été revue. La mise en évidence d'une plateforme détruite par la création de la route a permis de se rendre compte que le remplissage du gisement correspond à l'existence de deux cônes d'accrétion. Le cône ouest (notre zone de fouille) fonctionne de la fin du stade isotopique 5 au stade isotopique 3 (occupations aurignaciennes) Le cône est (zone de fouille de H. Delporte) est en activité au moins durant toute la séquence du Paléolithique supérieur ancien (du début de l'Aurignacien jusqu'à la fin du Gravettien).

La séquence stratigraphique retrouvée dans la partie ouest confirme la stratigraphie archéologique de D. Peyrony. Les vestiges ne sont pas en position primaire mais en position dérivée. L'homogénéité des ensembles a été préservée malgré la mise en évidence de phénomènes cryoclastiques, de solifluxion, ou des dépôts alluviaux.

La séquence du Paléolithique moyen est, dans cette partie du site, dilatée. Elle montre trois ensembles d'occupations séparés par des phases d'érosion ou de lacune sédimentaire. La plus ancienne se situe à la fin du stade isotopique 5. La deuxième correspond à des occupations d'hommes porteurs d'industries à bifaces riches en racloirs que l'on peut placer dans le stade isotopique 4. Enfin, au dessus se placent les couches ayant servi à définir le moustérien de faciès La Ferrassie qui se placent dans le stade isotopique 3. Toutefois, au vu de l'échantillon dont nous disposons, les caractères « Ferrassie » de l'industrie sont dus à un leurre, avec une sélection préférentielle de beaux racloirs et de silex exotiques.

Le Châtelperronien livre dans le secteur où nous travaillons une industrie exempte de tout élément moustérien (contrairement à ce qui se passe dans le grand abri) mais possède une importante composante lamellaire dont l'origine reste à préciser : châtelperronienne comme à Quinçay ou mélange avec du Proto-aurignacien.

Les comparaisons entre le bloc de sédiment renfermant le pied de LF2 avec les données issues de notre lecture stratigraphique confirment les



observations anciennes : le squelette provient des couches moustériennes qui surmontent la couche livrant une industrie à biface.

L'étude géophysique a montré le potentiel de la partie amont du grand abri avec un conduit colmaté et un possible abri ennoyé sous un important dépôt de pente.

Tout ceci démontre, s'il était encore nécessaire, l'intérêt de revisiter les sites anciennement fouillés.

Turq Alain, Chiotti Laurent, Dibble Harold, Goldberg P., MacPherron Shannon, Sandgathe D., Aldeias V., Bruxelles L., Guérin G., Madelaine Stéphane, Steele T. E.

*Protohistoire,  
Antiquité*

## VERTEILLAC Moulin de Chatillon

Une intervention de diagnostic archéologique a eu lieu sur un terrain où il est prévu un projet relatif à la construction d'une retenue d'eau.

La surface concernée (23 939 m<sup>2</sup>) est située, selon le cahier de charges du service régional de l'archéologie, sur l'emplacement d'un possible enclos protohistorique, et à moins de 400 m d'occupations antiques dont un enclos trapézoïdal interprété comme un fanum avec du matériel céramique abondant.

Ont été révélées des structures en creux dont principalement des fossés et un enclos potentiel (déjà

repéré en vue aérienne ?). Très arasées et incomplètes avec un mobilier très peu abondant, elles pourraient être attribuées à l'Antiquité et à la Protohistoire.

L'action combinée des processus érosifs naturels associés aux travaux agricoles intensifs a eu des effets destructeurs sur les vestiges archéologiques ; la conservation très partielle des structures en creux et un mobilier très peu abondant témoigne de cet arasement et ne permet pas de caractérisation plus précise quant à leur origine et nature.

Folgado Mila

AQUITAINE  
DORDOGNE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 3

N°Nat.						N°	P.
026333	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, SAINT-VINCENT-DE-COSSE	Monrecours & La Barrière, Déviation de Beynac	LAGARDE-CARDONA Céline	COL	OPD	58	70
026240	Poterie dans la moyenne vallée de l'Isle		CHASSEIGNE Ludovic	COL	PRT	34	71
026293	NONTRON, PERIGUEUX, SARLAT-LA-CANEDA	Prospections thématique Dordogne : le silex « Grain de mil »	CAUX Solène	DOC	PRT	11	71
026284	PERIGUEUX	Aqueducs romains de Vesunna et le réseau d'eau potable	BORAU Laetitia	SUP	PRT	14	72
026252	SAINTE-MEDARD-DE-MUSSIDAN, LES LECHES,	Dauby, Les Drouillas, La Fontaine Courtaise	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	37	73
026221	VALLEE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES	Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers	CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	5	74

# CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, SAINT-VINCENT-DE-COSSE Monrecours et La Barrière Déviation de Beynac, Phase 1

Âge du Bronze final,  
Second Âge du Fer,

Haut-Empire,  
Epoque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été mené dans le cadre du projet de la déviation du bourg de Beynac par le service archéologique départemental du conseil général de la Dordogne. Cent sondages ont été réalisés sur un tronçon de 1,4 km à travers la vallée de la Dordogne. Plusieurs formations sédimentaires ont été recoupées dont certaines sont marquées par des occupations et installations humaines.

Au nord-ouest, le secteur de Monrecours, situé sur la moyenne terrasse en rive droite du fleuve, a livré des vestiges d'occupation de la fin de l'âge du Bronze au sein de dépôts de colmatage d'une cuvette. Il s'agit d'un habitat de plein air en contexte de prairie humide. Cette occupation est caractérisée par cinq structures fossoyées et des vestiges mobiliers datés du Bronze final IIIa/IIIb (Xe-IXe siècle. av. notre ère). Ce site est à mettre en relation avec le site de hauteur de Beynac, situé à moins de 2 km de distance du terrain d'emprise.

La partie centrale du tracé, dans le secteur du Pont du Pech, occupe la rive gauche de la Dordogne. Un ensemble (empierrement et fossés drainants) a été retrouvé en bord de berge, mis en place au XIXe siècle lors de la construction de la voie ferrée afin de consolider et de stabiliser l'ancienne berge au niveau du viaduc du Pech.

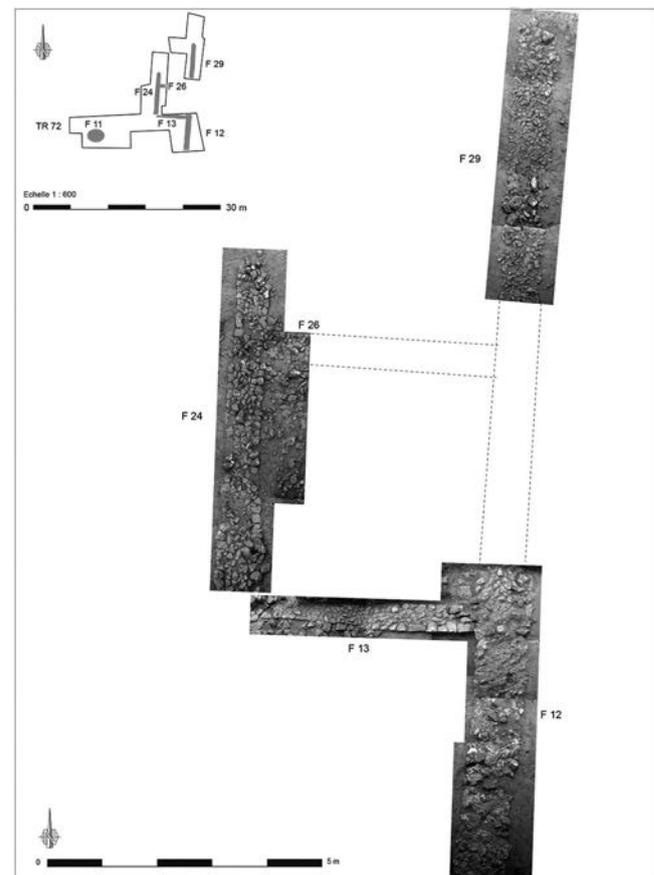
Au sud-est du projet, les secteurs de la Treille et la Barrière s'étendent sur la moyenne terrasse. La terrasse marque un relief formé par le cône alluvial au débouché du vallon de la Treille. Ce secteur est particulièrement positif au niveau archéologique, la butte formée par le cône de déjection ainsi que ses versants ont été occupés de la fin de la Protohistoire à l'Antiquité.

Sur la butte, un ensemble bâti (figure) a été mis au jour ainsi que des trous de poteaux et un puisard (F 11 sur la figure). Il s'agit a priori d'un établissement rural rattaché au Haut-Empire, avec plusieurs phases d'occupation entre le Ie et le IVe siècle ap. J.-C. Une extension du sondage positif a été réalisée afin de constater le prolongement des murs et la superficie du bâtiment ; celui-ci s'étend au sud hors de l'emprise du projet.

Le versant oriental est marqué quant à lui par des fossés et la découverte de nombreux restes mobiliers issus de toute l'épaisseur des limons, dont des amphores Dressel 1. Le gisement peut être daté du second âge du Fer (IIe-1e siècle av. J.-C.).

Enfin, sur le versant occidental du cône de la Treille, plusieurs structures d'aménagements hydrauliques et agraires pourraient être attribuées à l'Antiquité.

Lagarde-Cardona Céline



Site de Monrecours, remontage des orthophotographies des murs.

## La poterie de la moyenne vallée de l'Isle

Cette première année de recherche thématique devait faire le point sur la documentation et les découvertes anciennes liées à l'activité potière dans la vallée de l'Isle.

Si les archives, les informations orales et les publications anciennes nous permettent de commencer à appréhender les périodes récentes (XVIIIe, XIXe, et XXe siècles), on se rend également compte qu'elles ne concordent pas encore entre elles et qu'elles sont muettes, pour l'instant, sur les périodes plus anciennes. Cette documentation nous permet de dresser une liste d'une centaine de potiers sur 200 ans, sur six communes, alors que l'enquête préfectorale de l'an IX nous en annonce plus de 150 en 1789 sur seulement deux communes. La poursuite des recherches en archives s'avère donc encore nécessaire pour recenser la population des potiers (état civil ou les actes notariés) en coisant l'information avec les enquêtes administratives des XVIIIe et XIXe siècles.

Nous nous sommes attachés également à répertorier les sites de production connus, grâce au cadastre

« napoléonien » et ceux découverts, de manière fortuite, depuis une trentaine d'années dans le hameau de Boissonnie à Beauronne. Là encore, nous sommes bien loin des 60 fours de l'enquête préfectorale de l'an IX pour les communes de Beauronne et Douzillac.

Profitant toujours des défrichements entamant les zones boisées de la vallée de l'Isle, nous avons recensé quelques nouveaux sites liés à l'activité de gemmage au XIXe siècle (Chervail à Bourgnac et Le Cros de la Vieille à Douzillac), ou à la production de poterie au XVIIIe / XIXe siècle (Les Tuilières-Nord à Beauronne).

Un autre secteur sévèrement défriché à la Fontaine du Canard aux Lèches a révélé des traces d'exploitation de minerai de fer des grèves sidérolithiques affleurantes. Les restes de bas-fourneaux, de coulées de laitiers et de charbonnières s'étendent sur plus de 7 ha. Le seul matériel céramique présent sur le site est antique (*tegulae*, sigillée, céramique commune, peson).

Chasseigne Ludovic

## NONTRON - PÉRIGUEUX SARLAT-LA-CANÉDA

### Prospection thématique Dordogne : le silex « Grain de mil »

Un type de silex particulier, mis en évidence dès les années 1980 en contexte archéologique, a été dénommé « Grain de mil » sur la base de son aspect macroscopique.

Découvert dans certains sites magdaléniens des Pyrénées, il a ensuite été reconnu dans de nombreux gisements de l'ensemble du Bassin aquitain. Bien que des sources de ce matériau aient été découvertes en Charente-Maritime grâce à la fouille de l'atelier de taille de Chez-Pinaud (Jonzac), aucune étude pétrographique n'a été mise en œuvre pour en déterminer l'aire d'affleurement.

Le « Grain de mil » échantillonné dans les environs de Jonzac a été attribué aux étages du Crétacé supérieur (plus particulièrement le Santonien) sur la base de son contenu micropaléontologique. Cependant, les formations géologiques de cette période affleurent depuis les Charentes jusqu'au Lot : il existe donc des

convergences de faciès potentielles entre le silex de Jonzac et les silex de Charente, de Dordogne et du Lot : on pourrait donc théoriquement retrouver ce type de silex sur l'ensemble de cette zone, ce qui modifierait considérablement les modèles de gestion des territoires au Paléolithique supérieur.

Cette problématique est à l'origine d'une campagne de prospections dans ces différents départements. En Dordogne, nous avons échantillonné 32 gîtes dans les environs de la Chapelle-Aubareil (Santonien inférieur et moyen) et de Jayac (Santonien supérieur). Nous avons pu montrer qu'une observation à la loupe binoculaire à moyen grossissement (jusqu'à x50) de la proportion de grains, de leur diamètre et de leur nature (biotique et abiotique) suffit à discriminer les différents silex échantillonnés en Dordogne du silex « Grain de mil » de Jonzac.

Caux Solène

## PÉRIGUEUX

### Les aqueducs romains de *Vesunna* et le réseau d'eau potable

#### Approche pluridisciplinaire

Le projet de prospection thématique engagé en 2013 avait pour objectif de reprendre l'étude du réseau d'eau potable de la capitale de cité des *Petrucores* à l'époque antique, Périgueux-*Vesunna*, suivant une approche pluridisciplinaire.

Ce réseau d'eau potable a été étudié en partie par H. W. de Taillefer au début du XIXe siècle qui décrit plusieurs aqueducs, dont celui provenant de Saint-Laurent-sur-Manoire, alors appelé aqueduc du Petit-Change. Au début du Xxe siècle, Ch. Durand consacre une étude très détaillée à l'aqueduc de Grand-Font (Saint-Laurent-sur-Manoire), qui présente des tronçons de canal en béton coffré et des ouvrages d'art (files d'arches) sur différentes parties de son parcours long de 7 km. En 2008, un diagnostic d'archéologie préventive dirigé par W. Migeon (INRAP) a mis en évidence un captage de source à Grand-Font, ayant fait l'objet de plusieurs phases d'aménagements, et situé non loin d'un relais routier antique. Enfin, dans les années 1960, M. Sarradet découvre les vestiges de piles d'aqueducs longeant le rempart du Bas-Empire, près de l'amphithéâtre.

Cette première étude thématique a permis de confronter les analyses de terrain – en effectuant des prospections pédestres – à l'ensemble de la documentation produite durant deux siècles, et de mettre en évidence les problèmes de pente que pose l'étude de tout aqueduc. Elle a notamment permis de vérifier les hypothèses concernant l'existence des aqueducs des Jameaux, d'Arsaut et du Toulon, et de démontrer qu'en l'état actuel de la recherche, il n'existe pas d'aqueduc romain – exception faite d'un aqueduc tardif en ville –

en dehors de celui de Saint-Laurent-sur-Manoire. Grâce à ces prospections, une section complète et inédite de cet aqueduc, a été identifiée dans le secteur de Lamourat, où le canal est intégralement conservé en élévation ainsi que ses dalles de couvertures et ses enduits d'imperméabilisation. Les techniques de construction ont pu être précisées, en particulier grâce à l'analyse archéométrique des mortiers, effectuée par F. Rivière (TRACES). L'étude géomorphologique réalisée par F. Sellami (INRAP) vient également enrichir la connaissance du contexte environnemental de l'aqueduc et démontre l'utilisation de matériaux locaux dans la mise en œuvre du canal. La contribution d'un plongeur-spéléologue (Th. Baritaud), qui a effectué des repérages dans l'Isle, renouvelle la question du franchissement de la rivière par l'aqueduc.

Cette étude soulève également la question cruciale de l'aboutissement du conduit : si l'on doit mettre en rapport l'aqueduc de Grand-Font avec les thermes publics mis au jour au bord de l'Isle (château de Godofre), ce travail a démontré qu'il fallait reconsidérer la présence d'autres points d'eau en ville qui nécessitaient une alimentation en eau courante, dont témoigne la découverte de trois éléments de fontaines près du centre monumental.

Cet état de la question, qui n'avait pas été effectué depuis plus d'un siècle, témoigne de la richesse des équipements et de la bonne organisation du réseau d'eau de la capitale de cité *Vesunna*.

Borau Laetitia

## SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN LES LÈCHES

Bas Moyen Âge,

Époque Moderne

Dauby, les Drouillas,  
la Fontaine Courtaise

Le diagnostic de la phase 3 du contournement ouest de Mussidan correspond au dernier segment routier en emprise nouvelle, le plus long de la déviation. Il s'étend de la RD 20 à la RD 709 sur un linéaire de 2 500 m franchissant à travers bois, une série de collines tertiaires pour rejoindre l'échangeur des Lèches et l'autoroute A 89. Au vu de l'étendue du projet, les motifs de prescription correspondent à une fourchette large allant de la Préhistoire à l'époque médiévale. Le diagnostic, placé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Dordogne, a été attribué au service archéologique départemental en août 2011. L'opération s'est déroulée sur une emprise partielle boisée. Compte tenu des conditions d'intervention, sur 170 sondages prévus, 68 sondages et 8 extensions ont été finalement réalisées, correspondant à 4,5 % de la surface exploitable estimée à 63 000 m<sup>2</sup>.

Au vu de l'ampleur des affleurements tertiaires sur l'ensemble de la déviation, seules les occupations historiques récentes issues du Moyen Âge et de l'Époque Moderne ont pu être clairement identifiées. Ainsi, le diagnostic confirme par ses découvertes ponctuelles l'exploitation du secteur dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Trois secteurs se sont avérés positifs par la présence de mobilier (TR 157, 169 ; 28, 26 ; 171, 15, 14). Mais le contexte général reste peu favorable à la reconnaissance des occupations humaines. Les indices mobiliers sont rares, notamment pour la céramique. La conservation des vestiges se limite à des fonds de structures et aucun niveau de sol n'a pu être étudié.

Pour le Moyen Âge central, c'est l'ensilage (TR 26, ST 8 ; TR 157, ST 24, 26) et les traces d'activités vivrières et agricoles (TR 157) qui ont été retrouvés ponctuellement aux sommets des collines, dans le secteur de Dauby sud (Saint-Médard-de-Mussidan) et de la Fontaine Courtaise (Les Lèches). Avec la collaboration de Yan Laborie (Ville de Bergerac), et en dépit d'un lot limité et atypique, c'est le mobilier du Bas Moyen Âge, mieux conservé dans les structures, qui fournit le plus d'éléments de datation. Ainsi, dans deux secteurs distincts, silo (ST 8) dans la tranchée 26, foyer et fosse (ST 2 et 3) dans la tranchée 157 ont pu être datés du XIII<sup>e</sup> siècle. Les critères pour relier ces structures au Moyen Âge central se fondent sur la rusticité des pâtes et la morphologie des pots à cuire. L'absence de glaçure et de reprise du fond qui disparaît au XIII<sup>e</sup> siècle, s'avère être aussi un point déterminant. Ce lot se distingue des grands courants régionaux avec des formes traditionnelles mais sans lien envisageable avec les productions voisines du centre potier de Beauronne ou le mobilier de Saint-Jean d'Ataux.

Pour l'époque moderne, une charbonnière (TR 28, ST 6) confirme l'exploitation forestière du milieu. Pour cette phase, ce sont aussi des fonds de structures isolées issues de la mise en culture et de l'irrigation qui ont été découvertes (ST 17 et 18).

Pour le versant est du secteur de La Fontaine Courtaise (TR 171, 15, 14), avec l'aide de Jérémy Bonnenfant (Master 2- Bx III), ce sont des restes d'activités métallurgiques de réduction du fer qui ont été étudiés, à proximité d'une source aménagée, sur une aire minimale de 50 m de diamètre. Compte tenu de l'absence d'élément fiable de datation, cette activité est datée en l'état de l'Antiquité à l'époque moderne.

Barbeyron Arnaud



Saint-Médard-de-Mussidan - Les Lèches. Sondage 26 - Fond de silo du XIII<sup>e</sup> siècle en cours de fouille (ST 8 - AB).

## VALLÉES DE LA DRONNE ET AUTRES SITES

### Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la- Rivière - Thiviers

Nous avons poursuivi en 2013 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Tocane/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Cette année a été marquée par des conditions météorologiques plus favorables pour les recherches au sol que les deux précédentes années.

La prospection en cours sur les déboisements entrepris sur la commune de Siorac-de-Ribérac, non loin des fours gallo-romains de Chaurieux s'est révélée fructueuse. Mais déjà la pousse de la végétation a limité notre action et en 2014 il ne sera plus possible d'y accéder.

Nos recherches en haute vallée de la Dronne, sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti à une collaboration étroite avec Pierre et Anne-Marie Pétrequin, lesquels ont identifié le gîte de matière première dans la région de Thiviers (Sarrazac). De nouvelles ébauches de ces anneaux-disques ont été récoltées en vallée de la Dronne, en particulier celle trouvée sur le site de Saint-Laurent-de-Gogabaud à Condat-sur-Trincou.

Pour la période gallo-romaine, il faut noter le Mercure de Aux Maynes à Montagnier, découvert il y a une trentaine d'années et qui nous été signalé suite à l'étude de la sépulture privilégiée de ce site.

Cette prospection a été complétée par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne. Parmi elles, signalons une rare plaque en métal cuivreux avec une gravure taille-douce d'une grande qualité à Villeneuve sur la commune de Cherval (XVe siècle), représentant la sagittation de saint Sébastien.

Enfin, nous avons pu identifier et étudier divers objets de l'ancienne collection du Vicomte Alexis de Gourgues qui ont été rachetés par Claude Douce et qui sont exposés au château-musée de Sauvebœuf à Aubas. Parmi eux figure un oushebti qui proviendrait de Vesunna, découvert dans des conditions inconnues au XIXe siècle.

#### *Vallée de la Dronne et ses affluents*

##### ■ *Paléolithique*

La densité d'occupation de la vallée de la Dronne et de ses affluents au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi marquée notamment sur les plateaux et

les terrasses hautes, et bien moindre au Paléolithique supérieur :

Sites des Rivailles (La Chapelle-Gonaguet), Le Meynassé et l'Épalourdie (Bussac), de La Monerie/Les Champs, des Joncs et du Grand-Clos (Lisle). Sur la commune de Bourdeilles, à La Rigeardie, éclats Levallois et outils du MTA. Au pied du site du Fourneau-du-Diable, présence de burins et de lames et lamelles du Paléolithique supérieur. Présence d'industrie du MTA à Valeuil, au Verdélou, à Brantôme sur le site de Grassaval, du Roussat, des Habrands et de la Fontaine-d'Amour et à Tocane-Saint-Âpre et Montagnier.

##### ■ *Néolithique/Chalcolithique*

Les sites sont toujours aussi nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux : haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante, en grande majorité sur silex noir : grattoirs, armatures de flèches, etc. à l'Épalourdie, Aux Joncs, La Monerie/Les Champs, le Grand-Clos (Lisle), Aux Maynes et Cazaque (Montagnier), Beauséjour/Barrière Pérez et les Champs de Baunacs (Tocane), Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), Beauclair (Douchapt), La Prairie/Les Francilloux à Bourdeilles, Grassaval, Le Roussat, Les Habrands, La Fontaine-d'Amour (Brantôme), Le verdélou (Valeuil) et surtout Saint-Laurent-de-Gogabaud à Condat-sur-Trincou avec des haches polies et anneaux-disques, ou encore le site du Port et de la Rigale (Villetoueix), etc.

De nouveaux fragments d'anneaux-disques en roche verte (*meta-horneblendite* probable) ont été trouvés au Chambon à Valeuil, à la Barrière Pérez à Tocane et sur le site de Aux Maynes à Montagnier. Ces objets, particulièrement abondants dans cette moyenne vallée de la Dronne, font l'objet d'une étude pluridisciplinaire sous la direction de A. et P. Pétrequin (Projet Jade). Ils témoignent de l'existence d'ateliers datant du Néolithique Ancien dont les productions ont été diffusées vers la Bretagne, le Bassin parisien et la Grande-Bretagne.

Plusieurs fragments de poignards en silex pressignien ont encore été récoltés ainsi que de nouvelles haches ou fragments en roches alpines.

A noter également la belle hache en jadéite saccharoïde du Massif du Mont Viso en Italie trouvée dans la plaine de la Vézère à Sauvebœuf (Aubas).

### ■ Âge du Bronze

Il nous a été signalé un tranchant de hache en bronze du type à ailerons subterminaux ou terminaux à Saint-Méard-de-Dronne (Bronze Final IIIb). Découverte intéressante étant donné la grande rareté de vestiges de cette période en moyenne vallée de la Dronne.

Enfin une hache à talon en bronze, du type du Centre-Ouest a été mise au jour, vers 1998, à l'occasion de travaux agricoles au lieu-dit Laugierie (Journiac) dans la vallée de la Vézère.

### ■ Âges du Fer

Le site de La Rigale à Villeteureix a encore livré une abondante série de tessons d'amphores vinaires italiques Dr. Ia et Ib et de la céramique commune datable entre 120 et 50 av. J.-C. (La Tène D). Un tesson orné d'un cordon appartient à une phase plus ancienne. Le site a aussi livré un éperon et un fragment de lame de couteau en fer.

Le site de La Tène D2 de Las Groulières (Coursac) a donné des tessons de céramiques communes et d'amphores Dr. Ib.

### ■ Période gallo-romaine

Les prospections menées en 2013 ont permis de découvrir et recenser de nouveaux sites et vérifier ceux déjà connus.

Le site de « Aux Maynes » (Montagrier) a livré à divers prospecteurs de la céramique commune. Nous

avons également publié une étude exhaustive relative à la riche sépulture trouvée en 1936 et poursuivi l'inventaire des anciennes collections constituées au cours des cinquante dernières années par divers agriculteurs.

C'est ainsi que nous avons pu étudier un petit Mercure en bronze (?) trouvé il y a une trentaine d'années dans le secteur de la sépulture, mais aussi un fût de colonne en calcaire de 1 m de haut et une base de chapiteau.

Mais la découverte la plus importante reste celle faite par Patrick Dupont, d'une fibule en or à décor d'argent près du village de Corneguerre (Grand-Brassac), en bordure de la Dronne, à seulement quelques dizaines de mètres de la villa de Aux Maynes. C'est une fibule cruciforme datée de la fin du IIIe siècle, d'un type exceptionnel. En accord avec l'inventeur et le propriétaire du terrain, elle a été déposée au service régional de l'archéologie de Bordeaux pour étude.

Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain a livré du mobilier allant du Ier au IVe siècles. À Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), tessons de sigillées lisses, du verre, du marbre et de la céramique commune. Sur le site de La Rigale (Villeteureix), nous avons récolté de la sigillée des Ier et IIe siècles, des tessons de parois fines, du verre, des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et un peson.



A gauche : Plaque ornementale avec scène gravée du martyr de saint Sébastien (prospections et cliché C. Chevillot).

Au milieu : Hache en bronze du type du Centre-Ouest. Laugierie à Journiac (cliché C. Chevillot).

A droite : Statuette de Mercure en bronze. Aux Maynes à Montagrier (cliché C. Chevillot).

## Vallée de l'Isle et ses affluents

---

### ■ Paléolithique

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été inventoriés : à Beaulieu, commune d'Annesse-et-Beaulieu, on nous a signalé un superbe biface à talon épais de type micoquien ; aux Gannes/La Porcherie (Agonac) et à Grassaval/Brochard sur la commune de Saint-Front-d'Alemps, industrie du MTA.

### ■ Néolithique/Chalcolithique

Commune d'Agonac, sur le site de « La Porcherie/Les Gannes », mobilier néo-chalcolithique : de nombreux grattoirs, des perçoirs, des lames et éclats retouchés, des percuteurs, de très nombreux nucléi et des fragments de meules dormantes. Au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies, haches taillées, armatures de flèches foliacées, grattoirs à retouches en écharpe, série de superbes couteaux à moissonner sur des silex très variés, outils divers et meules.

Notons la présence à Villeneuve (Cherval), à l'emplacement de la villa gallo-romaine, d'une industrie sur silex de petite taille et fortement cachalonné.

### ■ Gallo-romain

Le site de Lespinasse/Les Eglisottes (Chancelade) nous a donné peu de céramique commune et du marbre. A Peyrignolle (Grignols), la villa gallo-romaine a livré la moitié d'une meule rotative en conglomérat de Saint-Crépin, du verre, de la paroi fine, de la sigillée, des clous en fer, des pesons, du marbre de Campan dont une belle moulure arrondie, de la céramique commune en abondance. Commune de Vanxains, au lieu-dit Les Grèzes, un nouveau site gallo-romain a été reconnu. Peu de mobilier céramique, mais beaucoup de *tegulae* et *imbrice* et, une très belle clochette en bronze à quatre pans terminés par des ergots en guise de support et anneau de suspension hexagonal.

Dans le Mareuillais, sur le vaste site de « Villeneuve » à Cherval occupé du Haut au Bas-Empire, les prospections régulières ont permis de récolter en abondance du mobilier essentiellement sur la zone sud-est, celle du nord étant restée peu cultivée. Les fragments de marbres de diverses origines (blancs et colorés), si abondants dans la zone nord, sont ici très rares : deux fragments et quelques morceaux de plaquettes de dallage en calcaire. Par contre le mobilier céramique est ici nettement plus abondant : céramiques communes (formes basses et hautes : cruches, pichets, tripodes, couvercles, pots ovoïdes, jattes, écuelles, mortiers, etc...), sigillées lisses, du verre, des tessons d'amphores Pascual I et Dr. II/4. Enfin nous avons trouvé une monnaie : un As d'Auguste en cuivre à l'Autel de Lyon au revers.

### ■ Périodes médiévale et moderne

À La Chapelle-Gonaguet, au lieu-dit « Chemin de Kourlouze », il a été recueilli une monnaie en argent sur cet ancien chemin. Il s'agit d'une monnaie papale, un Douzain du Pape Clément VIII, frappée vers 1594 dans l'atelier de Carpentras ou celui d'Avignon. À Lisle, des travaux d'aménagement pour l'accès des handicapés au lieu-dit Le Camping en rive gauche de la Dronne, ont mis au jour des vestiges d'anciennes tuileries.

A Beauclair (Douchapt) et au Port (St-Méard-de-Dronne) présence de tessons de vases en pâte grésée des XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Sur la même commune, dans la salle du Conseil de la Mairie, nous avons remarqué la présence de deux modillons d'époque romane anthropomorphes. Ils proviennent du grenier de l'église et on été transportés à la mairie pour leur protection.

Mais la plus belle découverte est incontestablement celle d'une petite plaque ornementale en métal cuivreux argenté que nous avons trouvé près de la maison de Villeneuve à Cherval. Cette plaque présente une remarquable gravure représentant le martyr, par sagitation de saint Sébastien. Cette pièce probablement perdue par son propriétaire, est due à un graveur expert en la matière. Sa qualité et son motif font penser à un objet du à un graveur italien de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

## Forêt de la Double

---

### ■ Défrichages à Siorac-de-Ribérac

Notre prospection sur le site des Feytauds (Siorac-de-Ribérac) s'est poursuivie en 2013. Mais la végétation de fougères a vite envahi la zone et a rendu la recherche difficile, d'autant que les pins ont été plantés. Comme à Chaurieux ou sur Saint-Crépin-de-Richemont, il faudra attendre de nombreuses années avant de pouvoir à nouveau prospecter ces sites.

### ■ Les Feytauds 3

Il s'agit d'un gîte à silex, dont beaucoup de rognons se rapprochent du silex dit «bergeracois» et qui a été exploité au MTA. Pour la première fois, nous y avons récolté également de la céramique gauloise et un soc d'araire brut de coulée en fer, mais aussi un fragment de pied de verre gallo-romain et de la céramique médiévale (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle).

### ■ Les Feytauds 4

Le site 4 correspond à un vaste atelier de débitage et de taille, situé sur une croupe qui domine le petit ruisseau, non loin du lieu-dit « Les Placettes ». Les éclats et déchets de taille s'y trouvent par dizaines, souvent groupés en véritables amas. Aucun biface n'y a été trouvé. Par contre les disques et outils sur éclats Levallois sont très abondants, en particulier de nombreux racloirs et des lames.

### ■ *Les Feytauds 5*

C'est l'emplacement d'un ou plusieurs bas-fourneaux, marqué par des zones brûlées et des scories de fonte de fer en quantité. L'intérêt de ce site est multiple. Il y a été recueilli des tessons de céramique qui sont attribuables à La Tène A/B (IVe-IIIe siècle av. J.-C.) et à quelques mètres à l'ouest se trouve un gros gisement de minerai de fer (hématite) dont on remarque les traces d'une exploitation. Entre ce gîte et le bas-fourneau se trouve du minerai concassé, de tailles différentes en vue du grillage, donc enfin une chaîne opératoire complète et bien datée. Nous y avons trouvé de nouveaux tessons de céramique gauloise et des résidus ferreux de battiture. Ce site mériterait une fouille de sauvetage urgente, étant donné tous ces indices. Les scories, souvent de taille importante, jonchent le sol.

### ■ *Les Feytauds 9*

Tout le long du chemin de la ligne de crête, au nord du site, nous avons noté la présence de silex taillés du MTA, mais sans concentration particulière. On y remarque notamment des nucléi.

### ■ *Ancienne collection A. de Gourgues*

Cette collection constituée au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle par A. de Gourgues, conservée au château de Lanquais, a fait l'objet d'un pillage dans

les années 1980. Claude Douce a pu racheter les « débris » de celle-ci et sauvegarder ce qui était encore identifiable. Ces objets sont désormais au château de Sauvebœuf (Aubas).

Deux petites vitrines renferment plusieurs objets en bronze, dont une partie est bien identifiée : dépôt de Saint-Capraise-d'Eymet, dépôt de la Gare de Mussidan (?), hache de Prigonrieux et haches plates de la Gironde. A cela il convient d'ajouter une petite série de tessons de céramiques du BF IIIb d'Ecornebœuf, deux tessons d'amphores du même site : un col de Dr. IB avec marque retro MAT-E sur la lèvre et un tesson d'amphore léétanienne avec marque sur le col L. VOLTE(ILI).

Une petite statuette égyptienne en terre émaillée (oushebti) porte la mention « VESONE », de la main de A. de Gourgues, au dos et donc présente un grand intérêt. Elle confirme la diffusion du culte d'Isis dans la Cité des Pétrocores à la fin du Ier siècle de notre ère.

Un pégau en pâte rouge et décor au lissoir, ainsi que les tessons de deux autres pégaux, sont marqués « Couze ». Vases très proches de ceux de Bannes ou de Saint-Avit-Sénieur (XIe-XIIe siècle). Enfin, un gros carreau de dallage de 30 x 30 cm porte cinq rosaces imprimées avant cuisson (sans provenance connue).

Chevillot Christian